

Louvain School of Management

Discrimination entre Flamands et Wallons sur le marché du travail : réalité ou simple invention ?

Etude qualitative

Auteur·e(s) : Roch Deborsu
Promoteur·rice(s) : Joseph Amougou
Année académique 2023-2024
Travail de fin d'études (TFE) en vue d'obtenir le titre de
Master (60) en Sciences de Gestion
Horaire de jour / Horaire décalé

Résumé :

Ce mémoire examine les relations intercommunautaires entre Flamands et Wallons en Belgique, en se focalisant sur le marché du travail et les potentielles discriminations régionales. Depuis des années, des tensions politiques, économiques et sociales affectent ces deux principales communautés linguistiques. La montée de l'extrême droite et la situation économique en Wallonie exacerbent ces tensions. De nombreux stéréotypes persistent et le nombre de travailleurs wallons en Flandre stagne.

L'étude analyse l'origine de ces tensions, la disparité économique entre ces régions, et la mobilité interrégionale. Elle aborde principalement la discrimination sur le marché du travail belge, basée sur des entretiens qualitatifs avec des experts et des personnes ayant une expérience directe des relations entre Flamands et Wallons.

Le mémoire révèle que bien que la discrimination active soit rare, une discrimination larvée persiste, alimentée par des stéréotypes et préjugés. Les différences linguistiques, notamment le manque de maîtrise du néerlandais représente un réel frein à la mobilité et à l'intégration sur le marché flamand.

Enfin, plusieurs solutions sont proposées pour améliorer cette situation, notamment une meilleure collaboration entre les organismes de l'emploi des différentes régions, des formations linguistiques plus accessibles et des mesures pour faciliter la mobilité des travailleurs. Ce mémoire conclut en pointant du doigt, l'importance de surmonter ces divisions pour renforcer l'unité nationale et la cohésion sociale en Belgique.

Remerciements

Après ce travail de longue durée, je tenais à remercier les personnes qui m'ont aidé à réaliser ce travail.

Mon promoteur, Joseph Amougou, pour sa réactivité, malgré le court laps de temps que nous avons pour effectuer ce travail.

Monsieur Deborsu, Monsieur Dubrulle, Monsieur Soubry, Madame Valsamis, Monsieur Mons et Monsieur Dermine pour avoir répondu à mes questions, sans qui je n'aurais pas eu les informations nécessaires afin de compléter mon mémoire.

Finalement, je souhaitais remercier l'ensemble de ma famille qui m'a supporté, qui m'a aidé dans ce long processus, sans qui je n'aurais pas pu terminer à temps et qui m'a fourni un grand nombre de conseils indispensables à ma réalisation.

Table des matières

1. Introduction.....	- 1 -
2. Revue de littérature	- 3 -
2.1 Relation entre Wallons et Flamands	- 3 -
2.1.1 Le contexte en Belgique.....	- 3 -
2.1.2 Les tensions intercommunautaires : les origines.....	- 4 -
2.1.3 Les relations actuelles	- 5 -
2.2 Le marché du travail Belge.....	- 6 -
2.2.1 Le marché du travail selon la théorie économique néoclassique	- 6 -
2.2.2 Disparité et Convergence économique	- 7 -
2.2.3 La mobilité interrégionale.....	- 8 -
2.2.3.1 L'évolution dans le temps.....	- 8 -
2.2.3.2 Des chiffres actuels	- 11 -
2.3 La discrimination sur le territoire Belge	- 12 -
2.3.1 Définition	- 12 -
2.3.2 <i>Quelques précisions</i>	- 12 -
2.3.3 La discrimination sur le marché du travail en Belgique	- 13 -
2.3.3.1 Préjugés et manque de mobilité.....	- 13 -
2.3.3.2 Les Wallons en Flandre	- 14 -
2.3.3.3 Les Flamands en Wallonie.....	- 22 -
2.3.3.3.1 Les origines de la migration flamande.....	- 22 -
2.3.3.3.2. La mobilité actuelle	- 23 -
2.3.3.3.3 Les raisons de cette stabilité	- 23 -
2.3.3.3.4 Un mouvement anti-flamand en Wallonie ?	- 24 -
2.4 Les solutions pour faciliter la mobilité interrégionale	- 25 -
3. Etude qualitative	- 26 -
3.1 Question de recherche et pourquoi une analyse qualitative.....	- 26 -
3.2 Méthodologie.....	- 26 -
4. Analyse verticale.....	- 28 -
4.1 Christophe Deborsu	- 28 -
4.2 Pierre Dubrulle	- 29 -
4.3 Michel Soubry	- 31 -
4.4 Daphné Valsamis	- 32 -
4.5 Bert Mons	- 34 -
4.6 Thomas Dermine	- 35 -

5. Analyse horizontale et conclusion d'analyse	37 -
6. Conclusion et limite de l'étude	41 -
7. Bibliographie.....	44 -
8. Annexes.....	50 -
8.1 Guide d'interview	50 -
8.2 Matrice de l'analyse qualitative.....	52 -
8.3 Retranscription des interviews.....	58 -
Christophe Deborsu :	58 -
Pierre Dubrulle :.....	71 -
Michel Soubry :.....	83 -
Daphné Valsamis :.....	93 -
Bert Mons :	98 -
Thomas Dermine :.....	104 -

Liste des tableaux et annexes

Tableau 1 – Part des Régions dans le PIB de la Belgique	- 8 -
Tableau 2 – Nombre de travailleurs actifs dans l’autre région du pays	- 9 -
Tableau 3 – Evolution du nombre de travailleurs en Flandre.....	- 10 -
Tableau 4 – Où les Belges travaillent-ils ?	- 13 -
Tableau 5 – Répartition des migrations internes en Belgique	- 16 -
Tableau 6 – Incapacité de travail de longue durée selon la Région	- 16 -
Tableau 7 – Pourcentage de diplômés du supérieur parmi les 30-34 ans selon la Région ..	- 17 -
Tableau 8 – Taux de chômage en Belgique de la population entre 20 et 64 ans	- 18 -
Tableau 9 – Travailleurs à temps partiel qui souhaiteraient travailler plus par Région	- 19 -
Tableau 10 – Satisfaction des Wallons ayant travaillé en Flandre	- 21 -
Annexe 1 : Guide d’interview	- 50 -
Annexe 2 : Matrice de l’analyse qualitative	- 52 -
Annexe 3 : Retranscription des interviews	- 58 -
Christophe Deborsu	- 58 -
Pierre Dubrulle	- 71 -
Michel Soubry	- 83 -
Daphné Valsamis	- 93 -
Bert Mons	- 98 -
Thomas Dermine	- 104 -

1. Introduction

Depuis des années, au sein de la Belgique, des tensions existent entre les deux principales communautés, les Flamands et les Wallons. Les relations entre les deux principaux groupes linguistiques sont affectées par des conflits politiques, économiques et sociaux. Une part de plus en plus nombreuse de la population est interpellée par ce sujet, à la vue du contexte politique actuelle et de la montée en puissance de l'extrême droite dans le nord du pays.

Un grand nombre de stéréotypes existent entre les différentes communautés et sont aujourd'hui de plus en plus mis sur la table, à cause principalement de l'état économique wallon et des caractéristiques associées aux travailleurs de cette région. Aujourd'hui, de moins en moins de travailleurs wallons vont en Flandre et les relations se dégradent, tout le monde le sait mais personne n'en parle.

Cependant, nous vivons dans une période où il n'a jamais fallu autant être uni, à la suite de la crise économique, mais ladite crise semble avoir aggravé la distance nord-sud créant un risque de cassure que nous ne pourrions plus fermer.

Ainsi, ce mémoire vise à évaluer les relations actuelles entre Flamands et Wallons, en se focalisant sur le marché du travail, il est question de montrer si oui ou non, il existe une discrimination liée à la région d'origine du travailleur, dans son recrutement, son traitement et autre. Via des interviews de personnes compétentes et sensibles à ce sujet, qui ont vécu ou vu des situations qui amèneraient à des conclusions sur la question.

La recherche sera structurée comme suit :

Tout d'abord, on retrouvera la revue de littérature centrée sur l'origine des tensions intercommunautaires, afin de mieux comprendre le climat actuel. Par la suite, sera abordé la critique de la théorie économique néoclassique du marché du travail, ainsi que la divergence économique entre les différentes régions, permettant d'obtenir un aperçu global de la situation économique des régions, ainsi que la mobilité interrégionale en Belgique accompagnée de l'évolution de celle-ci et de chiffres actuels.

Après, la revue de littérature s'intéressera aux différents types de discriminations, à la situation des travailleurs Wallons en Flandre, aux stéréotypes qui leur sont liés, ainsi qu'à la raison pour laquelle cette mobilité stagne et aux potentielles discriminations auxquelles ils peuvent faire face. Un point sur la situation des Flamands en Wallonie est aussi abordé dans cette partie.

Un dernier chapitre sera finalement dédié à une analyse qualitative, reprenant la question de recherche, accompagnée d'hypothèses, avec la description de la méthodologie utilisée. Cette analyse se fera par le biais d'interviews de Wallons ayant travaillé en communauté flamande et d'entrepreneurs flamands engageant des francophones afin d'examiner leurs expériences, les comparer et en tirer des conclusions fortes.

Enfin, comme dans tout travail, une conclusion sera tirée, reprenant tous les résultats de cette recherche, le contexte actuel et donc, nous permettant de voir si oui ou non des discriminations existent entre Flamands et Wallons dans le monde du travail. Les limites de la recherche seront aussi abordées.

2. Revue de littérature

2.1 Relation entre Wallons et Flamands

2.1.1 Le contexte en Belgique

La Belgique est un Etat Fédéral qui a été marqué par son histoire complexe, ainsi qu'une diversité linguistique qui a fortement impacté les relations intercommunautaires. Il est essentiel dans le cadre de ce travail sur les discriminations entre Flamands et Wallons, de comprendre l'histoire de ce pays.

Au début du XIX^{ème} siècle, la Belgique était sous la direction du monarque hollandais, Guillaume 1^{er}. Bien que sa politique économique fût positive envers les Belges, des tensions sont apparues assez rapidement. Un soulèvement porté par les catholiques et libéraux, réalisé en contestation envers les politiques hollandaises, voit le jour et c'est finalement en 1830 qu'une révolution éclate. La même année, la déclaration d'indépendance de la Belgique est réalisée et c'est en 1831 qu'elle est inscrite dans la Constitution Belge (Belgium.be, s.d.).

A cette époque, la répartition linguistique est très proche de ce que nous avons aujourd'hui, une majorité de personnes parlant néerlandais au nord du pays et une majorité de Francophones dans le sud, ainsi qu'une minorité germanophone à l'est. Mais l'Etat, le pouvoir et l'autorité sont unilingue, le français domine les autres langues car il est la langue utilisée par les élites politiques et économiques. Le néerlandais est principalement parlé par la population flamande. Ce n'est seulement qu'en 1898 que le néerlandais est reconnu comme langue nationale en Belgique (Zolberg, 1974).

L'adoption de lois linguistiques au cours du XX^{ème} siècle ont permis de renforcer l'identité flamande et la promotion de l'égalité linguistique en Belgique, comme la Loi du 30 juillet 1963, relative à l'emploi des langues dans l'enseignement, qui définit les langues officielles, tant le néerlandais avait pris une place importante au sein du pays. Cela permettait de définir que le néerlandais serait utilisé dans les régions flamandes dans l'enseignement, ce qui n'était pas officiel auparavant. Cette loi vit le jour seulement un an après le vote de la loi qui fixait la frontière linguistique entre la Flandre et la Wallonie (Loi 04329 du 30 Juillet 1963).

Dans ce contexte, les années 60 et 70 marquent un tournant dans l'histoire de la Belgique avec la création des Communautés et des Régions, avec, comme dit plus tôt, la mise en place de la frontière linguistique. Ce besoin d'émancipation des différents groupes linguistiques a amené la Belgique à se fédéraliser, un Etat fédéral unique à deux niveaux d'entités fédérées, avec des

Communautés qualifiées dans les domaines linguistico-culturels et par la suite, des Régions qualifiées dans les domaines socio-économiques (Reuchamps & Onclin, 2009).

Aujourd'hui, la création d'un Etat fédéral est bien évidemment liée aux questions linguistiques et à la dynamique des relations intercommunautaires. Un pays, où différentes communautés interagissent les unes avec les autres, n'est pas toujours un havre de paix. Des tensions entre les différents groupes apparaissent souvent et cela est d'autant plus vrai lorsque différentes langues sont utilisées (Farhat, 2012). C'est aussi le cas dans des pays comme la Suisse ou le Canada, là où des conflits entre francophones et anglophones, qui existaient déjà dans le passé, sont au centre de l'attention à cause de politiques différentes ou de la volonté, côté anglophone, de faire passer le français au second plan. Cet exemple montre que des conflits émergent entre différentes communautés et la Belgique n'y a pas échappé (Francard & Hambye, 2010).

2.1.2 Les tensions intercommunautaires : les origines

Tout d'abord, lorsque la Belgique a déclaré son indépendance, le français était la langue dominante, elle était utilisée par l'autorité, ainsi que celle utilisée par la bourgeoisie, tandis que les dialectes germaniques étaient parlés par une population plus modeste. La Flandre n'avait jamais réalisé cette transition entre ses dialectes et une langue romane comme le français, le réel problème était que la population la plus modeste voyait ce changement comme un obstacle infranchissable (Deschouwer, 2000). C'est dans la volonté de protéger ces personnes et d'avoir des droits linguistiques que le mouvement flamand prit forme (McRae, 1983).

Les Néerlandophones voulaient que leur langue soit reconnue comme officielle au sein de la Belgique mais cela fut refusé dans un premier temps, renforçant le mouvement flamand. C'est finalement en 1898 que la loi dite la « loi **Coremans-De Vriendt** » ou encore, la « loi **d'Égalité** », vu le jour pour l'emploi de la langue néerlandaise dans les publications officielles. A ce moment-là, le conflit était simplement linguistique avec certaines revendications identitaires évidentes (Zolberg, 1974).

C'est au XXème siècle que beaucoup de lois concernant l'utilisation du néerlandais ont été mises en place, au niveau de la justice, l'enseignement ou encore l'administration. Chaque groupe linguistique avait l'envie de protéger sa langue sur un territoire défini, ce qui eut pour conséquence qu'une idée de bilinguisme sur l'ensemble du pays fut rejetée par les deux groupes. Ces lois étaient donc territoriales. Les différentes communes étaient attachées à une région particulière en rapport à la langue majoritaire utilisée. Ce sont ces enjeux linguistiques et territoriales qui vont fonder les tensions et fédéraliser la Belgique (Jans & Swenden, 2006).

En 1962, la frontière linguistique a été gelée. Au même moment, l'économie flamande a dépassé l'économie wallonne pour la première fois depuis 1830. Jusqu'alors l'économie belge était portée par l'industrie wallonne mais à la suite de la Seconde Guerre Mondiale, l'économie du sud du pays est entrée en déclin. C'est à ce moment-là que les wallons ont demandé une autonomie économique afin de gérer leurs difficultés (Quévit, 1978). C'est cette demande d'autonomie économique wallonne et d'autonomie linguistique et culturelle flamande qui ont amené le pays à se fédéraliser.

Ce sont les revendications linguistiques et le déclin économique wallon qui ont poussé à la création des Communautés et qui ont fait passer la nature des conflits de linguistiques à communautaires. Ces conflits d'ordre politique liés aux Communautés sont aussi liés à la question du vivre ensemble (Dassargues, Perrez & Reuchamps, 2014).

C'est ce contraste entre la vision linguistique et territoriale qui se rejoint au centre de l'organisation fédérale. Les Flamands ont fusionné la Communauté flamande et leur Région en une seule et même entité, tandis que les Wallons ont décidé que la Communauté française, serait le lien linguistique entre les différents francophones de Belgique. La plupart des Flamands ont une vision de la Belgique qui se baserait sur trois communautés, tandis que la plupart des Wallons ont une vision se reposant sur trois Régions, la Wallonie, Bruxelles et la Flandre (Reuchamps, 2013).

C'est donc dans ce contexte de revendication identitaire flamande que les premières tensions ont vu le jour (Beyen & Destatte, 2008).

2.1.3 Les relations actuelles

Le désamour entre la Wallonie et la Flandre ne fait que s'accroître, pas à cause des citoyens mais des politiques des différentes régions.

Les conflits actuels sont basés sur différents domaines. Tout d'abord, politiques avec certains blocages qui se créent et alimentent les tensions intercommunautaires, par rapport à la gouvernance régionale ou encore le financement des entités fédérées (Aernoudt, 2022).

Des tensions existent toujours en terme linguistique, sur le plan de l'éducation ou de l'administration publique. Bien entendu, des conflits socio-économiques alimentent aussi les problèmes entre les deux communautés (Aernoudt, 2022). Une Flandre plus prospère économiquement, tandis que la Wallonie fait face à un haut taux de chômage, ainsi qu'à une reconversion industrielle qui dure (Statbel, 2023-2024).

Nous savons aussi que le développement du nationalisme en Flandre montre une certaine volonté d'autonomie de la communauté flamande, ce qui peut aussi alimenter les conflits intercommunautaires.

Malgré cela, les institutions belges continuent de coopérer, cela montre une envie de relever les défis communs au sein du pays. Bien entendu, les interactions de tous les jours sont la plupart du temps cordiales. Les citoyens belges vivent en harmonie bien que le contexte politique puisse parfois donner le sentiment inverse. Pourtant, il existe aussi des conflits entre les citoyens, ils sont connus de tous et tout le monde en parle mais personne ne réalise d'études sur le sujet, c'est donc pour cela qu'il est important de le faire. Il existe aussi des développements positifs, ce qui montre la possibilité de trouver des solutions pour la coopération entre Flamands et Wallons, pour unifier le pays et renforcer la compréhension mutuelle (Dermine, 2023).

2.2 Le marché du travail Belge

2.2.1 Le marché du travail selon la théorie économique néoclassique

Le marché du travail, selon la théorie économique néoclassique, est un espace où le travail est acheté et vendu comme n'importe quelle autre marchandise. Cette théorie implique plusieurs hypothèses fondamentales. Premièrement, les employeurs et les travailleurs sont pris en compte comme des agents rationnels qui visent à maximiser leur utilité et leur profit. Pendant que les travailleurs cherchent un emploi en fonction du salaire et leur temps de loisir, les employeurs embauchent jusqu'à ce que le coût marginal du travail soit égale à sa productivité marginale (Blancheton, 2020).

Ensuite, le marché du travail est considéré comme parfaitement concurrentiel, cela implique une mobilité parfaite des travailleurs et une information parfaite sur les salaires disponibles et les offres d'emploi. Dans ce contexte, le marché du travail atteint son équilibre où l'offre des travailleurs est égale à la demande des entreprises (Blancheton, 2020).

Cette théorie considère aussi que toutes les formes de discrimination disparaissent sur le marché du travail avec la concurrence. Les employeurs qui discriminaient certains travailleurs augmenteraient leurs coûts car leurs travailleurs deviendraient moins productifs, ce qui obligerait à cesser ce comportement afin d'être de nouveau compétitif (Borjas, 2019).

Cependant, dans le cadre de ce travail, afin d'étudier les problèmes de discrimination liés au marché du travail, il est intéressant d'utiliser une approche institutionnelle et conventionnelle. Cette approche reconnaît que le marché du travail est influencé par différents facteurs institutionnels, sociaux et aussi historiques. Les syndicats, les normes culturels ou encore les

politiques gouvernementales vont avoir un impact important sur les conditions de travail et les salaires. Ces différentes institutions peuvent impliquer des rigidités qui ne permettent pas au marché d'atteindre l'équilibre néoclassique (Erhel, 2010).

De plus, cette approche institutionnelle et conventionnelle met un point d'honneur sur le fait que la discrimination peut persister sur le marché du travail. Les travailleurs peuvent être divisés en groupe qui n'ont pas les mêmes opportunités en raison de leur sexe, ethnicité et autre. Elle montre que les normes et les conventions sociales ont un effet important dans la structuration du marché du travail (Erhel, 2010).

En utilisant une approche conventionnelle et institutionnelle, il est possible de critiquer la théorie néoclassique en mettant en évidence que les conflits, les politiques ou encore l'histoire jouent un rôle dominant dans le véritable fonctionnement du marché du travail. Dans notre cas, cette approche est indispensable pour comprendre pourquoi la discrimination peut persister malgré que la théorie néoclassique prédit son absence.

2.2.2 Disparité et Convergence économique

Pour comprendre le contexte belge, il est important d'analyser la disparité économique entre les différentes régions. Cela permet d'apporter les bases au sujet de la discrimination.

En 2005, la Wallonie lançait son Plan Marshall afin d'accélérer son rattrapage économique, un investissement public d'environ 4,5 milliards sur 10 ans. En Flandre, des actions similaires ont été entreprises afin de s'installer comme l'une des plus prospères régions d'Europe d'ici 2020 (Godin & Hindriks, 2015).

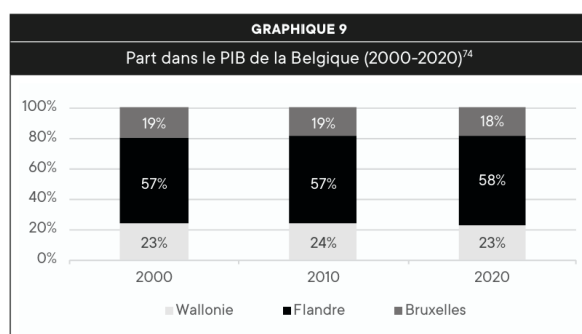
Dans cette étude concernant l'activité économique sur la répartition des revenus, les auteurs ont utilisé deux indicateurs : le PIB et le revenu disponible. Le PIB permet d'analyser l'activité économique d'un arrondissement ou d'une région entière. Il permet de voir le développement économique d'une région ou sa capacité à créer des emplois ; l'indicateur est basé sur la localisation de la production. En revanche, le revenu disponible dépend du lieu de résidence et est affecté par différents facteurs, tels que les prestations sociales ou les indemnités versées par les compagnies d'assurance (Godin & Hindriks, 2015).

Entre 2000 et 2013, la contribution de chaque région au PIB belge ne varie que très peu, avec ces pourcentages approximatifs : 55% pour la Flandre, 25% pour la Wallonie et 20% pour Bruxelles. La production par habitant durant cette période n'a pas montré un penchant à la convergence entre les deux plus grandes régions, Wallonie et Flandre. Cette tendance amène

des questions par rapport aux politiques économiques des différentes régions (Godin & Hindriks, 2015).

Plus récemment, nous pouvons constater que la part de chaque région dans le PIB belge est devenue assez stable, le fossé en termes de dynamique économique entre les différentes régions s'est stabilisé durant les deux dernières décennies. Grâce à cela un constat est clair, la Wallonie n'a pas réussi à combler le retard économique par rapport à la Flandre (Dermine, 2023, p. 67).

Tableau 1



Source : Eurostat

Il existe une convergence réelle en termes de revenu disponible par habitant mais elle reste assez lente, une estimation est intéressante à citer : il faudrait 49 ans pour résoudre de moitié les écarts de revenu disponible entre les différentes régions (Godin & Hindriks, 2015).

La réduction des écarts de revenu disponible est due principalement aux navetteurs qui se déplacent dans des zones qui offrent des opportunités d'emploi, ainsi qu'aux déplacements résidentiels dans des zones ayant une plus grande richesse. Cette analyse montre qu'il existe une corrélation positive du revenu disponible d'un arrondissement à l'autre (même de différentes régions). Cela montre tout de même le défi continu de la distribution des richesses et de la mobilité sociale en Belgique (Godin & Hindriks, 2015).

Pour que la Belgique poursuive sa croissance économique, elle doit assurer la cohésion sociale entre les régions. Il est important d'examiner la disparité économique qui existe entre ces deux régions car il semble qu'elle soit à la base de la création de certains stéréotypes.

2.2.3 La mobilité interrégionale

2.2.3.1 L'évolution dans le temps

En 2021, il y avait plus de travailleurs wallons en Flandre que de travailleurs flamands en Wallonie, 4,4% pour les Wallons contre 1,3% pour les Flamands. A cette époque, la plupart des francophones de Belgique travaillant dans le nord du pays, exercent des métiers dans les

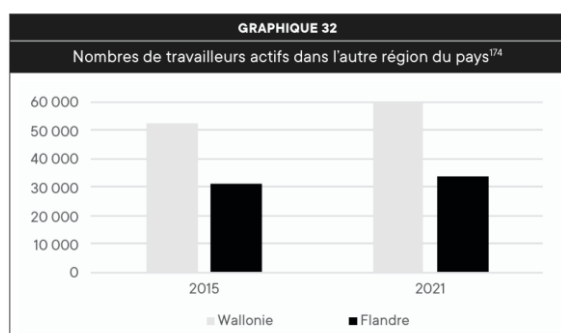
domaines du commerce, de l'administration ou encore de la construction (Manfront & Roelandt, 2017).

De plus, un Wallon parcourt, en moyenne, 19,4 kilomètres pour se rendre sur son lieu de travail contre 15,2 kilomètres pour un Flamand (Manfront & Roelandt, 2017).

Ces différentes statistiques montrent qu'il existe une mobilité interrégionale entre la Flandre et la Wallonie démontrant en tout cas à cette époque, que le Wallon est plus mobile que le Flamand, relativement au nombre d'habitants en Wallonie, concernant la distance de ses déplacements pour aller travailler ou son nombre de travailleurs dans le nord du pays.

De plus, la majorité des postes vacants en Belgique viennent de Flandre. En 2022, sur 211 000 postes, 67% venaient du nord du pays. Un député du CD&V a proposé à ce moment-là de remédier à ce problème en attirant plus de travailleurs wallons. Bien que ces idées doivent encore se poursuivre aujourd'hui, il est intéressant de regarder un graphique sur la différence de mobilité interrégionale entre 2015 et 2021 :

Tableau 2



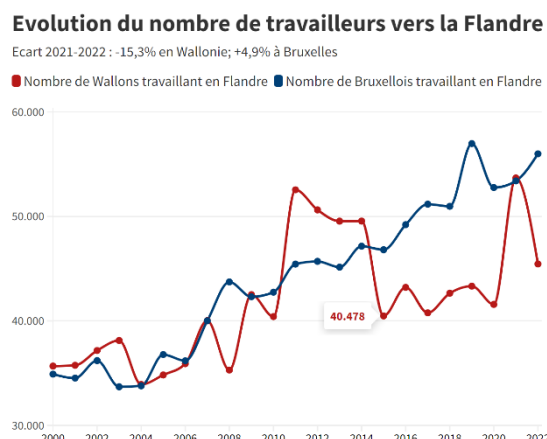
Source : IDD 2022

Le nombre de travailleurs wallons qui passent la frontière linguistique augmentent de 14,3%, passant de 52 000 à 59 400. Du côté flamand, nous constatons une augmentation de 8%, ces différentes statistiques nous montrent encore une fois que la mobilité interrégionale est plus importante du sud au nord qu'à l'inverse (Dermine, 2023, p. 174).

Pour atteindre un taux d'emploi de 80% d'ici 2030, l'état fédéral veut faire en sorte que les Belges soient davantage mobiles sur le marché du travail. Un des objectifs est, de faire bouger les individus de régions faibles économiquement, comme la Wallonie et de les inciter à aller travailler en Flandre (Lorent, 2023). Le Forem met en place des initiatives de ce point de vue-là, comme la "Werkweek", encore organisée durant le mois de mars 2024 (Ney, 2024).

En 2022, plus de 45 000 Francophones de Belgique se sont déplacés pour travailler au nord du pays. Cependant par rapport à l'année 2021, ce chiffre a baissé de 15,3% mais cela semblait juste être un retour à une tendance classique, à la suite de la grosse augmentation d'après crise sanitaire. C'est malgré tout étonnant, d'autant que la Flandre fait de plus en plus appel à des travailleurs venant de l'extérieur de son territoire. A titre de comparaison, plus de 34 000 Flamands, venaient travailler en Wallonie en 2021 (Lorent, 2023).

Tableau 3



Ce qui est sûr, c'est qu'en Flandre, il existe du travail. En 2024, le Forem propose plus de 15 000 offres d'emploi en Flandre, dont 80% des postes à pourvoir sont en CDI, majoritairement en provenance du VDAB (Roger, 2024). Fin 2023, la Flandre disposait d'un taux d'emploi de 76, 8% (65, 5% en Wallonie), pour un taux de chômage à 3,5% (8% en Wallonie), (Statbel, 2024) ce qui signifie que cette région a besoin de main d'œuvre extraterritoriale afin d'accroître sa croissance économique.

C'est donc pour ces différentes raisons que l'Office wallon de l'emploi et de la formation a créé cette "semaine de l'emploi" qui permet d'en apprendre un peu plus sur le niveau de néerlandais des différents individus, de créer un CV et de le mettre en avant sur le site du VDAB, l'équivalent du Forem dans le nord du pays (Roger, 2024).

La Belgique est un pays où le bilinguisme est essentiel, comme l'a fait remarquer Philippe Hiligsmann, le vice-recteur aux affaires étudiantes de l'UC Louvain, en disant que la maîtrise des langues était un véritable atout pour rentrer dans le monde professionnel, c'est donc pour cela que les organisations publiques de l'emploi poussent à la maîtrise des langues afin d'insérer des travailleurs originaires de différentes régions au sein de leur région voisine (Courriel international, 2023).

2.2.3.2 Des chiffres actuels

Selon le site officiel du Forem, en 2024, il y aurait près de 45 000 travailleurs wallons, ayant un travail actif en Flandre, ce qui montre une réelle stabilité depuis 2022. Malgré cela, dans un communiqué de presse du 29 Mars 2024, le Forem est formel : 19% de personnes en plus ont participé à la “Werkweek”, en comparaison avec la dernière édition. Cette collaboration entre le Forem et la VDAB permet de proposer des postes vacants qui sont liés à des profils dont la Wallonie dispose en grand nombre mais il est clair, encore aujourd’hui, que les propositions d’emploi sont souvent liées à des postes en tension de recrutement, également en Wallonie. Il est donc essentiel pour favoriser la mobilité interrégionale que le VDAB propose des offres d’emploi qui ne concernent pas des postes où même en Wallonie, il est compliqué de recruter (Ney, porte-parole du Forem, 2024). Cette stabilité n’est pas simplement le fruit du hasard, il est donc important d’en définir les raisons.

2.3 La discrimination sur le territoire Belge

2.3.1 Définition

Selon Danièle Lochak, la discrimination serait ceci au sens le plus large : *“On pourrait qualifier de discrimination toute différence de traitement, qu’elle soit inscrite dans un texte ou qu’elle résulte du comportement de telle personne ou de telle institution”* (Lochak, 2004). Etymologiquement, discriminer c’est créer une distinction, une différence entre les objets.

Discriminer possède une réelle connotation négative, que dans la vie courante, discriminer n’est pas le simple fait de différencier mais aussi de hiérarchiser, c’est-à-dire que ceux qui seront traités plus mal que les autres ou que soi-même, seront dits victime de discrimination (Lochak, 2004).

Dans le code pénal, la discrimination est définie à l’article 225-1 comme ceci : *“ Constitue une discrimination toute distinction opérée entre les personnes physiques en raison de leur origine, de leur sexe, de leur situation de famille, de leur apparence physique, de leur patrimoine, de leur état de santé, de leur handicap, de leurs caractéristiques génétiques, de leurs mœurs, de leur orientation sexuelle, de leur âge, de leurs opinions politiques, de leurs activités syndicales, de leur appartenance ou de leur non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée »*.

Ces différentes définitions nous permettent de définir les bases du sujet traité dans ce travail à partir de maintenant, c’est-à-dire, le centre de ce travail.

2.3.2 Quelques précisions

Unia est une institution publique autonome qui est dédiée à combattre la discrimination et à promouvoir l’égalité en Belgique. Sa mission est d’aider à maintenir une participation équitable et inclusive de tout le monde dans tous les domaines de la société. Unia veille à garantir le respect des droits de l’homme en Belgique.

En Belgique, il y a trois lois fédérales qui forment ensemble la législation anti-discrimination, les lois dites “Genre”, “Antiracisme” et “Antidiscrimination”, celles-ci nous permettent de connaître les critères de la discrimination, ce qui est punissable et interdit. La loi de Genre est relative au sexe, à la grossesse, la maternité, l’identité de genre et tout ce qui a donc trait au genre dans sa globalité. La loi antiracisme est relative à la nationalité, l’origine ethnique et nationale, la couleur de peau. Ensuite la loi antidiscrimination est relative au handicap, l’âge, la religion, l’orientation sexuelle, la conviction politique, l’attrait physique ou mental, la fortune, naissance, origine sociale ou la langue par la même occasion (Unia).

C'est cette dernière loi qui protège les sujets dans le cadre de la discrimination entre Wallons et Flamands sur le marché du travail. Dans cette optique de définition, jetons un œil à la discrimination sur le marché du travail.

2.3.3 La discrimination sur le marché du travail en Belgique

2.3.3.1 Préjugés et manque de mobilité.

Dans son livre, Alain Gerlache tente de combattre les clichés mutuels, qu'ils aiment comparer à des mauvaises herbes difficiles à déraciner. Les préjugés affectent la compréhension entre les communautés, renforcent les malentendus, ce qui agitent les tensions existantes. Aussi, les clichés des Francophones sur les Flamands reflètent ceux des Néerlandophones sur les Wallons et que leur nombre est tout aussi haut (Gerlache, 2023). Ce concept est comme le "palais des miroirs" belge, c'est-à-dire que l'image positive de nous-même est liée à l'image négative des autres (Scheltiens, 2017).

M. Gerlache de son côté, démonte les clichés, comme le fait que la Wallonie ne se soucie pas de son économie alors que le Brabant Wallon fait partie des provinces les plus riches de Belgique. Cela donne une perspective sur la complexité de l'identité belge (Gerlache, 2023).

Le graphique ci-dessous nous montre le manque de mobilité interrégionale au sein de la Belgique. Pourtant, tout le monde gagnerait à cette plus grande mobilité du sud au nord et inversement car le nord du pays est en recherche constante de main d'œuvre, tandis que le sud souhaite augmenter son niveau d'emploi. Nous voyons, par exemple, dans ce graphique que ce sont les personnes habitants en Flandre-Occidentale qui sont les plus casanières, c'est-à-dire qu'elles ont plus tendance à travailler et habiter dans cette même province (Hermann, 2023). C'est aussi la province au plus haut taux d'emploi, ceci expliquant cela.

Tableau 4

Où les Belges travaillent-ils ?

Pourcentage des travailleurs en fonction de leur lieu de résidence et leur lieu de travail (en 2022)

2022	ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE												
		Anvers	Flandre-Occidentale	Flandre-Orientale	Limbourg	Brabant flamand	Bruxelles	Brabant wallon	Namur	Hainaut	Liège	Luxembourg	Etranger
RÉSIDENT	Anvers	84,1	0,1	2,4	1,8	3,7	5,4	0,2	0,0	0,0	0,0	0,1	2,4
	Flandre-Occidentale	0,8	88,9	5,4	0,1	0,8	2,0	0,1	0,0	1,2	0,0	0,1	0,8
	Flandre-Orientale	5,8	4,0	76,4	0,1	3,6	8,6	0,1	0,0	0,2	0,0	0,0	1,0
	Limbourg	5,9	0,0	0,6	79,5	4,4	2,7	0,0	0,1	0,0	1,3	0,0	5,4
	Brabant flamand	6,6	0,3	2,6	2,4	57,8	26,4	1,7	0,3	0,3	0,6	0,0	0,9
	Bruxelles	1,1	0,2	0,9	0,1	8,7	82,8	2,9	0,4	0,9	0,4	0,1	1,6
	Brabant wallon	0,8	0,0	0,6	0,3	6,1	27,3	53,6	3,0	4,6	2,2	0,3	1,2
	Namur	0,2	0,0	0,3	0,1	1,5	9,4	8,1	61,4	10,7	4,6	2,9	1,0
	Hainaut	0,4	0,3	0,5	0,1	1,9	12,1	6,3	3,1	73,1	0,7	0,0	1,6
	Liège	0,6	0,3	0,5	0,4	0,8	4,2	1,5	2,2	0,4	83,7	0,6	4,8
	Luxembourg	0,1	0,1	0,2	0,0	0,2	1,5	0,4	2,6	0,5	3,4	59,1	31,9
	Belgique	16,8	10,5	12,9	7,0	9,0	16,7	3,5	3,2	8,0	7,8	1,7	2,8

Source : EJT - Statbel.

Source : Statbel 2022

Il faut cependant souligner que le Forem a exprimé le fait que 2022 était la 6^e meilleure année en termes de mobilité entre les différentes régions. 6^{ème} meilleure alors que les conditions sont réunies pour qu'il s'agisse de la meilleure tout court. Ceci est dû au fait que le marché de l'emploi est tendu. Les offres sont en hausse dans les métiers en phase de pénurie tandis que la demande ne suit pas (Lorent, 2023). Pourtant, une augmentation de la mobilité interrégionale pourrait avoir un intérêt économique et social mais aussi, culturel car il est toujours enrichissant de côtoyer des personnes venant de différents horizons (Hermann, 2023).

2.3.3.2 Les Wallons en Flandre

Dans cette partie de l'étude, il est question de comprendre pourquoi il y a une tendance à une stagnation de la mobilité interrégionale au sein de la Belgique. Il est désormais temps de s'intéresser à la perception des Flamands à l'égard des travailleurs wallons. Existe-t-il une réelle discrimination sur le marché du travail flamand ? Si les Wallons sont vraiment aussi paresseux que certains clichés existants pourraient nous le laisser croire.

Les différents a priori des uns sur les autres sont à la base de ce conflit intercommunautaire. Les mêmes événements sont vus de manière différente des deux côtés de la frontière linguistique et la force des clichés n'arrangent rien à ce problème, les Wallons et les Flamands sont voisins et il est clair qu'il vaut mieux s'entendre avec ses voisins. Nous nous connaissons mal et de là viennent toutes ces incompréhensions et a priori mais qu'il existe du vrai dans un grand nombre d'entre eux, qui sont partagés entre Flamands et Wallons (Gerlache, 2023).

L'un des grands problèmes du côté wallon est l'apprentissage du néerlandais, certains s'en croient incapables ou ne veulent simplement pas l'apprendre (Gerlache, 2023). Un grand nombre de Francophones ont réussi à parler néerlandais parfaitement au fil des années, comme certains politiques, Charles Michel, Paul Magnette et bien d'autres. Ces exemples montrent la capacité des francophones à apprendre cette langue (Gerlache, 2023, pp. 103-115).

L'une des raisons pour laquelle les francophones travaillent de moins en moins en Flandre est bien évidemment cette barrière linguistique, beaucoup de Francophones considèrent le néerlandais (Gerlache, 2023, pp. 91-103) comme peu important sur le plan culturel ou le considère comme peu charmant.

En revenant à la première partie de cette recherche, n'oublions pas que le français était, à la fondation de la Belgique, vu comme une langue, tandis que le néerlandais comme un dialecte.

Un des problèmes concernant la langue est que, nombreux sont les politiques belges qui ne savent pas parler la langue du nord du pays et inversement, la question est de se demander

comment entretenir de bonnes relations sur le plan politique puis social alors que même des représentants wallons ne savent pas s'exprimer autrement qu'en français. Le néerlandais n'est pas obligatoire dans l'enseignement en Wallonie, alors que le français l'est en Flandre et qu'aucune politique de suppression du français n'a déjà été envisagée dans l'enseignement au nord et pourtant ce sont bien les francophones qui pensent que le Nord est séparatiste (Gerlache, 2023).

Cette barrière de la langue existe bien du côté francophone. Une étude a montré certains résultats concernant la volonté des Francophones d'aller passer cette frontière linguistique. Tout d'abord, basé sur un échantillon d'environ 700 répondants, elle a démontré qu'un Wallon sur deux serait prêt à travailler en Flandre, contre 7 sur 10 à Bruxelles. Mais les résultats ne s'arrêtent pas là (Carpentier & al., 2023).

Il ressort également que les demandeurs d'emplois wallons ont tendance à vouloir travailler dans des domaines tels que l'administration ou encore la vente, là où la connaissance de la langue est extrêmement importante. Ensuite, l'étude démontre que 57.9% des demandeurs d'emplois wallons ne souhaitent pas travailler en Flandre en raison de leur méconnaissance de la langue (Carpentier & al., 2023). Cette barrière de la langue existe dès lors bel et bien du côté wallon.

De plus, un autre problème pour travailler en Flandre reste la mobilité car beaucoup d'entreprises flamandes ne sont pas situées dans des lieux bien desservis en termes de transports en commun, ce qui montre une légère forme d'hypocrisie, en tout cas dans le chef des pouvoirs publics, de demander une plus grande mobilité alors qu'ils ne fournissent pas les infrastructures nécessaires pour que cela puisse se faire. Une étude réalisée par le SPF emploi en 2022, démontre que la mobilité professionnelle mais aussi géographique est très stable, cela étant dû aux problèmes liés aux embouteillages, aux transports en commun mais aussi à la langue comme l'illustre ce graphique :

Tableau 5

Tableau 2 : Répartition des migrations internes en Belgique, par région d'origine et de destination, dans les 2 périodes de cinq ans et en 2017-2018, en %.

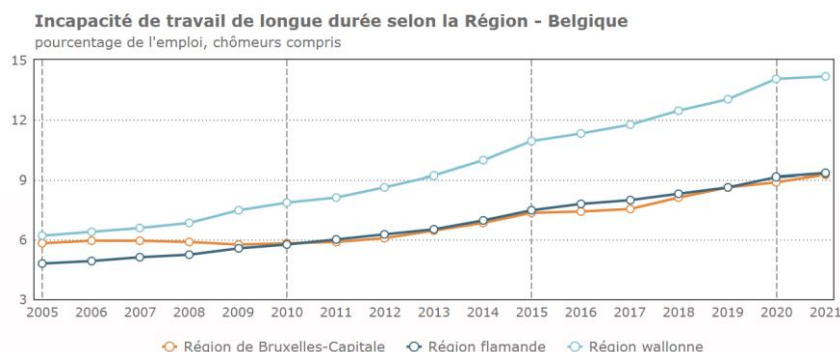
Répartition des migrations internes en Belgique, par région d'origine et de destination					
Période	Origine	Destination			N (arrondi) = 100%
		Bruxelles	Flandre	Wallonie	
1997-2001	Bruxelles	63,4	19,5	17,0	386.000
	Flandre	5,2	91,5	3,3	1.065.000
	Wallonie	7,0	3,6	89,4	797.000
2012-2016	Bruxelles	63,6	21,4	15,0	511.000
	Flandre	4,7	92,2	3,1	1.382.000
	Wallonie	5,4	4,0	90,6	992.000
2017-2018	Bruxelles	62,3	23,3	14,4	211.000
	Flandre	4,7	92,3	3,0	585.000
	Wallonie	5,6	4,5	89,9	413.000

Cette étude relève également que le télétravail pourrait augmenter la mobilité des Belges entre les différentes régions (SPF emploi, 2022). Des résultats l'ont démontré. Un demandeur d'emploi sur deux ne souhaite pas travailler en Flandre à cause de la durée de déplacement et que 40% de ces individus ne le souhaiteraient pas pour cause d'accès limité aux transports en commun (Carpentier & al., 2023).

Si ces différentes raisons expliquent pourquoi les Wallons sont moins enclin à travailler en Flandre, différents indicateurs peuvent nous laisser croire que les Wallons sont totalement les bienvenus au nord du pays.

Nuançons maintenant cette hypothèse. En effet, le travailleur wallon n'a, semble-t-il, pas toutes les caractéristiques du travailleur modèle. En Wallonie, le pourcentage d'individus, travailleurs ou chômeurs, en incapacité de travail de longue durée est largement supérieur à la Flandre, regardons ce graphe de 2021 :

Tableau 6



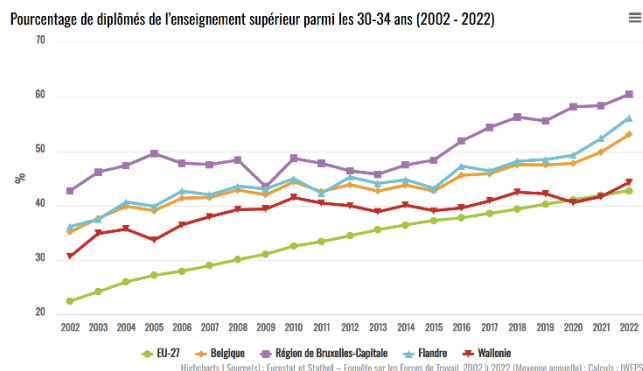
En effet, le pourcentage d'individus en incapacité de travail de longue durée en Région wallonne est de 14,1% en 2021 contre 9,3% du côté flamands (Indicators.be, 2023).

Il est clair qu'un employeur aura plus de difficultés à s'engager dans un contrat qu'il soit déterminé ou non, si la personne en face de lui a de grands risques d'être incapable d'assurer

son poste sur un long laps de temps. Cet argument est évidemment en défaveur des travailleurs wallons.

De plus, une étude réalisée par l'Iweps, organisée par Statbel et supervisée par Eurostat montre, via un échantillon d'individus âgés de 30 à 34 ans, une différence entre les régions quant au nombre de diplômés de l'enseignement supérieur de cette tranche d'âge-là, regardons :

Tableau 7



Nous pouvons constater qu'en 2022, le nombre de personnes diplômées de l'enseignement supérieur parmi les 30-34 ans est largement inférieur en Wallonie en comparaison à la Flandre. En 2022, 44,3% de cette tranche d'âge-là dispose d'un diplôme du supérieur au sud du pays tandis que dans le nord, le pourcentage est de 56,2% (Iweps, 2024).

Dans cette perspective, il est clair que pour des emplois qui demandent un diplôme de cette catégorie, les employeurs néerlandophones auront plus tendance à chercher des individus venant de leur région, sachant qu'ils possèdent un vivier plus grand et donc une plus grande facilité à trouver des individus aux compétences recherchées.

Cet autre argument n'est pas en faveur des travailleurs wallons tant au niveau de leur image que de leur entrée sur le marché du travail flamand.

De plus, l'enseignement francophone ne s'est pas amélioré depuis l'an 2000. Selon les classements qui évaluent le système éducatif au niveau international, celui-ci se trouve au bas de l'échelle par rapport aux autres pays industrialisé (OCDE). La Fédération Wallonie-Bruxelles est en outre nettement au-dessus de la Flandre en termes de redoublement (Huwart, 2019, p. 32).

La Wallonie possède des écoles parmi les moins digitalisées d'Europe. A titre d'exemple, en 2018, il n'y avait que 11,2 ordinateurs pour 100 élèves, ce qui montre un véritable manque d'équipements au sein des écoles secondaires wallonnes, alors que la digitalisation est

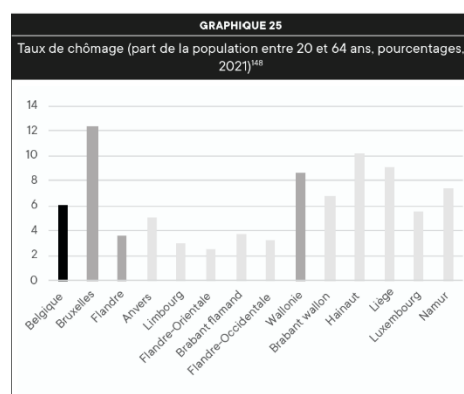
essentielle pour le développement économique d'un pays (Huwart, pp. 54-57). Ce manque de digitalisation et d'amélioration dans l'enseignement en Wallonie est en défaveur des Francophones de Belgique : moins de possibilité d'être embauché si moins éduqué avec pour conséquence de ne pouvoir postuler pour un grand nombre de postes vacants qui sont mis à la disposition des travailleurs francophones en Flandre.

Posons-nous la question de savoir si le Wallon n'est finalement pas fainéant.

Une image stéréotypée existe du travailleur flamand toujours motivé et très productif, tandis que celle du Wallon plus paresseux (Dermine, 2023, p. 129). Une étude menée par la KU Leuven a montré que 22% des flamands considéraient les Wallons comme fainéants (Dermine, 2023). Cette impression est sujette à de nombreuses polémiques tant au nord qu'au sud.

En 2021, le taux de chômage est de 3,6% en Flandre pour 8.6% en Wallonie, ce qui représente 95 000 personnes au nord pour 131 000 personnes au sud.

Tableau 8



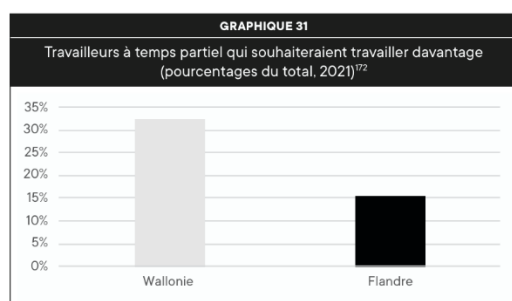
Source : Eurostat

Concernant le taux d'activité, c'est-à-dire, le pourcentage de la population qui participe au marché du travail, soit en travaillant ou en cherchant un emploi, celui-ci est fin 2023, nettement supérieur en Flandre avec 76, 8% contre 65, 5% en Wallonie (Statbel, 2024). Ces différents indicateurs permettent d'apercevoir le potentiel productif d'une région et sa capacité à générer des activités économiques. Bien entendu, le fait que des personnes ne participent pas au marché du travail ne signifie pas qu'elles ne servent à rien. Certains n'ont, en effet, plus une santé qui leur permette de travailler ou encore, d'autres réalisent des activités bénévoles (Dermine 2023, p. 134).

Tous les ans, une analyse est réalisée sur les forces de travail (EFT) par un sondage dans les ménages qui doivent répondre à cette question : "Souhaitez-vous travailler plus d'heures par semaine si vos revenus professionnels augmentent proportionnellement ?". Le résultat est clair,

14.1% des personnes sondées en Wallonie répondent par l’affirmative contre 13.1% en Flandre. Ci-dessous encore, un graphique reprenant le pourcentage des travailleurs qui travaillent à temps partiel et qui aimeraient travailler plus, justifiant le travail à temps partiel par le fait que leur job n’est pas disponible à temps plein. De plus, il existe plus de possibilités de trouver un emploi en Flandre (Dermine, 2023, p. 146).

Tableau 9



Source : Statbel 2021

Les Wallons ne sont pas moins travailleurs : les différents écarts sur le marché de l’emploi flamand et wallon montrent une certaine réalité économique et démographique distincte. L’emploi en Flandre bénéficie d’une démographie vieillissante et d’un plus grand nombre d’emplois à temps partiel, tandis qu’en Wallonie, il y a un plus grand nombre de personnes en situation d’invalidité ou de maladie. Les stéréotypes des Flamands concernant les Wallons sont contredits par différents faits. Les Wallons ont une plus grande volonté de travailler plus, ils ont plus tendance à passer la frontière linguistique ainsi qu’une plus grande tendance à parcourir de plus longues distances pour se rendre au travail. La grande problématique en Wallonie n’est pas le manque de volonté de travailler mais le manque de disponibilité d’emploi. Il est donc essentiel d’avoir cette mobilité interrégionale ainsi qu’un apprentissage des langues systématiques, notamment le néerlandais afin d’éviter tout malentendu (Dermine, 2023, pp. 153-155).

De plus, le monde a une fâcheuse tendance à simplifier les choses par des stéréotypes qui évoluent et peuvent s’inverser. Comme les Flamands, qui autrefois, étaient vus comme paresseux lors de la période de prospérité wallonne et voilà qu’aujourd’hui, cela s’est inversé. Il est donc important de lutter contre ces clichés réducteurs (Dermine, 2023, p. 155).

Les causes de la stabilité au fil des années de la mobilité interrégionale de la partie wallonne vers la Flandre sont assez évidentes. Il existe toujours aujourd’hui des idées autour du fait que le néerlandais est une langue difficile et ne sert à rien. Cette barrière existe toujours dans la tête des Wallons, ce qui ne facilite pas l’engagement. De plus, les entreprises flamandes qui

proposent des emplois ne sont pas faciles d'accès, généralement dans des zones où peu de transports en commun existent.

De plus, la législation linguistique flamande ne permet pas au VDAB de donner des formations professionnelles en français tout comme le Forem en Wallonie ne peut le faire en néerlandais. Dans la même idée, cette législation linguistique rend difficile l'accès aux documents importants (contrat de travail, ... etc.) ou consignes de travail en français. Ce qui montre ici que le manque de connaissances du néerlandais dans le sud du pays associée à une législation linguistique qui ne permet pas de services en français, rend difficile l'inclusion des travailleurs francophones en Flandre. Elle protège les travailleurs flamands en évitant de franciser leur région. Malgré cela, cette législation peut être vue comme un ralentissement dans le processus de mobilité et semble être considérée comme une forme de discrimination par les travailleurs voulant traverser la frontière linguistique (Carpentier & al., 2023).

Ensuite, les travailleurs wallons n'ont pas tout du travailleur modèle, avec un beaucoup plus haut pourcentage de travailleurs en incapacité de travail de longue durée ou encore, un pourcentage de jeunes travailleurs ayant un diplôme d'enseignement supérieur nettement en deçà de leur voisin flamand. Finalement, il existe un grand nombre de stéréotypes entre Flamands et Wallons, souvent négatifs mais provenant des deux côtés. L'un des points principaux est, bien entendu, l'idée que le travailleur wallon est un fainéant mais Thomas Dermine donne de bons arguments pour valoriser le travailleur wallon face à cette opinion. Ces différents facteurs peuvent laisser entrevoir qu'un employeur flamand favorisera plus un travailleur provenant de sa propre région, en ayant en tête les potentiels jugements négatifs qui subsistent par rapport à la main d'œuvre wallonne. Ces statistiques énoncées plus tôt peuvent avoir un gros impact au niveau de l'engagement des travailleurs wallons et peuvent engendrer certaines formes de discriminations.

Également, les stéréotypes, des perceptions partagées concernant les qualités, les attributs et les comportements liés aux membres d'un groupe sociaux spécifiques (Ndobo, 2010), peuvent bien évidemment avoir des conséquences négatives et donc amener à de la discrimination.

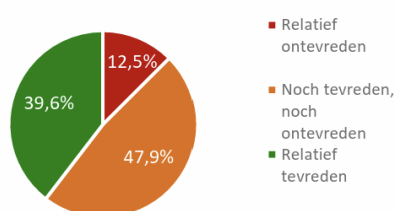
Cependant, une étude flamande a montré que les travailleurs francophones en Flandre résilient leur contrat pour différentes raisons personnelles, parce que le travail en néerlandais était trop difficile ou encore parce qu'ils n'arriveraient pas à s'entendre avec leurs collègues néerlandophones. Tandis que les employeurs résilient le contrat pour manque de connaissances

techniques, d'un trop grand nombre de maladies mais principalement pour manque de capacités linguistiques. Ce qui peut aussi laisser entrevoir une forme de discrimination car s'il existe une différence de traitement ou un jugement de valeur par rapport aux compétences des travailleurs wallons, à priori, cela impliquera de la discrimination (Carpentier & al., 2023, p. 78).

Par cette même étude qui utilise un échantillon de travailleurs, un peu moins de 40% des demandeurs d'emploi wallons se considèrent comme satisfait de leur dernier emploi en Flandre, avec 13% d'insatisfaits.

Tableau 10

Waalse werkzoekenden (N=46)



Source: IDEA Consult op basis van de enquête bij Brusselse en Waalse werkzoekenden

Cette potentielle discrimination peut aussi être entendue du point de vue de la forte croissance de l'extrême droite en Flandre. Dans le contexte politique actuel, les futures élections de juin 2024 nous montrent que la tendance s'accroît encore 5 ans après les derniers scrutins. Selon les différentes études réalisées en Flandre et en Wallonie, utilisant un échantillon d'électeurs, le premier parti de Flandre serait le Vlaams Belang avec des prévisions autour de 26 à 28%, ce qui en ferait le premier parti du nord du pays (La Libre, 2023). Ce parti politique, dans leur vidéo de campagne, en 2019, disait ceci : *“le Flamand travaille très dur et pourtant notre pays ne s'améliore pas, nous devons jeter ce lest supplémentaire par-dessus bord et arrêter de remplir les trous wallons sans fond et de payer une facture d'immigration que personne n'a demandée. Le Flamand mérite mieux. D'abord notre peuple.”* (Vlaams Belang, 2019). En analysant ce slogan, nous pouvons en déduire un certain pessimisme du côté flamand concernant la communauté wallonne et la possibilité pour elle de se remettre sur pied. Il semblerait qu'ils pensent donner trop d'argent aux Wallons, sans que ça leur fasse se redresser. Cette montée en puissance d'un parti comme celui-là montre qu'un grand nombre de Néerlandophones partage ces idées et que l'harmonie qui peut exister, pourrait disparaître un peu plus, en cas de majorité en faveur du Vlaams Belang. N'est-ce pas une forme de mépris que de penser que la Wallonie est un trou sans fond qu'il ne faut plus aider à remplir ? Et que les

Wallons sont du lest qu'on peut jeter par-dessus bord ? Telle est la question mais cet engouement pour le Belang reflète une vision négative du Wallon qui pourrait l'affecter sur son lieu de travail.

Ces différents éléments laissent penser que les travailleurs francophones ne sont pas tant les bienvenus que ça sur le marché du travail flamand. Mais pouvons-nous parler déjà de discrimination ? En tout cas, le travailleur wallon ne semble pas disposer de toutes les cartes concernant la diminution de mobilité du sud vers le nord. Les relations ne semblent pas toujours excellentes et les employeurs ont vraisemblablement de grands a priori sur leurs voisins wallons. C'est donc pour cela qu'il est important de collecter des données concernant des individus qui ont travaillé sur le marché professionnel flamand, afin d'avoir leur ressenti et pouvoir tirer des conclusions importantes. Tout ceci permet de nous poser des questions sur la théorie néoclassique et permet de constater que l'histoire, les conflits, la politique, les communautés et leurs relations exercent une grande influence sur le marché du travail.

2.3.3.3 Les Flamands en Wallonie

Dans cette partie, nous examinons pourquoi il n'y a pas plus de Flamands qui travaillent en Wallonie, s'il existe une sorte de discrimination et si un mouvement anti-flamand commence à voir le jour.

2.3.3.3.1 Les origines de la migration flamande

Au XIX^{ème} siècle, la révolution industrielle mène un grand nombre d'individus vers le Sillon Sambre et Meuse pour travailler soit dans les mines, la verrerie, sidérurgie ou encore la fabrication métallique. Ces différentes industries cherchent beaucoup de main d'œuvre, se focalisant d'abord vers les régions avoisinantes pour ensuite se diriger vers des contrées plus lointaines, telle la Flandre. Dans le domaine de l'agriculture les Flamands sont aussi fortement demandés après le départ de beaucoup de Wallons vers d'autres horizons (Goddeeris & Hermans, 2012).

A la fin du siècle, la tendance augmente à la suite de l'affaiblissement de l'économie flamande dans l'agriculture avec l'arrivée des céréales américaines et la plongée du secteur textile flamand lié au travail à domicile et littéralement balayé par le textile industriel britannique. L'apparition des transports publics va fortement accélérer le processus. Bien entendu, l'industrie wallonne ne va pas seulement se tourner vers la Flandre mais aussi l'Italie, l'Allemagne, etc, mais dans les années 30, lors de la grande dépression le gouvernement s'est une nouvelle fois tourné vers la main d'œuvre flamande. C'est dans les années 50 que cette

tendance s'est stabilisée suite à la crise industrielle wallonne et à l'expansion de l'économie flamande. La migration ne s'arrête toutefois pas là, elle continuait sous la forme d'achat d'exploitation agricole (Petteau, 2012).

A cette époque, l'intégration se fait par l'assimilation, c'est à dire, l'apprentissage du français, la transformation du Flamand en travailleur francophone. Peu de choses étaient mises en place pour le considérer en tant que Flamand et pour répondre à ses besoins.

L'image des Flamands était très négative. Et cela s'est répandu dans l'opinion publique populaire. August De Groeve, en 1920, disait même que les Flamands étaient considérés comme une race inférieure et qu'il valait mieux ne pas affirmer être originaire du nord du pays. Un grand nombre de stéréotypes apparaissent à ce moment-là, comme le Flamand alcoolique ou encore violent. Ces stéréotypes n'étaient clairement pas basés sur de véritables fondements (Petteau, 2012).

Avec le temps, ces différents clichés s'atténueront, avec l'arrivée de nouvelles générations. De plus, ces différentes générations vont essayer dans un premier temps de maintenir le lien avec la culture et la langue flamande (Petteau, 2012).

2.3.3.3.2. La mobilité actuelle

En 2018-2019, 1,3% des salariés flamands travaillent en région wallonne en ce qui représente plus de 32 000 personnes (Carpentier & al., 2023, p. 78). En 2021, selon les chiffres du Forem, ils étaient environ, 34 000 à passer la frontière linguistique tous les jours, nous voyons donc une stabilité entre ces différentes années (Carpentier & al., 2023).

2.3.3.3.3 Les raisons de cette stabilité

Parlons dans un premier temps des revenus. En 2021, en moyenne, chaque personne disposait d'un revenu net imposable de 20 357 euros par an en Belgique. Comparons les régions wallonne et flamande afin de percevoir les différences. Durant cette même année, le revenu net imposable en Wallonie, en moyenne, était de 19 192 euros alors que chez les voisins du sud, la moyenne était de 21 776 euros par an (Statbel, 2023). Ceci montre une réelle différence entre les deux régions et nous fait nous poser une question : pourquoi aller travailler dans une région qui ne parle pas ma langue et pour finalement, gagner moins en moyenne ? Nous constatons, ici que la différence de salaire n'est pas négligeable, ce qui n'a forcément pas accentué la mobilité interrégionale du pays.

De plus, il est intéressant de regarder le nombre de postes vacants par région en Belgique. Fin 2023, les entreprises belges disposaient d'exactly 184 431 emplois vacants. En lien avec le

nombre que nous venons de citer, nous pouvons constater qu'il y a une grande disparité entre les régions sur le nombre de postes vacants. La répartition est déterminée comme ceci : 66,07% en Flandre, 13,24% à Bruxelles et 20,69% en Wallonie. Ceci montre donc qu'il y a un véritable fossé entre les différentes régions concernant l'offre d'emploi en Belgique. Il est donc clair qu'un néerlandophone, qui, en moyenne, gagne plus dans sa région et qui en plus dispose, potentiellement, d'un plus grand nombre d'opportunités, aura moins tendance à franchir la frontière linguistique (Statbel, 2023).

Finalement, nous pouvons aussi constater qu'en fin 2022, sur les 1 141 700 PME (petites ou moyennes entreprises), 62,5% étaient installées en Flandre contre 25,4% en Wallonie. De la même manière, pour 1000 habitants, la Flandre dispose de 105,3 PME pour 78,8 dans le Sud du pays (SPF Economie, 2023). Cette analyse montre une nouvelle fois qu'un Néerlandophone a la possibilité d'entretenir des relations avec largement plus d'entreprises que s'il travaillait en Wallonie. Ceci montre une nouvelle raison pour laquelle il n'y a pas de croissance dans la mobilité interrégionale du nord au sud de la Belgique. De plus, Les Flamands ont moins tendance à se déplacer loin de chez eux (SPF Economie, 2023).

2.3.3.3.4 Un mouvement anti-flamand en Wallonie ?

Malgré ce que l'on pourrait penser dû au fait qu'une partie des Flamands ont une mauvaise image des Wallons, que des stéréotypes ont été créés, qu'un faible engagement dans les entreprises du sud du pays ou encore que des relations entre employés venant de communautés différentes sont ressenties parfois négativement, les Francophones de Belgique ne semblent pas vouloir créer de mouvement contre la Flandre. Le dernier parti politique qui voulait se détacher peu ou prou des Flamands fut le Rassemblement Wallon, un parti régionaliste, qui prônait le nationalisme wallon, créé en 1968 et qui commença son déclin dès 1985. Ce qui montre que du côté wallon, la tendance n'est pas à la séparation. Tous les partis politiques francophones belges sont en faveur de l'Etat fédéral instauré aujourd'hui et l'heure n'est pas à la séparation dans le sud du pays malgré le fait qu'en Flandre la tendance semble contraire. La Wallonie, par la disparité économique entre les régions, est plus dépendante de la Flandre que l'inverse, même si un mouvement anti-flamand pourrait voir le jour si l'extrême droite flamande se renforce encore (Wikipédia, 2024).

2.4 Les solutions pour faciliter la mobilité interrégionale

Il est question dans cette partie de voir quelle solution potentielle pourrait être mise en place afin d'augmenter cette mobilité entre la Flandre et la Wallonie et ainsi renforcer les liens entre les communautés.

- Une plus grande collaboration entre le Forem et le VDAB semblerait être une bonne solution car les entreprises flamandes ne connaissent pas réellement les travailleurs wallons. Le Forem a pour mission de mettre le maximum de Wallons au travail. Rien dans la législation n'empêche que ce soit en Flandre.
- Les connaissances dans les différentes langues liées aux régions dépendent du secteur. Un maçon semble avoir moins besoin du néerlandais qu'un chargé de communication d'une entreprise. Mais les exigences linguistiques semblent souvent surestimées ce qui refroidit les travailleurs de l'autre région. Il vaudrait donc mieux évaluer ces différents besoins.
- Mettre en place encore plus de formations linguistiques accessibles. Elles semblent parfois trop coûteuses mais beaucoup d'alternatives existent, comme ce que fournissent le Forem ou la VDAB avec les Werkweek.
- De plus, les employeurs flamands fournissent, exclusivement, des instructions ou des documents en néerlandais à cause de la législation linguistique, ce qui ne facilite pas l'accueil des francophones et qui pourrait être vu comme une forme de discrimination. Il faudrait donc fournir dans les différentes régions des documents et consignes adaptées aux salariés. Il en va de même pour les formations qui ne se font que dans la langue régionale, ce qui ne facilite pas l'inclusion et l'apprentissage. Cela doit aussi être pris en charge par les différentes organisations.
- Les entreprises et les pouvoirs publics devraient aussi faciliter la mobilité de leurs travailleurs venant d'autres régions en mettant en place de nouvelles pratiques, comme un plus grand accès aux transports en commun permettant ainsi de faire face à ces obstacles. (Carpentier & al., 2023, p. 25)

Ces différentes solutions pourraient être mises en place afin de remédier à cette stagnation du nombre de travailleurs wallons en Flandre. Cependant, un changement dans les mentalités ainsi que dans la perception des individus des autres régions sont également nécessaires afin de continuer à progresser et renouer avec une grande prospérité belge. Ces solutions peuvent être des portes d'entrée à la réconciliation entre les deux communautés. Regardons maintenant si la discrimination présumée existe belle et bien.

3. Etude qualitative

3.1 Question de recherche et pourquoi une analyse qualitative

Ce mémoire vise à évaluer les relations actuelles entre Flamands et Wallons, en se focalisant sur le marché du travail, il est question de montrer s'il existe une discrimination liée à la région d'origine du travailleur, dans son recrutement, son traitement et autre. Le problème de ce sujet est que toute forme de discrimination est bien entendu interdite, c'est-à-dire qu'aucun chef d'entreprise ou même employé ne dira publiquement qu'au sein de son organisation, de la discrimination existe car cela serait puni par la loi.

Cette impasse nous amène au constat qu'il n'est pas possible d'obtenir des informations sur le sujet dans la littérature scientifique malgré le fait que beaucoup d'informations nous laissent penser qu'une forme de discrimination existe au sein des organisations flamandes concernant les Wallons mais rien ne peut être totalement avéré. Le sujet de ce mémoire fait donc référence à une hypothèse : "Il existe une forme de discrimination entre Flamands et Wallons sur le marché du travail belge".

Cette étude tente donc de démontrer s'il existe bel et bien une discrimination entre ces deux groupes et cela ne peut être réalisé qu'en collectant des données par le biais de personnes qui possèdent les informations relevant de cette problématique. Ces personnes sont toutes les six différentes sur plusieurs aspects, ce qui a permis d'avoir une plus grande variété d'informations. Le chiffre six peut paraître léger mais étant donné la difficulté de trouver des personnes ayant eu ce type d'expériences ou d'obtenir des interviews avec des chefs d'entreprises, cela est suffisant.

Cette analyse se fera sous la forme d'une étude qualitative dû au fait qu'il est assez difficile de trouver des personnes travaillant en Flandre ou ayant un contact avec des Flamands au quotidien.

3.2 Méthodologie

Il est très difficile d'obtenir suffisamment de personnes ayant vécu une expérience en Flandre pour un Wallon ou en Wallonie pour un Flamand et comme montré plus tôt, les chiffres stagnent voire diminuent, ce qui ne rend pas la tâche simple. La méthode qualitative facilite la collecte d'informations relatives à ma question de recherche à savoir obtenir des réponses sur les différentes expériences vécues par des individus et savoir donc, s'il existe bel et bien une forme de discrimination liée à la communauté d'origine. Cette analyse s'est donc réalisée via 6 interviews distinctes de personnes fiables et compétentes sur le sujet.

L'analyse s'est divisée en deux parties distinctes afin de mettre en place les conclusions les plus précises possibles. La première consiste en une analyse verticale, celle-ci explore en profondeur chaque interview individuelle afin de saisir les spécificités propres à chaque interview. Ensuite, l'analyse horizontale compare les différents cas afin d'identifier des similitudes et différences, facilitant la généralisation des résultats et l'observation des tendances globales. Cela va permettre d'analyser les informations qui ont été recueillies durant les différentes interviews afin de tirer des conclusions liées à l'hypothèse de cette étude. Ces deux types d'analyses vont permettre d'avoir une vision complète des relations intercommunautaires et des discriminations potentielles sur le marché du travail.

Ces interviews ont permis d'obtenir des informations de points de vue différents et d'avoir des données plus approfondies sur le sujet dans un cadre plus personnel, ce qui facilite l'obtention d'informations qui ne peuvent être révélées de manière publique pour la simple raison que la discrimination est interdite.

Pour ces interviews, j'ai donc réalisé un guide d'interview que vous pouvez retrouver en annexe avec des questions de types semi-directives, en me laissant la liberté d'en dériver pour obtenir le plus d'informations possibles et me permettre d'aller sur différentes pistes, ceci dû au fait que les six intervenants vivent des expériences différentes, ne travaillent pas de la même manière et ne sont pas issus du même milieu. Ces différentes questions se basent sur les relations plus globales entre Flamands et Wallons, afin de se diriger ensuite vers la discrimination et savoir s'ils ont vécu/vu cette forme d'illégalité au sein de leurs entreprises ou chez d'autres. Cela permet de voir si les Flamands et les Wallons sont capables de s'entendre, abordant aussi des thèmes tel que le problème de la langue ainsi que le problème des stéréotypes. Bien entendu les questions n'étaient pas communiquées à l'avance afin d'avoir le plus de spontanéité possible durant l'entretien. Les différentes interviews ont été réalisées en face à face mais aussi via l'application Teams par souci de logistique pour l'intervenant.

Enfin, le choix des différents intervenants vise à trouver des personnes connaissant le sujet et principalement des personnes qui vivent cette mobilité interrégionale en Belgique afin d'obtenir des informations sur ce qu'ils ont vécu/vu pour pouvoir tirer des conclusions face à l'hypothèse mise en place. Les interviewées sont des personnes au centre de la thématique et semblent être les individus qu'il fallait pour obtenir des informations sur le sujet. Vu leur profession, leur haut taux d'activité et le sujet délicat, il n'a, en général, pas été très facile de les convaincre de participer à ce travail.

4. Analyse verticale

4.1 Christophe Deborsu

L'analyse verticale permet d'examiner en profondeur les différentes interviews afin d'en voir les spécificités. Cette approche va permettre d'identifier des facteurs uniques influençant les relations intercommunautaires et la discrimination sur le marché du travail belge.

Christophe Deborsu est un journaliste wallon qui a travaillé quatre ans en Flandre chez Woestijnvis. Le reste de sa carrière s'est déroulée à Bruxelles et en Wallonie chez RTL et la RTBF comme journaliste ou encore présentateur. Il a écrit plusieurs livres sur les relations entre Flamands et Wallons. Aujourd'hui, il est considéré comme expert sur le sujet.

Dans son cas, M. Deborsu nous partage que les relations qu'il a eues avec ses collègues néerlandophones ne sont pas différentes de celles qu'il a pu avoir en Wallonie ou à Bruxelles, ceci dû au fait que chacun partage la même passion pour la télévision et qu'il est arrivé en Flandre avec une certaine notoriété. Cela a facilité son acceptation dans un nouvel environnement. Pour lui, les Wallons et les Flamands peuvent s'entendre. En Flandre, pour être accepté, il faut se montrer vaillant, parler le mieux néerlandais possible ou en tout cas, montrer qu'on essaye d'apprendre et qu'on travaille autant que les Flamands, c'est-à-dire beaucoup.

En termes de discrimination, sa vision n'est pas positive. Des entrepreneurs flamands lui ont confié qu'ils préféreraient engager des Français que des Wallons. Pourquoi ? Parce que les Wallons sont souvent malades, parce qu'ils savent que s'ils sont licenciés, ils seront au chômage pour une durée illimitée et que cela ne leur donne pas toujours envie d'être courageux. Certains chefs d'entreprises flamands considèrent les collaborateurs wallons comme moins fiables voire moins bons. Ils ne seront engagés qu'en dernier recours. De plus, des entrepreneurs liés au VOKA, un réseau d'entreprise flamand, en Flandre Occidentale ont préféré engager au Mexique et en Inde car ce sont des pays difficiles et les Flamands pensent qu'ils seront plus courageux ou encore qu'ils s'adapteront mieux et parleront plus vite néerlandais. L'un des problèmes est que la perception du Wallon est mise en lien avec la situation économique de sa région, cela n'embellit pas l'image des travailleurs venant du sud du pays.

De plus, le manque de connaissance du néerlandais est un facteur négatif. Il n'est pas encore rendu obligatoire dans l'enseignement en Wallonie, ce qui rend la relation difficile puisqu'en Flandre, le français a toujours été une obligation. En abordant la question du néerlandais, M

Deborsu nous dit qu'il est possible de travailler en Flandre sans parler parfaitement néerlandais, généralement à des postes sans contact. Mais pour monter dans l'entreprise, cela est obligatoire.

Il conclut par ceci : « *Tout ça fait en sorte que la discrimination est larvée, ce n'est pas une discrimination active. Un Flamand ne va pas dire : « T'es wallon, casse-toi" .* Le journaliste insinue qu'une discrimination existe mais qu'elle n'est pas directe. L'ensemble des facteurs expliqués ci-dessus justifient le fait qu'il y ait peu d'engagements wallons en Flandre et que les stéréotypes et toutes les caractéristiques qui lui sont associées, créent une image d'un individu moins attractif à engager.

Dans le sens inverse, les Flamands ne marquent pas d'intérêt à venir en Wallonie car ils n'y gagneraient pas grand-chose. Le salaire est plus élevé chez eux et il y a un plus grand nombre d'entreprises, donc les Flamands n'ont pas réellement d'avantages à faire de longs déplacements en traversant la frontière linguistique.

Pour augmenter la mobilité, M. Deborsu pense que les transports en commun sont très importants mais que la pièce maitresse est la connaissance des langues. Forcer chaque communauté à pousser son niveau en langues serait le point central pour une meilleure relation et donc une meilleure activité interrégionale.

Cette analyse montre qu'il existe bien un problème, principalement du côté flamand, à cause des stéréotypes et des idées reçues du Wallon malade, absent, en retard ou encore fainéant. Les problèmes sont aussi liés au manque de connaissance des langues, ce qui entrave cette mobilité et augmente les idées négatives associées aux francophones. Des solutions peuvent être mises en place afin d'être plus accepté/respecté et finalement faire repartir à la hausse le nombre de Francophones en Flandre.

4.2 Pierre Dubrulle

Pierre Dubrulle est le directeur général de Daphne, entreprise de distribution de livres située à Gand, composée de 50 employés. Les Wallons qui travaillent dans son entreprise sont toujours bien intégrés. Le seul problème dont il m'a fait part est qu'ils ne connaissent pas le néerlandais. Ce problème apporte occasionnellement une difficulté d'intégration, car ce sont généralement les Néerlandophones qui vont parler français, ce qui amène de la frustration de leur part. Il pense aussi que les Flamands parlent mieux français que l'inverse et qu'ils connaissent mieux les langues en général bien que le niveau en langues, en tout cas en français, a drastiquement baissé depuis une dizaine d'années en Flandre. Il continue son discours en disant que si le

Wallon ne veut/peut pas toujours parler c'est notamment dû au fait que le néerlandais n'est pas obligatoire en Wallonie.

En termes de discrimination pure, son entreprise est prête à accueillir des Francophones. Chez lui aucune discrimination à l'engagement n'a pas lieu. Pour lui, il n'y a pas de réelle différence entre Flamands et Wallons en termes de productivité mais qu'il existe une réelle culture du travail en Flandre. Il pense qu'en Wallonie, ce ne sont pas les personnes qui fabriquent les stéréotypes concernant la capacité du travailleur wallon mais que cela viendrait du climat, l'ambition de travailler moins et gagner plus. Il pense que cela est devenu culturel. Il insinue donc que les Flamands travaillent plus que les Wallons, montrant une image négative. Les généralités sont toujours dangereuses mais il pense que les stéréotypes sont fondés et que le système permet d'être fainéant ou malade, ce qui, sans le dire, affirme que les Wallons le sont. Il dit même que certains considèrent les Francophones comme moins bons, que cela serait en lien avec leur économie. Il existe une tendance selon laquelle des entrepreneurs flamands se tournent plus vers l'étranger car, lesdits étrangers travailleront plus vite et ils s'adapteront plus facilement. Par ailleurs, il est possible de travailler en Flandre sans le néerlandais mais généralement à des postes sans contact.

Il semble que le problème de cette stagnation en termes de mobilité francophone vers la Flandre soit le climat social qui règne en Belgique : le système permet de ne pas travailler. Il parle d'incitants fiscaux qui pourraient être une solution. Tout cela amène au constat qu'il existe une fissure en Belgique. La montée de l'extrême droite en Flandre montre que les gens ne sont pas contents de quelque chose – entre autres du manque de zèle au travail des Wallons - et le font savoir en votant.

Concernant le nombre de travailleurs flamands en Wallonie, il précise que le salaire est plus haut en Flandre, qu'un plus grand nombre de postes vacants existe en Flandre, que culturellement c'est dur de changer d'environnement culturel et qu'il est difficile de déménager. Ce sont les raisons pour lesquels les chiffres n'augmentent pas. Il estime aussi qu'une tendance anti-wallonne peut exister car les Flamands donnent pas mal d'argent à la Wallonie sans voir de changements en face. Cela montre qu'il existe une réelle stigmatisation en Flandre et que le Wallon est vu comme une sorte de "profiteur".

M. Dubrulle semble tendre les bras aux Wallons, surtout au sein de son entreprise mais revient toujours au problème de langue. Son interview nous montre qu'un grand nombre de stéréotypes existent dans la tête des employeurs flamands, que ce soit en termes de capacité linguistique ou

encore techniques, qu'un étranger sera parfois préféré, ce qui affiche une défiance flamande. Il remet beaucoup en cause le système wallon qui semble créer la fainéantise ou le manque de connaissance. Mais par la force des choses, cela renforce les clichés et impacte les travailleurs. Une forme de discrimination semble bien exister malgré tout le positif qu'il essaye de prôner.

4.3 Michel Soubry

Michel Soubry est le directeur général de la célèbre marque de pâtes alimentaires Soubry. Il dirige plus de 400 employés, regroupant des Français, des Wallons et des Flamands. Au sein de son entreprise, les formations sont dispensées dans les deux langues, ce qui permet aux francophones de ne plus seulement travailler à des postes d'exécution mais aussi à des postes avec plus de responsabilités. Malgré tout, les jobs de gestionnaires sont l'apanage de personnes bilingues.

Néanmoins, il nous est dit qu'il est souvent nécessaire d'expliquer les choses différemment à un francophone. En clair, des discussions ont souvent lieu lors d'une demande de l'employeur, ce qui amène à ce que beaucoup de processus prennent ainsi plus de temps. Cette remarque montre qu'une forme de préjugés existe. Les Wallons semblent plus lents et demandent plus d'explications. Cela proviendrait d'une différence de culture et montrerait que la manière de travailler change entre les communautés.

Il affirme que les Flamands parlent mieux français que l'inverse en général, ce qui montre une nouvelle fois que cette pensée existe en Flandre.

Au sein de son entreprise, il arrive qu'il y ait des tensions entre les communautés, en termes d'intégration ou à cause de la langue mais cela est très vite encadré par la société qui possède une politique anti-discrimination stricte parce qu'elle se veut être une société bilingue.

Chez Soubry, il n'y a aucune discrimination à l'engagement, chacun a autant de chance. Cela se base sur la formation. Celui qui n'arrivera pas à bien réaliser la tâche qui lui est confiée ne sera pas conservé, même si celui-ci est flamand.

Au début, il existait des collaborateurs flamands qui n'appréciaient pas la venue des Francophones à cause de la langue et des différents préjugés. Mais l'entreprise combat la discrimination car elle veut conserver ses employés, le marché de l'emploi en Flandre étant exsangue. Mais ce manque d'appréciation a bien existé et existe toujours dans une moindre mesure.

Il a également souligné que certains employeurs flamands continuent de penser que les travailleurs wallons sont moins bons qu'en Flandre mais que généralement cela provient de

personnes qui ne sont pas fortement en contact avec la Wallonie. Tôt ou tard, un employeur devra engager en Wallonie car on ne trouve plus personne en Flandre. Il dit : « *Mais oui, j'ai entendu des propos de patrons qui disent : « Comment peux-tu travailler avec des Francophones, des Wallons, des Français ?* » ce qui montre qu'une discrimination persiste dans les pensées de certains chefs d'entreprise flamands. Concernant les stéréotypes, certains continuent de penser que « *bon, nous, on est les meilleurs* » et que les autres sont moins bons. Malgré tout, il confirme qu'il ne faut pas en faire une généralité mais que cela existe.

Il pense tout de même qu'il est possible de travailler en Flandre sans le néerlandais mais à des postes avec peu de responsabilités. Le manque de mobilité entre Nord et Sud viendrait de la Belgique en général. Comme il le dit, il y a beaucoup de préjugés qui viennent d'une méconnaissance de l'autre et les régions se séparent de plus en plus. Une des solutions qu'il propose est de réduire le chômage à durée indéterminée qui permettrait de ne pas travailler qui empêcherait cette mobilité. Il propose également d'améliorer les collaborations entre le Forem et la VDAB.

Pour terminer, son interview montre qu'au sein de son entreprise, une politique anti-discrimination est mise en place, bien que des tensions peuvent exister. Cependant, les préjugés sont de plus en plus présents et certains employeurs pensent toujours que les Flamands sont meilleurs et qu'il n'est pas nécessaire d'engager en Wallonie, ce qui montre encore aujourd'hui qu'il y a une forme de discrimination qui ne semble pas être active mais que l'ensemble des préjugés existants ne facilitent pas l'intégration des Wallons dans les entreprises flamandes.

4.4 Daphné Valsamis

Daphné Valsamis est une experte en marché du travail et en politique socio-économique qui a étudié à Bruxelles et travaille depuis 16 ans chez IDEA Consult en région bruxelloise. Elle a des relations avec la Wallonie et la Flandre grâce à des études qu'elle a pu réaliser comme celle sur la mobilité interrégionale réalisée avec l'Université Catholique de Leuven.

Elle entretient des relations avec la Flandre et donc, avec des Flamands par le biais de ses recherches. Ces rapports se sont toujours bien passés grâce au fait qu'elle parle bien néerlandais et que ses homologues flamands et elle se retrouvent autour d'un projet commun. L'intégration de Wallons en Flandre ou de Flamands en Wallonie se passe généralement de manière cordiale, si l'on montre une volonté d'intégration et une envie de fournir des efforts, que ce soit dans le travail ou encore dans la langue.

En termes de discrimination à l'engagement, elle n'en a jamais constaté à son égard mais il est clair que des Francophones ne veulent pas venir travailler en Flandre à cause du néerlandais et de la peur d'être mal accueilli. Cependant, elle a entendu des entrepreneurs dire qu'ils ne voulaient pas de Francophones dans leur entreprise à cause du manque de connaissance du néerlandais. Elle en revient au fait que le Flamand parle mieux français que l'inverse et aussi que les clichés engendrent des pensées négatives à l'encontre des Francophones comme le fait qu'ils sont moins courageux ou encore fainéants. Encore une fois, ceci est une forme de discrimination, sans être une généralité. Certains entrepreneurs flamands ne veulent pas engager de Francophones par manque de connaissance du sujet, se basant sur les stéréotypes. Concernant le traitement, certains travailleurs francophones n'ont pas aimé leur expérience parce qu'ils n'arrivaient pas à s'entendre avec leurs collègues et que le problème de la langue créait des tensions, que les stéréotypes continuaient à créer de l'animosité entre les communautés et même que certains continuaient à ne pas vouloir voir de francophones dans leur service. Il existe toujours une pensée négative du Wallon qui ne facilite pas son intégration dans le système flamand. En termes de compétences, elle ne considère pas qu'une région est meilleure que l'autre mais qu'une réelle culture du travail existe en Flandre. Cela peut se voir au niveau du taux de chômage. Elle a déjà entendu des Flamands ne voulant pas engager en Wallonie car ils doutaient de leurs compétences. L'idée du "bon" travailleur flamand existe toujours aujourd'hui. Un grand nombre de stéréotypes alimentent toutes ces idées et démontrent une forme de mépris des Wallons. Bref, en Flandre, certains vivent dans l'idée d'une infériorité wallonne, ce qui, à mon sens, est une forme de discrimination.

Malgré cela, il est possible de travailler en Flandre sans le néerlandais mais seulement à des postes sans contact mais il est évident que pour évoluer dans l'entreprise, c'est un indispensable. Le problème de la stagnation de la mobilité interrégionale viendrait du manque de collaboration passée entre le Forem et la VDAB, du manque de connaissance de la langue, du manque de transport pour atteindre les entreprises et le manque de formation dans la langue du travailleur.

La stagnation de la mobilité entre Flamands et Wallonie vient simplement du fait qu'ils ont un plus grand nombre d'offres d'emplois, que les salaires flamands sont plus élevés et qu'il y a plus d'entreprises dans leur région. Comme solution, elle parle d'une meilleure collaboration entre les organisations publiques de l'emploi et une plus grande ouverture d'esprit de chaque côté. Il faut montrer les avantages de cette mobilité. On peut utiliser des incitants financiers ou encore rendre le néerlandais obligatoire en Wallonie.

Son intervention nous permet d'encore une fois, sans faire de généralité, de comprendre qu'il existe beaucoup de préjugés qui affectent le travailleur wallon qui souhaite travailler en Flandre. Des idées selon lesquelles ils semblent être moins bons, moins courageux, plus fainéants. Des idées qui alimentent la pensée de certains Flamands qui ne veulent pas voir de Francophones dans leurs entreprises et qui donc ralentissent la mobilité interrégionale. Cette interview nous démontre encore une fois qu'une forme de discrimination existe sur le marché du travail belge. Elle ne semble pas directe mais bien implicite.

4.5 Bert Mons

Bert Mons est l'administrateur délégué du VOKA, la chambre du commerce en Flandre Occidentale, depuis presque 8 ans. La VOKA représente près de 20 000 entreprises en Belgique, qui engagent en Wallonie, en Flandre et à l'étranger.

Pour commencer, Monsieur Mons parle des relations avec les Wallons comme étant pratiquement les mêmes qu'avec les Flamands. Les relations sont toujours bonnes et l'intégration dans les entreprises se passent toujours dans une ambiance cordiale sans réelle animosité, même s'il peut parfois exister des petites tensions mais la généralité se veut positive.

En termes de discrimination, il nous explique que dans les entreprises qu'il représente, il existe des politiques anti-discriminations. Le marché du travail flamand se vide et les entrepreneurs ont besoin d'un grand nombre de travailleurs. Ils cherchent donc beaucoup en Wallonie mais peu de leurs stratégies de recrutement ont fonctionné, ce qui amène une frustration et provoque une remise en cause du système politique belge, dont la politique d'allocations de chômage qui empêcherait cette mobilité interrégionale. Cela est un vrai frein pour la Flandre occidentale et il pense que cela empêche le développement économique et culturel du pays. Cependant, il existe encore des personnes qui ne veulent pas travailler avec des Wallons et des stéréotypes existent encore, renforçant le problème. Ceci n'est cependant pas une généralité dans sa province.

Il affirme qu'il n'existe pas de différence de compétences entre les régions mais une plus grande culture du travail semblerait exister en Flandre. Il souligne encore une fois que le système fédéral empêche de profiter d'un développement économique, ce qui semble vouloir dire que des personnes, principalement en Wallonie, ont tendance à vouloir rester au chômage à cause de la politique de l'emploi. Une nouvelle fois, ceci véhicule une image un peu négative du wallon qui reste au chômage pour une longue durée. Enfin, il existe encore des personnes qui pensent que les Wallons sont moins compétents que les Flamands, ce n'est pas son cas.

Selon lui, le néerlandais ne semble, encore une fois, pas indispensable pour travailler en Flandre. Des formations en français existent, généralement pour des postes d'exécution. Cependant pour évoluer, il est important de connaître les deux langues. Malgré tout, à la suite d'échecs de recrutement en Wallonie, le VOKA a décidé de se tourner vers des stratégies de promotion en Inde et au Mexique afin de séduire de la main d'œuvre de l'autre côté des océans, ce qui montre qu'une fissure s'est créée à cause du manque de mobilité.

Le faible taux de Flamands en Wallonie vient pour lui du fait qu'il n'y a presque plus de postes vacants. La Flandre propose de meilleurs salaires et il y a plus d'entreprises dans cette région, ce qui rejoint tout ce qui a été dit dans les autres interviews. La faible mobilité viendrait des politiques de chômage belges. Les entreprises engagent plus de Français par le simple fait qu'ils ne disposent pas de ces allocations à durée illimitée, ce qui existe en Belgique et ce qui, pour lui, devrait être supprimées. Il pense qu'il faut continuer de faire de la promotion pour la mobilité et donner plus d'incitants fiscaux à ceux qui bougent.

En conclusion, du positif peut être vu au sein de son témoignage car beaucoup d'initiatives ont été prises et les membres du VOKA ont envie d'engager de la main d'œuvre wallonne. Cependant, de la frustration existe et renvoie une image négative du Wallon par le fait qu'il semble "trop" profiter du chômage, ce qui empêche une croissance économique. Encore aujourd'hui, des Flamands considèrent les Wallons moins bons et ne souhaitent pas travailler avec eux, ce qui montre une nouvelle fois, sans faire de généralité, qu'une discrimination peut exister à l'engagement.

4.6 Thomas Dermine

Thomas Dermine est un membre du gouvernement fédéral, en charge de la politique scientifique et des investissements. Il est membre du Parti socialiste et habite Charleroi. Il a un parcours académique et professionnel entre la Wallonie et la Flandre. Il a écrit un ouvrage sur les clichés entre les deux régions. Il offre une perspective équilibrée sur le sujet, ayant des expériences des deux côtés de la frontière.

Il entretient des relations professionnelles et personnelles étroites avec la Flandre. Ses interactions se font sans distinction de langue, ce qui indique une intégration linguistique dans son environnement professionnel. Cependant, il indique qu'il est très important de connaître les langues dans le contexte belge. Il n'a pas ressenti de différences dans ses interactions du fait qu'il était francophone. Mais il existe des a priori et curiosités au départ qui s'estompent après

les premières interactions. Malgré tout, il existe des stéréotypes qui sont principalement présents dans les esprits des individus plutôt que dans les interactions réelles.

Pour lui, il existe une véritable différence culturelle dans les pratiques du travail entre Wallonie et Flandre. Il note des différences dans les habitudes de pause déjeuner et les interactions extra-professionnelles. Il souligne qu'il y a des différences culturelles du travail plutôt que des différences dans l'éthique du travail. Ce qui est pertinent pour comprendre d'où viennent les stéréotypes.

En termes de stéréotypes, il affirme qu'en Belgique nous avons enfermé les communautés dans ceux-ci mais que les différences réelles sont certainement plus petites que ce qu'en disent les clichés qui grossissent certains traits. D'après lui, certains entrepreneurs flamands sont surpris positivement lorsqu'ils viennent en Wallonie. Cependant, des entrepreneurs qui ne veulent pas engager en Wallonie, cela peut exister mais il est important de ne pas faire de généralité. Il existe également une barrière de la langue et de mobilité qui créent une discrimination implicite. Il ne pense pas qu'il en existe de manière explicite en entreprise.

Pour encore parler de discrimination à l'engagement et dans le traitement, il l'a déjà observé dans le secteur public avec une forme de corporatisme par rapport aux profils linguistiques. Dans le secteur privé, il pense qu'on a tendance à discriminer malgré soi, qu'on a tendance à préférer ceux qui nous ressemblent.

Comme solution pour améliorer cette mobilité interrégionale, il veut améliorer la connaissance des langues chez les jeunes afin de faciliter l'intégration en Flandre. Ce qui souligne l'importance linguistique et de la mobilité pour réduire les barrières implicites et les stéréotypes. Il pense qu'il y a beaucoup de barrières inconscientes et qu'il faut les abaisser en montrant la complémentarité entre les régions.

Cette interview montre que des stéréotypes existent mais leurs impacts sont nuancés. Pour améliorer la mobilité et l'intégration, M Dermine parle de l'importance des langues et de la coopération. Il montre qu'il existe de la discrimination, généralement implicite, c'est-à-dire, basée sur des perceptions erronées et des barrières culturelles plutôt que des actions réelles.

5. Analyse horizontale et conclusion d'analyse

Après avoir analysé ces six différents cas, il est maintenant temps de les comparer et d'évaluer leur situation afin de tirer certaines conclusions et finalement peut-être constater des formes de discrimination sur le marché du travail belge. L'analyse horizontale va permettre de dégager les tendances générales et les points communs des différentes interventions. Cela va permettre de tirer des conclusions plus larges. Cela va donner une vision globale des relations intercommunautaires et des discriminations décrites.

Premièrement, nous pouvons remarquer un point commun entre plusieurs intervenants. Ils parlent d'un problème majeur au niveau de l'intégration des travailleurs Wallons en Flandre, le néerlandais. Presque tous affirment que les Flamands sont meilleurs en français que le Wallon en néerlandais, ils en font même une généralité. Certains expliquent que les Flamands possèdent une meilleure aptitude en langues et que cela leur permet d'avoir un meilleur niveau de manière générale. Cependant, cette qualité peut se transformer parfois en défaut, une frustration existe de devoir toujours faire l'effort de parler français alors qu'à l'inverse cela reste très rare. Ce problème affecte l'intégration et implique souvent de voir les francophones travailler à des postes d'exécution car les différents intervenants sont unanimes : pour avoir un poste avec de plus grandes responsabilités, il faut un niveau suffisant en néerlandais. Un intervenant nous fait même remarquer qu'un Wallon qui parle néerlandais sera toujours bien vu, bien accueilli.

Ce manque de connaissance de la langue engendre aussi parfois des tensions, même s'il existe des exceptions car il est clair que certains postes ne nécessitent pas de parler la langue de l'autre région. Sur ce point-là, nos interlocuteurs sont d'accord : il est possible de travailler en Flandre sans parfaitement parler le néerlandais. Les entrepreneurs interviewés engagent beaucoup de personnes ne sachant pas parler, ne serait-ce qu'un mot et certaines entreprises en cherchent afin d'obtenir de la main d'œuvre. Cependant, ce problème affecte souvent l'image des Francophones en Flandre et renforce l'idée qu'ils n'ont pas les aptitudes nécessaires en langues ou qu'ils ne veulent pas parler néerlandais, ce qui impactera les possibilités d'engagements. Ce problème de langue fait qu'un employeur réfléchira plus avant de s'engager dans une relation avec un Francophone, ce qui empêchera l'expansion de la mobilité interrégionale. Cette généralité renforce les stéréotypes qui bien entendu peuvent amener à des comportements discriminatoires.

Un grand nombre de stéréotypes existent en Flandre à propos des Wallons. L'un parle du fait que les Wallons seront plus lents à être formés car ils discuteront toujours lorsqu'on leur assigne

une tâche, ce qui rend la réalisation plus longue. D'autres parlent aussi des absences de longue durée, que les Wallons sont plus malades que les Flamands ou encore pas assez durs à la tâche, que c'est le climat belge qui permet ça, montrant que cette pensée du "Wallon fainéant" circule. Presque tous considèrent que les Flamands partagent une culture du travail plus forte qu'en Wallonie, qu'ils travaillent plus mais cela est nuancé par un de nos interlocuteurs qui explique que ce n'est pas une question d'éthique mais de conception culturelle du travail. Plusieurs intervenants partagent la même opinion à propos le problème du chômage à durée indéterminée. Il impliquerait qu'en Wallonie les individus travaillent moins, montrant une image très négative, qui est vue par certains comme le Wallon "profiteur". M. Dermine indique cependant qu'enlever les allocations de chômage à durée indéterminée, entraînerait, à long terme, à un plus haut niveau de précarité.

L'ensemble de ces stéréotypes continuent d'être dans la tête de certains employeurs flamands, Michel Soubry nous confie que de plus en plus de préjugés existent, ce qui continue d'alimenter une forme de tension entre les communautés et affecte l'image wallonne. Ces clichés existent et empêchent l'émergence des travailleurs wallons en Flandre. Même si cela n'est pas une généralité, un certain nombre d'entreprises ne veulent pas collaborer avec des Wallons et si cela continue, ça empêchera la croissance de la mobilité interrégionale. Ces différents éléments indiquent qu'une forme de discrimination implicite existe chez certains flamands.

Le principal stéréotype qui peut induire une discrimination concerne les compétences des travailleurs wallons. Il existe en Flandre, sans être une généralité, une idée que le travailleur wallon est moins bon que le travailleur flamand. Des entrepreneurs ne veulent pas engager en Wallonie car ils croient les Flamands meilleurs, même à des postes d'exécution. Un certain nombre de grands entrepreneurs pensent de cette façon et cela viendrait du manque de connaissance des Wallons. Il existe des gestionnaires flamands qui se demandent comment il est possible de travailler avec les Wallons et qu'il ne faut pas engager en Wallonie. Ceci encore une fois implique une discrimination liée à la région d'origine. Tout le monde ne pense pas comme ça mais cela existe dans une minorité de cas. Ces idées continuent d'exister et pourraient perdurer au vu de la montée de l'extrême droite qui montre une opinion assez négative du Wallon, comme étant quelqu'un qui reçoit beaucoup de la Flandre.

De plus, M. Dubrulle engage des étrangers car ils sont souvent plus efficaces et s'adaptent facilement, ce qui est confirmé par M. Deborsu. Il existe en Flandre une tendance selon laquelle les entrepreneurs flamands préfèrent parfois engager à l'étranger plutôt qu'en Wallonie. Ces travailleurs seront obligés de parler néerlandais car ils ne rentrent pas tous les jours dans leur

région d'origine et ils travailleront bien car ils sont là pour capitaliser et puis retourner dans leur pays. Cependant, cette pensée continue de remettre en question les compétences des travailleurs wallons et démontre qu'un travailleur wallon sera plus difficilement engagé en Flandre.

En termes de traitement nous ne constatons pas qu'une personne engagée sera traitée réellement différemment. Mais malgré tout, il existe des travailleurs flamands qui n'apprécient pas de voir des Francophones dans leurs entreprises, ce qui ne facilite pas l'intégration et donne un argument supplémentaire au rejet du Wallon.

La montée en puissance de l'extrême droite en Flandre ne va pas non plus faciliter l'engagement des Francophones. Nous savons que beaucoup de Francophones ne veulent pas sauter le pas car ils pensent qu'ils seront mal accueillis et la performance électorale du Vlaams Belang semble augmenter ces idées mais il faut faire attention à ne pas généraliser. Cependant cela montre qu'un haut pourcentage de Flamands en ont assez de cette relation avec le sud du pays. Cela ne peut que susciter des tensions, amenant potentiellement de nouvelles discriminations.

Au niveau inverse, les Flamands ne semblent pas subir de discrimination en Wallonie. Rien ne semble le montrer et cela n'est d'ailleurs pas un sujet en Flandre. Cela est dû au fait que peu de Flamands viennent en Wallonie car le salaire est plus haut chez eux, ils possèdent plus d'entreprises et ces entreprises cherchent activement des travailleurs. Il est clair qu'un entrepreneur a tendance à engager ce qui lui ressemble avant tout. L'un des intervenants explique que dans ce cas, nous discriminons malgré nous. Une tendance anti-flamande n'existe pas pour le moment, même si des préjugés peuvent encore voir le jour et la montée de l'extrême droite peut faire peur mais les Wallons ont besoin de la Flandre. Il est donc clair que la discrimination dans ce sens ne voit que très peu le jour.

Les solutions que chacun voudrait mettre en place semblent évidentes. Elles concernent :

- L'obligation du néerlandais en Wallonie.
- Les moyens de transports en commun afin de pouvoir se diriger facilement vers son lieu de travail.
- Des incitants fiscaux et autres pourraient donner envie de déménager en Flandre, favorisant la recherche de travail en Flandre et en Wallonie.
- Beaucoup sont sûrs que le système belge engendre cette stagnation et cela vient du système d'allocations de chômage. Les Belges ont un certain intérêt à ne pas travailler, ce qu'un intervenant nuance comme expliqué plus tôt.

Pour conclure, les Flamands venant en Wallonie ne semblent pas subir de forme de discrimination mais cela paraît différent dans le sens inverse. Ce que nous constatons ici nous montre que les Wallons souhaitant travailler en Flandre sont victimes d'un grand nombre de stéréotypes qui peuvent affecter leur recrutement. Nous savons que beaucoup d'entrepreneurs cherchent des travailleurs car le marché flamand de l'emploi s'est vidé de sa substance tant le taux de chômage est bas. Ceci est paradoxal, sans faire de généralités : il existe en Flandre un certain nombre de chefs d'entreprises qui ne se verraient pas engager de Wallons. Généralement, cela est dû à leur faible connaissance du sujet. « Fainéant, régulièrement malade, absent de longue durée, très faible en langues, moins compétent ou encore moins éduqué », le Wallon est victime de tous ces différents clichés qui existent toujours dans la pensée de certains patrons flamands. Il est clair qu'un Wallon sera plus sceptique à l'idée de sauter le pas, connaissant tous ces clichés qui lui sont liés mais surtout cela montre qu'une image dénigrante existe au sein de la communauté flamande, ce qui implique une certaine forme de discrimination à l'encontre du travailleur venu du sud.

La discrimination dont on parle n'est pas une discrimination active, nous parlons de discrimination implicite, il n'y a pas d'actions discriminatoires réelles subies directement par les Wallons. Sans directement le dire ou le présenter sous une certaine forme, le Wallon sera discriminé à cause de sa région d'origine dans certaines entreprises et cela semble venir de l'ensemble des a priori qui existent mais aussi de certaines généralités qui sont partagées par l'opinion publique. Le désintérêt du néerlandais en Wallonie en est la preuve. Les Flamands ont tendance à parler mieux français qu'à l'inverse, ce qui peut amener des tensions et affecter l'intégration. Enfin, certains sont prêts à dire que les clichés viennent du climat social qui règne en Wallonie. Tout cela explique pourquoi la mobilité interrégionale stagne même si certains Flamands semblent vouloir accueillir des Wallons dans leur entreprise. L'ensemble de ces problèmes ont créé des cassures qui sont difficiles à refermer, que ce soit d'un côté ou de l'autre. Beaucoup de travailleurs wallons sont victimes de la différence économique entre les régions qui a créé une base solide à l'établissement des stéréotypes. Aujourd'hui, les travailleurs wallons en payent les pots cassés.

6. Conclusion et limite de l'étude

Le but de ce mémoire visait à chercher s'il existait une forme de discrimination entre les différentes communautés sur le marché du travail en Belgique, dans le recrutement ou encore dans le traitement de la main d'œuvre en raison de sa région d'origine. En prenant le problème à sa source, puis en se focalisant sur la stagnation de la mobilité, pour ensuite, se focaliser sur les potentielles discriminations, l'idée était de poser les bases afin de visualiser les potentielles sources de discrimination et de vérifier l'hypothèse, à savoir : "il existe une forme de discrimination entre Flamands et Wallons sur le marché du travail belge". Tout le monde sait que ce type de comportement existe mais personne n'en parle. Cette infraction étant punie, il est difficile d'obtenir des informations. Par la réalisation d'interviews de personnes compétentes sur le sujet, nous avons pu confirmer en partie les hypothèses qui avaient été préalablement mises en place, concernant la discrimination à l'engagement des travailleurs wallons.

Tout d'abord, la théorie économique néoclassique est insuffisante pour traiter les dynamiques de discrimination entre Flamands et Wallons en Belgique. Cette vision assez simpliste néglige les dimensions historiques, politiques et sociales qui influencent le marché du travail. En Belgique, des tensions linguistiques et des stéréotypes généralement négatifs sur les travailleurs wallons, ajoutés à des conflits politiques et historiques, jouent un rôle très important. Ce travail utilise donc une approche conventionnelle et institutionnelle, reconnaissant que les institutions et les normes sociales influencent le marché du travail et ses résultats. Cette approche permet, entre autres, de comprendre comment les politiques éducatives et linguistiques affectent les compétences des travailleurs et leur employabilité. Cela donne la possibilité de trouver des solutions afin d'augmenter la mobilité interrégionale et de réduire toute discrimination. Mon étude met en lumière l'importance de considérer les facteurs sociopolitiques afin de comprendre et combattre la discrimination sur le marché du travail belge.

Nous avons constaté qu'une stagnation existe en termes de mobilité interrégionale en Belgique, depuis maintenant trois ans, les Wallons travaillant en Flandre sont approximativement 45 000 et 34 000 flamands passent la frontière linguistique tous les jours. Ces chiffres n'ont pas bougé depuis 2021. Nous avons parlé de la possibilité qu'une forme de discrimination, venant de stéréotypes, vienne ralentir cette croissance.

Nous avons d'abord remarqué que le travailleur wallon n'avait pas tout de l'employé modèle. Grâce à des statistiques, nous avons vu qu'il avait plus tendance à être malade pour une longue

durée, qu'il était moins diplômé en moyenne que ses voisins flamands et qu'il avait plus tendance à être au chômage. Ces différents chiffres nous ont interpellé quant à la vision qui en est reproduite en Flandre. Les différents intervenants ont confirmé l'idée que cela avait un impact sur l'engagement des Wallons dans le nord du pays. Certains pensent que le climat qui règne en Wallonie fonde les différents stéréotypes et qu'il donne la possibilité de ne pas travailler. Les Wallons en profiteraient. Cette confirmation montre une forme de discrimination quant à l'image qui est faite du Wallon, un profiteur que certains employeurs néerlandophones ne souhaitent pas voir au sein de leur entreprise.

De plus, nous avons constaté qu'un grand nombre de clichés existaient des deux côtés du pays mais qu'en Flandre, cela avait plus d'impact sur l'engagement de la main d'œuvre. M. Dermine nous disait qu'un certain nombre d'individus considéraient les Wallons comme fainéants, ce qui a été confirmé en justifiant que le système le permettait. Nous avons aussi constaté que la plus grande barrière restait la langue et qu'un haut pourcentage de Wallons ne souhaitait pas travailler en Flandre à cause de ce problème, ce qui a été confirmé par nos interviews. Les Wallons semblent parler moins bien le néerlandais que l'inverse et cela engendre parfois des tensions. Ils craignent de passer le cap pour cette raison, ce qui est justifié car il existe des personnes qui n'aiment pas les voir venir et qui sont tendus à l'idée de devoir fournir des efforts en français. L'ensemble des clichés semblent de plus en plus présents dans la société flamande, ce qui encore une fois souligne un problème qui implique de la discrimination.

Nous avons vu qu'un pourcentage d'individus n'avait pas apprécié leur expérience flamande à cause de la relation avec leurs collègues et qu'ils n'avaient pas été bien accueillis. Ces tensions en interne sont moins présentes qu'autrefois mais aujourd'hui encore, des individus peuvent entretenir des relations conflictuelles. Les stéréotypes sont fortement liés à la disparité économique qui existe entre les régions et implique, dans certains cas, des formes de discrimination. Il est clair qu'à l'heure actuelle, un grand nombre de patrons flamands considèrent encore les francophones comme inférieurs et cela est dû à une réelle méconnaissance du sujet. Certains se croient meilleurs en tout point, d'autres n'envisageraient jamais d'engager en Wallonie.

La croissance de l'extrême droite en Flandre nous a fait nous poser des questions quant à l'impact que cela pourrait avoir sur la mobilité interrégionale. Cela a pu se confirmer. M. Dubrulle nous a expliqué qu'il est normal qu'il y ait de l'animosité quand on donne toujours sans voir d'amélioration. Christophe Deborsu nous dit que cela ne va pas permettre d'augmenter cette mobilité. Les travailleurs wallons eux-mêmes qui perçoivent cette animosité flamande

vont éviter de franchir la frontière linguistique pour éviter tout potentiel problème. Et cela ne fait qu'augmenter les tensions : les Flamands qui ne voient pas les Wallons venir travailler chez eux, les trouvent d'autant plus fainéants et profiteurs, compte tenu de l'octroi d'allocations de chômage à durée illimitée.

Il existe donc des formes de discrimination à l'engagement envers les Wallons souhaitant travailler en Flandre, ce qui vérifie notre hypothèse mais doit être nuancée.

Cette discrimination est implicite car même s'il existe des tensions, la discrimination ne semble pas active. Les Wallons payent le prix plein des stéréotypes qui leur sont liés, à savoir que les entrepreneurs flamands qui ne sont pas ouverts à la question, utilisent ces stéréotypes, indirectement, pour ne pas engager de Francophones, par exemple sur la base de l'idée qu'ils sont moins bons qu'eux. Cela a un impact sur la stagnation interrégionale car nous savons que les entreprises flamandes ont besoin de main d'œuvre et que la plupart des entreprises se trouvent en Flandre. Ce serait un véritable bon économique de voir plus de francophones postuler en Flandre. Cela permettrait de dynamiser l'économie belge et réduire le chômage en Wallonie. Cela implique que l'hypothèse pourrait être reformulé comme ceci : « il existe une forme de discrimination implicite envers les Wallons souhaitant travailler en Flandre ». Cette nouvelle hypothèse peut être acceptée grâce aux différentes informations obtenues durant cette étude.

Malgré tout, il est très important de faire attention aux généralités. Nous avons des informations de six intervenants et ils nous disent tous que l'opinion publique flamande n'est pas un bloc monolithique. Ce que je veux dire par là, c'est que ce n'est pas la majorité des personnes qui pense comme cela. Lorsqu'on parle de l'extrême droite, nous parlons, aujourd'hui de 25% des Flamands, et encore tous les électeurs du Vlaams Belang ne sont pas contre la Wallonie. Les généralités doivent être mises de côté, même si nous avons pu voir qu'il en existait du côté flamand. Cependant, des discriminations existent et continueront d'exister sans la mise en place de solutions favorisant cette mobilité. Nous savons que la Wallonie veut instaurer le néerlandais de manière obligatoire pour 2027. Le chômage à durée limitée peut aussi être une solution même si les experts sont divisés sur le sujet.

L'ensemble de ces petites avancées permettront peut-être un jour de voir une croissance de cette mobilité. Mais aujourd'hui, ce travail nous montre qu'une discrimination implicite, qui n'est pas partagée par l'ensemble de la population flamande, existe et affecte la croissance de la mobilité interrégionale, principalement, du sud vers le nord.

7. Bibliographie

Abscene. (2023, 17 mai). *Belgique : quelles sont les principales différences entre wallons et flamands*. ACB Scène. En ligne. <https://www.acbscene.com/difference-wallons-flamands/>

ADN (2018). *Rapport « Infrastructure, ressources et usages du numérique dans l'éducation en Wallonie et à Bruxelles »*. En ligne.

<https://www.digitalwallonia.be/fr/publications/education2018>

Aernoudt, R. (2022, 20 juillet). *Le désolant fossé entre la Flandre et la Wallonie*. Trends-Tendances. En ligne. <https://trends.levif.be/a-la-une/politique-economique/le-desolant-fosse-entre-la-flandre-et-la-wallonie/>

Belgium.be (s.d.). *Aperçu historique général de la Belgique indépendante (de 1830 à nos jours)*. En ligne.

https://www.belgium.be/fr/la_belgique/connaitre_le_pays/histoire/la_belgique_a_partir_de_1830

BeMob (2023). *Enquête BeMob : La pratique du télétravail en Belgique en 2023*. Une Boîte À Outils Pour le Télétravail. En ligne. <https://www.teletravailler.be/en-chiffres/enquete-bemob-la-pratique-du-teletravail-en-belgique-en-20223>

BeMob (2023). *Enquête BeMob - La pratique du télétravail en Belgique, seconde édition | mobility*. Mobility. En ligne. <https://mobilit.belgium.be/fr/publications/enquete-bemob-la-pratique-du-teletravail-en-belgique-seconde-edition>

Beyen M., Destatte P (2009). *Nouvelle histoire de Belgique : Un autre Pays (1970-2000)*, Bruxelles : Éditions Le Cri.

Blancheton, B. (2020). 43. Le marché du travail. Dans : B. Blancheton, *Sciences économiques* (pp. 118-119). Paris: Dunod.

Borjas, G. (2019). *Labor economics, (9th Edition)*. New York: McGraw-Hill Education.

Carpentier, M., De Rouck, E., Goesart, T., Huysmans, K. & Valsamis, D. (2023). *Interregionale mobiliteit: conceptualisatie van interregionale tewerkstellingszones op basis van een vraag-en aanbodanalyse*. [56181 \(vlaanderen.be\)](https://56181.vlaanderen.be)

Courrier international. (2023, 25 mai). *La Belgique pousse pour attirer les travailleurs en Flandre*. En ligne. <https://www.courrierinternational.com/article/insertion-la-belgique-pousse-pour-attirer-les-travailleurs-en-flandre>

Dassargues, A., Perrez, J. & Reuchamps, M. (2014). Les relations entre langue et politique en Belgique : linguistiques ou communautaires ? *Revue internationale de politique comparée*, 21, 105-128. <https://doi.org/10.3917/ripc.214.0105>

Dermine, T. (2023). *Wallonie-Flandre Par-delà les clichés*. Belgique : Kennes.

Deschouwer, K. (2000, 1 janvier). *Comprendre le nationalisme flamand*. En ligne. <https://popups.uliege.be/1374-3864/index.php?id=285>

Erhel, C. (2010). Institutions et marché du travail. *Idées économiques et sociales*, 159, 41-45. <https://doi.org/10.3917/idee.159.0041>

Farhat, N. (2012). Le conflit communautaire belge entre contingence identitaire et déterminisme historique : Analyse de path dependence de la formation des communautés et des trajectoires institutionnelles. *Revue française de science politique*, 62, 231-254. <https://doi.org/10.3917/rfsp.622.0231>

Francard M., Hambye P., (2010). « *Flandre-Québec, même combat ?* ». [\(PDF\) Flandre - Québec, même combat ? | Philippe Hambye - Academia.edu](#)

Gerlache, A., (2023). *Het verhaal van Wallonië*. Belgique : Erstberg

Gobert, L. (2022, 15 juillet). *TLFi | Trésor de la Langue Française informatisé - ATILF | CNRS-UL. ATILF | CNRS-UL*. En ligne. <https://www.atilf.fr/ressources/tlfi/>

Godin, M., Hindriks, J. (2018). Disparités et convergence économiques : rattrapage économique wallon ? *Regards économiques*, Numéro 120. [Disparites-et-convergence-economiques-rattrapage-economique-wallon.pdf \(researchgate.net\)](#)

Hermann, B. (2023, 8 juin). *Fainéants ? Effrayés par la langue ? Pourquoi si peu de Wallons et Bruxellois vont travailler en Flandre (analyse)*. En ligne. <https://www.levif.be/belgique/social/emploi/faineants-effrayes-par-la-langue-pourquoi-si-peu-de-wallons-et-bruxellois-vont-travailler-en-flandre-analyse/>

Hermann, B. (2023,8 juin). *Les patrons flamands désabusés : « Pour les Wallons, la frontière linguistique n’est pas infranchissable »*. En ligne.

<https://www.levif.be/belgique/social/emploi/les-patrons-flamands-desabuses-pour-les-wallons-la-frontiere-linguistique-nest-pas-infranchissable/>

Goddeeris, I., Hermans, R., (2012). *"Migrants flamands en Wallonie, 1850-2000"*. Europe : Racine.

Huwart, J-H. (2019). *Pourquoi la Wallonie ne se redresse pas ?* Namur: EG

Indicators.be (s. d.). *Incapacité de travail de longue durée (i38)*. En ligne. https://indicators.be/fr/i/G08_WIN/Incapacit%C3%A9_de_travail_de_longue_dur%C3%A9e_%28i38%29#:~:text=Ventilation%20selon%20la%20R%C3%A9gion%3A%20le,est%20de%2010%2C9%25

Iweps (2024, 7 mars). *30-34 ans diplômés de l'enseignement supérieur - Iweps*. En ligne. <https://www.iweps.be/indicateur-statistique/30-34-ans-diplomes-de-lenseignement-superieur/#:~:text=En%20r%C3%A9gion%20bruxelloise%2C%20plus%20de,de%20la%20strat%C3%A9gie%20EU%2D2020>

Jans, M. T. & Swenden, W. (2006). 'Will it stay or will it go?' Federalism and the sustainability of Belgium. *West European Politics*, 29(5), p. 879. <https://doi.org/10.1080/01402380600968745>

La Libre (2017, 14 avril). *Trois raisons pour lesquelles nous sommes de plus en plus de Wallons à travailler en Flandre*. En ligne. <https://www.lalibre.be/economie/entreprises-startup/2017/04/14/trois-raisons-pour-lesquelles-nous-sommes-de-plus-en-plus-de-wallons-a-travailler-en-flandre-64GCNCQLTNHOBQZJR53PSPSR4/>

La Libre (2023, 31 octobre). *Elections 2024 : le Grand baromètre Ipsos donne les tendances*. En ligne. <https://www.lalibre.be/belgique/politique-belge/2023/09/29/elections-2024-le-grand-barometre-ipsos-donne-les-tendances-L4GFPT73BBDFZEYKBSRG2EW63I/>

Le Forem (2024). *Travailler en Flandre : 5 idées reçues*. En ligne.

<https://www.leforem.be/actualites/travailler-en-flandre-5-idees-recues.html>

Le Soir (2017, 20 novembre). *Il y a davantage de Wallons qui travaillent en Flandre que de Flamands travaillant en Wallonie*. En ligne. <https://www.lesoir.be/125266/article/2017-11-20/il-y-davantage-de-wallons-qui-travaillent-en-flandre-que-de-flamands-travaillant>

Le Vif (2020, 7 décembre). *Non, le Wallon n'est pas plus paresseux que le Flamand*. En ligne. <https://www.levif.be/belgique/non-le-wallon-nest-pas-plus-paresseux-que-le-flamand/>

- Leton, A., Miroir, A., (1999). *Les conflits communautaires en Belgique*. Paris : PUF.
- Lochak, D. (2004). La notion de discrimination. *Confluences Méditerranée*, 48, 13-23.
<https://doi.org/10.3917/come.048.0013>
- Loi 04329 du 30 Juillet 1963, article 4, (1963). *Loi concernant le régime linguistique dans l'enseignement*. [04329_006.pdf \(cfwb.be\)](#)
- Lorent, P. P. (2023, 17 avril). *Un peu plus de 100.000 Wallons et Bruxellois travaillent en Flandre (infographie)*. En ligne. <https://www.lesoir.be/507646/article/2023-04-17/un-peu-plus-de-100000-wallons-et-bruxellois-travaillent-en-flandre-infographie>
- Lotens, W. (2023, 12 octobre). *Wallonië, de clichés voorbij*. En ligne. <https://www.dewereldmorgen.be/artikel/2023/10/12/wallonie-de-cliches-voorbij/>
- Manfront, J., Roelandt, C. (2017). *Les travailleurs wallons sont-ils moins mobiles ?* [20171117_Analyses Focus Les Wallons sont ils mobiles.pdf \(leforem.be\)](#)
- Mathieu, F. (2023, août 23). *Plus de 45 000 Wallons travaillent en Flandre : "Stigmatiser les demandeurs wallons n'incite pas à améliorer"*. En ligne. <https://www.lalibre.be/belgique/politique-belge/2023/08/23/plus-de-45-000-wallons-travaillent-en-flandre-stigmatiser-les-demandeurs-wallons-nincite-pas-a-ameliorer-lattractivite-des-entreprises-flamandes-SVXABGHEFJEORMDA52DRTXFT5Y/>
- McRAE K.D (1983). *Conflict and Compromise in Multilingual Societies: Belgium, Volume 2*. Waterloo: Wilfrid Laurier University Press.
- Ney, T. (2024). *+ 19 % de participants à la Werkweek*. [bilan-Werkweek-2024.pdf \(leforem.be\)](#)
- Ndobo, A. (2010). Chapitre 2. Stéréotypes, préjugés et discriminations. Dans : A. Ndobo, *Les nouveaux visages de la discrimination* (pp. 29-54). Louvain-la-Neuve : De Boeck Supérieur. [Chapitre 2. Stéréotypes, préjugés et discriminations | Cairn.info](#)
- Petteau, B., (2012). *L'immigration flamande en Wallonie : un nouveau regard*. [2012-analyse-l-immigration-flamande-en-wallonie-un-nouveau-regard.pdf \(bepax.org\)](#)
- Quévit M. (1978). *Les causes du déclin Wallon*, Bruxelles : Vie ouvrière.
- Reuchamps, M. & Onclin, F. (2009). Chapitre 1. La fédération belge. Dans : Bernard Fournier éd., *Le fédéralisme en Belgique et au Canada : Comparaison sociopolitique* (pp. 19-40). Louvain-la-Neuve : De Boeck Supérieur. <https://doi.org/10.3917/dbu.fourn.2009.01.0019>

Reuchamps, M. (2013). *Structures institutionnelles du fédéralisme belge*.

[Structures institutionnelles du fédéralisme belge | DIAL.pr - BOREAL \(uclouvain.be\)](#)

Roger, C. (2024). *Werkweek : 80 % des postes à pourvoir en Flandre sur le site Internet du Forem proposent un CDI*. [Werkweek-2024.pdf \(leforem.be\)](#)

RTL info. (2022, 20 février). *Pourquoi les Wallons travaillent de moins en moins en Flandre ?* En ligne. <https://www.rtl.be/actu/pourquoi-les-wallons-travaillent-de-moins-en-moins-en-flandre/2022-02-20/article/452979>

Scheltiens, V., (2017). *Met dank aan de overkant*. Belgique : Pelckmans.

SPF Economie (2023). *Statistiques relatives aux PME en Belgique*. En ligne <https://economie.fgov.be/fr/themes/entreprises/pme-et-independants-en/statistiques-relatives-aux-pme>

SPF emploi (2022). *Etat des lieux de la mobilité professionnelle en Belgique*. [Mobilité_Pro_Belgique.pdf](#)

Statbel (2024, 26 mars) *Emploi et chômage*. En ligne.

<https://statbel.fgov.be/fr/themes/emploi-formation/marche-du-travail/emploi-et-chomage#panel-12>

Statbel. (2024, 11 mars). *Emplois vacants*. En ligne. <https://statbel.fgov.be/fr/themes/emploi-formation/marche-du-travail/emplois-vacants>

Statbel. (2023, 26 octobre). *Revenus fiscaux*. En ligne. <https://statbel.fgov.be/fr/themes/menages/revenus-fiscaux>

Unia (s. d.). *À propos d'Unia | Unia*. En ligne <https://www.unia.be/fr/a-propos-dunia>

Unia. (s.d.) *Discrimination : quelques précisions | Unia*. En ligne. <https://www.unia.be/fr/criteres-de-discrimination/discrimination-quelques-precision>

Unia (s.d.). *Données sur l'(in)égalité et la discrimination en Belgique | Unia*. En ligne. <https://www.unia.be/fr/publications-et-statistiques/donnees-discrimination-inegalite>

Vlaams Belang. (2019, 5 avril). *Vlamingen verdienen beter - eerst onze mensen* [Vidéo]. YouTube. En ligne. <https://www.youtube.com/watch?v=mb-Mtd22RjQ>

VRT. (2024, 1 mars). *Le Vlaams Belang reste de loin le plus grand parti de Flandre, la N-VA passe sous 20 % des intentions de vote*. En ligne. <https://www.vrt.be/vrtnws/fr/2024/03/01/le-vlaams-belang-reste-de-loin-le-plus-grand-parti-de-flandre-l/>

Wikipédia (2024, mai 11). *Discrimination*. En ligne.

<https://fr.wikipedia.org/wiki/Discrimination>

Wikipédia. (2024, avril 28). *Immigration flamande en Wallonie*. En ligne.

https://fr.wikipedia.org/wiki/Immigration_flamande_en_Wallonie

Wikipédia. (2023, mai 19). *Loi d'Égalité du 18 avril 1898*. En ligne.

https://fr.wikipedia.org/wiki/Loi_d%27%C3%89galit%C3%A9_du_18_avril_1898

Wikipédia. (2023, 10 avril). *Loi du 30 juillet 1963 relative à l'emploi des langues dans l'enseignement*. En ligne.

https://fr.wikipedia.org/wiki/Loi_du_30_juillet_1963_relative_%C3%A0_l%27emploi_des_langues_dans_l%27enseignement

Wikipédia. (2024, mai 15). *Rassemblement Wallonie France*. En ligne.

https://fr.wikipedia.org/wiki/Rassemblement_Wallonie_France

Zolberg, A. R. (1974). The Making of Flemings and Walloons: Belgium: 1830-1914. *The Journal of Interdisciplinary History*, 5(2), 179–235. <https://doi.org/10.2307/202507>

Zolberg A.R (1976). Les origines du clivage communautaire en Belgique. Esquisse d'une sociologie historique, *les Recherches sociologiques*, vol. 7, n° 2, p. 150-170.

8. Annexes

8.1 Guide d'interview

- Questions préliminaires sur l'intervenant : nom, prénom, formation, poste actuel, carrière ?
- Avez-vous déjà eu des expériences de travail avec des personnes provenant de l'autre côté de la frontière linguistique ? Et dans quelle ampleur ?
- Avez-vous trouvé que les relations que vous avez développées sont différentes de celles que vous entretenez avec quelqu'un de votre région ?
- Si oui/non, qu'avez-vous trouvé de différent/similaire dans ces différentes relations ?
- Comment décririez-vous l'intégration des individus provenant d'une autre région au sein des organisations dans lesquelles vous avez travaillé ?
- Les Flamands et les Wallons sont-ils capables d'entretenir une bonne relation sur leur lieu de travail ? Pouvez-vous donner des exemples concrets et, si possible, vécus ?
- Avez-vous déjà ressenti une forme de discrimination par rapport à l'engagement d'un travailleur sur la base la région d'origine des individus ? Si oui, pouvez-vous donner des exemples concrets et, si possible, vécus ?
- Avez-vous déjà ressenti une forme de discrimination par rapport au traitement d'un travailleur sur la base la région d'origine des individus ? Si oui, pouvez-vous donner des exemples concrets et, si possible, vécus ? faire les deux en un !
- Selon vous, qui sont les meilleurs entre les travailleurs flamands et Wallons ?
- Est-il vrai que les patrons flamands considèrent les Wallons comme 'un peu moins bons' et si oui, cela a-t-il une répercussion sur leur politique d'engagement ?
- Est-ce impossible de travailler en Flandre sans savoir parler parfaitement le néerlandais ?
- Pourquoi les Wallons sont-ils de moins en moins engagés en Flandre, comme le montrent les dernières statistiques ?
- Croyez-vous que cela s'arrangera ?
- Pourquoi les entreprises flamandes préfèrent parfois engager un travailleur étranger qu'un travailleur wallon ?

- Inversement, pourquoi de moins en moins de Flamands travaillent en Wallonie ?
- Pensez-vous qu'une tendance anti-flamande existe en Wallonie ?
- Quelles sont pour vous les solutions pour une augmentation de la mobilité interrégionale en Belgique ?
- Avez-vous d'autres points à aborder ?

Merci de votre aide !

8.2 Matrice de l'analyse qualitative

Catégories	Christophe Deborsu	Pierre Dubrulle	Michel Soubry	Daphné Valsamis	Bert Mons	Thomas Dermine
Profil des intervenants						
Profession	Journaliste chez RTL-TVI.	CEO de l'entreprise de distribution "Daphne", situé à Gand.	CEO de l'entreprise de pâte alimentaire "Soubry", situé à Roulers.	Experte en marché du travail chez IDEA Consult.	Administrateur délégué de la VOKA West-Vlandere n.	Membre du gouvernement belge.
Genre	Homme	Homme	Homme	Femme	Homme	Homme
Relation intercommunautaire						
Relation avec la Flandre/ Wallonie	Il a travaillé en Flandre pendant 4 ans et a écrit plusieurs livres sur le sujet, aussi sa femme vit en Flandre.	Il engage des commerciaux francophones et vend sur le marché français et Wallon, sa mère est Wallonne mais lui a toujours habité en Flandre.	Il engage plus de 180 francophones dans son entreprise, principalement des Français mais aussi des Wallons et vend beaucoup en Wallonie.	Elle travaille en Flandre et en Wallonie pour des recherches et a fait une étude sur la mobilité en Belgique.	Les entreprises qu'il représente, engage beaucoup de Wallons et aussi en France.	Parcours professionnel entre les deux régions, il côtoie des Flamands de manière quotidienne. Il a écrit un livre sur les clichés.
Intégration des Wallons/ Flamands	Bonne intégration car il avait la même passion et il était déjà connu en arrivant en Flandre.	Bonne intégration dans l'entreprise, pas de francophones en internes, seulement des commerciaux, tension possible à	Bonne intégration des francophones, ils restent généralement entre eux et parlent français, tout comme les Flamands entre eux.	Bonne intégration, dans son cas elle n'a jamais vu de problème car elle parle les deux langues.	Bonne intégration, peu de problème, même si tensions peuvent exister, beaucoup de francophones car besoin de	Très bonne intégration, il ne voit pas de différences dans les relations du fait qu'ils soient Wallons.

		cause de la langue et difficile de trouver des personnes qui parlent néerlandais. Ce sont généralement les Flamands qui parlent en français que l'inverse.	Généralement à des tâches d'exécution pour les Wallons.		main d'oeuvres.	Amis Flamands, bon en langue cela a facilité son intégration, même si au début il sentait une différence culturelle.
Discrimination						

Forme de Discrimination	Ils engageront plus un Français car il est peut-être plus vaillant et il n'y a pas le chômage à durée déterminée. Certains engagent en Inde, au Mexique, en Pologne car ils apprendront plus vite le néerlandais et seront meilleurs. Une pensée existe que le Wallon est moins bon que le Flamand, en langue, en compétence et autres. Difficile de trouver des Wallons bilingues. Mais pas de problème de traitement quand ils sont engagés.	C'est le climat wallon qui fonde les stéréotypes, qui leur permet d'être fainéant, d'être plus malade ou encore d'être moins bons, les Flamands parlent mieux le néerlandais que les Wallons. Il n'y a pas de discrimination à l'engagement de dans le traitement chez daphné. C'est le climat qui fait qu'ils travaillent moins que les Flamands et ceci est fondé, aussi les étrangers s'adaptent mieux et parlent mieux néerlandais. Le francophone ne reçoit et	Les Wallons sont plus lents, ils prennent plus de temps à être formé car ils parlent plus, ils sont moins directs. Aussi, Des patrons flamands continuent de penser qu'ils sont les meilleurs et que les Wallons sont moins bons, qu'il ne faut pas les engager. Les stéréotypes affectent les relations et ils sont de plus en plus présents, résultant de la mauvaise situation économique en Wallonie. Certains engagent plus d'étrangers mais cela est court terme. Certains patrons ne comprennent pas comment on peut engager en Wallonie.	Stéréotypes alimentent les tensions, idée du Wallon fainéant, peu courageux, moins compétent que le Flamand existe toujours aujourd'hui. Certains ne veulent pas engager en Wallonie, n'aiment pas quand ils viennent, tension avec la langue, certains pensent qu'ils sont meilleurs que les Wallons. Des francophones n'ont pas réussi à s'entendre avec leurs collègues flamands à cause de la langue, les stéréotypes sont dans la pensée d'un certain nombre de Flamand.	Ils engagent à l'étranger, mauvaise image du wallon à cause du système d'allocation de chômage en Belgique, vision du professeur, plus grande culture du travail en Flandre, certains ne veulent pas travailler avec des Wallons, certains se croient meilleurs que les Wallons. Stéréotypes alimentent les tensions.	Des stéréotypes existent, des personnes considèrent les Wallons comme moins bons. Discrimination implicite existe mais pas explicite, cela vient de barrière inconsciente et de clichés faussés. On a tendance à discriminer malgré nous, engager ceux qui nous ressemblent. Mais attention aux généralités, cela existe mais n'est pas vrai pour tous. Cela vient des barrières de langues et
-------------------------	---	--	---	--	--	---

		le flamand donne. Les stéréotypes proviennen t de la distance économiq ue entre les régions.				de mobilités.
--	--	--	--	--	--	------------------

La langue						
Besoin du néerlandais	Wallons moins engagés car ils ne savent pas parler néerlandais, néerlandais pas obligatoire, il existe des exceptions, s'ils veulent monter ils ont besoin du néerlandais. Pour les postes à contact ce n'est pas possible de ne pas connaître le néerlandais.	La langue amène parfois des tensions et des frustrations, le néerlandais est indispensable pour travailler en interne, et c'est une catastrophe que ce n'est pas obligatoire en Wallonie. C'est possible pour les commerciaux mais pas pour les postes de contact.	Il est possible de travailler en Flandre sans le néerlandais mais dans des tâches qui ne sont pas de contact. Il engage beaucoup de francophones qui n'ont pas besoin du néerlandais mais c'est à l'entreprise de mettre des choses en place pour faire des formations en Français. Pour monter dans l'entreprise il faut les deux langues.	Pas besoin du néerlandais pour des postes sans contact mais besoin si on veut évoluer au sein de l'organisation, beaucoup de travailleurs wallons vont en Flandre sans savoir parler néerlandais.	Il est possible, à des postes d'exécutifs un grand nombre de Wallon travaille sans avoir besoin du néerlandais, mais encore une fois, il le faut pour monter en grade au sein de la firme.	
Mobilité interrégionale						
Stagnation de la mobilité	Problème lié au néerlandais, la peur d'être mal reçu et la montée en puissance de l'extrême droite qui semble empirer les	Difficile de déménager et de changer de culture, le climat en Belgique permet de ne pas travailler ce qui limite la mobilité.	Il y a plus en plus de préjugés, les communautés se connaissent de moins en moins, le chômage à durée indéterminée permet de ne pas	Problème de collaboration VDAB/FOREM, manque de transport, problème de la loi linguistique et connaissan	Problème lié aux allocations de chômage illimitée et aux systèmes belges en général. Les gens ont la possibilité	Cela vient des barrières linguistiques et de mobilités. Faibles réponses aux appels du VDAB et Forem. Problème

	choses et la peur lié à la mobilité.		travailler, ce n'est pas la faute des gens mais du système belge.	ce de la langue.	é de ne pas travailler et la saisie.	s des barrières inconscientes.
Les Flamands en Wallonie	Pas d'intérêt car meilleurs salaires, plus d'entreprises et plus de postes vacants.	Pas d'intérêt, difficile de déménager mais plus de travail, plus d'entreprises et salaire plus haut.	Pas d'intérêt car plus de jobs, plus d'entreprises et le salaire est meilleur.	Pas d'intérêt, plus haut salaire, plus de jobs, plus d'entreprises.	Pas d'intérêt, meilleurs salaires, plus d'emplois et d'entreprises.	
Solution	Augmenter le nombre de transport vers la Flandre et obliger l'apprentissage du néerlandais en Wallonie.	Des incitants fiscaux pour déménager, rendre le néerlandais obligatoire.	Une meilleure collaboration entre le Forem et la VDAB, ainsi que revoir le système de chômage en Belgique.	Collaboration VDAB/Forem, obligation du néerlandais en Wallonie, montrer les points positifs et améliorer l'ouverture d'esprit entre les communautés.	Limiter les allocations de chômage dans le temps, améliorer les incitants fiscaux et continuer la promotion de la Flandre.	Augmenter l'apprentissage des langues et montrer la complémentarité des régions afin de baisser ces barrières.

8.3 Retranscription des interviews

Christophe Deborsu :

Roch Deborsu : Bonjour monsieur Deborsu, je m'appelle Roch Deborsu et je réalise un mémoire sur la discrimination entre Wallons et Flamands sur le marché du travail. Il est question de savoir s'il existe une sorte de discrimination dans le recrutement, si les relations entre Wallons et Flamands sont bonnes et s'il y a encore des stéréotypes qui jouent sur le marché du travail.

Première question, pouvez-vous vous présenter, parler un peu de votre carrière et votre relation avec la Flandre ?

Christophe Deborsu : Je suis journaliste depuis 36 ans, j'ai travaillé quatre ans en Flandre chez Woestijnvis, qui est une société de production. Les 32 autres années j'ai travaillé d'abord à la RTBF et puis maintenant chez RTL comme journaliste politique.

J'ai fait une partie de ma carrière en Flandre, j'ai aussi fait une partie de mes études en Flandre, c'est à dire que j'ai fait toutes mes études universitaires, le droit cinq ans à la KU Leuven, ce qui m'a permis là aussi évidemment de rencontrer des Flamands.

Dernière chose importante, ma femme est flamande, ce qui fait que je vis depuis une dizaine d'années la moitié du temps en Flandre, la moitié du temps en Wallonie.

Roch Deborsu : Dans vos expériences que vous avez eues en Flandre, avez-vous trouvé que les relations que vous avez développées sont différentes que celles que vous avez entretenues avec ceux de votre région ? Si oui/non, qu'avez-vous trouvé de différent/similaire dans ces différentes relations ?

Christophe Deborsu : Alors il y a deux choses, d'abord non, pas différent, c'est le même travail, c'était dans les deux cas faire de la télévision et ce sont des gens qui ont la même passion, c'est à dire faire de la télévision, le faire le mieux possible. Mais la première chose importante à dire, qui relativise un petit peu ça, c'est que j'étais déjà à l'époque assez connu en Flandre puisque je suis entré en service de Woestijnvis en 2012, j'avais déjà fait plusieurs émissions, j'avais fait le « Slimstemensterereit » où je m'étais classé cinquième, plusieurs jeux télévisés, la Grote Dictée où j'avais fait mieux que la moyenne même des flamands comme résultat, donc j'étais assez connu, ce qui fait qu'il y avait un a priori très positif et j'étais pas tellement considéré comme

Wallon, j'étais considéré comme un Wallon un peu flamandisé, donc il y avait pas mal de sympathie par rapport à moi. Mais j'ai entendu beaucoup de choses qui m'ont tout à fait inquiété et qui m'ont fait vraiment penser que si on n'avait pas le même background que moi, je parlais aussi néerlandais évidemment puisque j'ai fait mes études en néerlandais, ce qui évidemment n'est pas le cas de pas mal de Wallons qui travaillent en Flandre, mais j'ai entendu beaucoup de choses qui m'ont inquiété.

Roch Deborsu : Alors, est-ce que les Flamands et les Wallons sont-ils capables d'entretenir une bonne relation sur le lieu de travail ? Et si vous avez des exemples concrets vécus, si possible.

Christophe Deborsu : Mais oui, moi, j'ai des exemples concrets. Je l'ai dit, j'ai toujours eu de très bons rapports avec eux. Même s'il y a quand même toujours un peu une lutte pour savoir qui va parler la langue de l'autre. Parce que parler la langue de l'autre, c'est quelque part montrer qu'on... Oui, on pourrait dire qu'on lui est supérieur. Et donc, moi, le nombre de fois que j'avais un Flamand qui voulait absolument parler français, à mes débuts en tout cas, pour montrer qu'il parlait français, alors que je parlais, en toute modestie, mieux néerlandais que lui, et parfois, il peut y avoir presque une lutte comme ça. C'est assez bizarre. Et donc, ça, ça peut être assez désagréable parce que pour quelqu'un qui parlerait moins bien néerlandais que moi, ça veut dire que très, très vite, il va être réduit au fait de parler français avec des Flamands qui veulent apprendre le français sur son compte parce qu'il y a un côté comme ça aussi. Et donc, il va avoir beaucoup de difficulté d'apprendre le néerlandais. Même s'il a envie de le faire. Donc, ça, c'est un problème. Quelle langue on parle, ça, c'est un problème. À côté de ça, il y a plein d'exemples formidables. Quand vous montrez que vous vous intégrez, ça marche très bien. Avant-hier, j'étais dans une agence immobilière où je faisais un reportage à la Côte. Et là, il y avait une employée francophone bruxelloise qui, en quelques années, elle avait vraiment fait l'effort et eux, ils avaient bien joué le jeu. Ils lui parlaient néerlandais et tout. La fille parlait très, très bien néerlandais. Elle habitait à la Côte, etc. Et là, ils l'adoraient parce qu'elle avait toutes les compétences. Elle parlait le néerlandais, elle s'était vraiment mise dedans. C'est souvent les femmes. Les femmes parlent mieux que les hommes. Elles s'adaptent mieux. Elle s'entendait bien, elle faisait bien son boulot. Elle travaillait beaucoup parce qu'elle me disait elle-même, depuis que je suis en Flandre, j'ai appris ce que c'était travailler, j'ai compris. Donc là, une francophone modèle, ça, il l'adore. Mais donc, quelque part, pour que ça se passe bien, il ne faut montrer patte blanche. Même s'ils vous disent, on vous engagera sans parler néerlandais, il faut quand même essayer de montrer qu'on apprend et ce n'est pas toujours facile puisqu'ils aiment

bien apprendre le français sur notre compte. Montrer qu'on est très vaillants. Il ne s'agit pas d'arriver en retard. Le Wallon qui, très vite, arrive en retard, qui dit deux fois, je suis malade. Ils vont dire, encore un Wallon comme on les connaît dehors. Donc il faut, en fait, pour que ça marche, il faut se montrer plus flamand que les flamands. Toujours à temps. Parler néerlandais le mieux possible. Travailler le plus possible. Et là, ça va marcher. Mais la barre est haute, c'est parfois fatigant. Mais bon, il faut le faire, sinon ça ne marche pas. Vous avez parlé d'une forme de discrimination. Ce que je viens de dire là, c'est quand même assez important. Je ne l'ai jamais dit d'ailleurs.

Roch Deborsu : Avez-vous déjà ressenti une forme de discrimination par rapport à l'engagement d'un travailleur sur la base la région d'origine des individus ? Si oui, pouvez-vous donner des exemples concrets et, si possible, vécus ?

Christophe Deborsu : Un jour ou l'autre, toutes les entreprises auront sans doute besoin d'engager un wallon, je le répète, parce qu'ils ont besoin de gens qui travaillent pour eux en Wallonie, et donc ils n'ont pas du tout intérêt à ce qu'on leur dise, enfin vous avez dit des choses qui ne plaisent pas au Wallon. Je prends un débat que j'ai fait il y a quelques mois à Roulers, où justement les flamands parlent souvent de ça, ils disent enfin les Wallons ne veulent pas venir travailler chez nous, on doit engager les Français. Oui d'abord les Français fiscalement longtemps ont eu un intérêt à venir en Flandre, c'est moins le cas aujourd'hui, voilà. C'était là aussi fin de soirée, c'est amusant, c'est souvent comme ça, une fois qu'on n'avait pas bu, on avait passé toute la soirée ensemble, vous voulez vraiment engager des francophones, vous avez vraiment envie ? Non, pour nous les Français, à la limite c'est mieux, parce qu'il n'y a pas le chômage à durée déterminée, donc ils vont peut-être être un peu plus vaillants, etc. Dans leur idée, ça aussi ça joue beaucoup, les flamands nous reprochent, nous Wallons d'être très contre le chômage à durée illimitée, parce que justement ça entretiendrait cette idée de paresse, cette idée de dire finalement si on s'en sort, si on en a marre, on retombera au chômage, il n'y a pas de souci, et donc ça ne nous encourage pas à être courageux, ni à aller travailler en Flandre, donc voilà, c'est vraiment en me disant mais oui effectivement je reconnais, on ne tient pas tant que ça à avoir des Wallons, parce que justement il y a tous ces a priori, donc ils le reconnaissent, mais vous ne l'aurez pas en interview, je le crains malheureusement, et ce qui est assez d'ailleurs étonnant, qu'il n'y a pas d'études sur la discrimination, il n'y en a pas pour la raison aussi que j'explique ici, c'est qu'il est très difficile d'avoir des gens qui vont vous parler, c'est extrêmement compliqué de démontrer qu'il y a un problème de discrimination à l'embauche, ça demande des

moyens considérables. C'est aussi important, on ne parle jamais de ça, parce que c'est un sujet qui est assez explosif, si on arrive à montrer qu'effectivement il y a une certaine discrimination en Flandre, on a quand même du mal après à faire en sorte que ce pays aille bien, c'est quand même un truc très explosif. Autre chose très importante qui m'a été dit, c'est qu'il y a, là je parle des grandes entreprises, jusqu'ici je parlais des entreprises en général, on voit que les responsables des ressources humaines sont très souvent flamands, pour une raison très simple, c'est que c'est difficile de trouver des bilingues francophones puisqu'on a un problème avec ça, je peux en parler aussi, et donc quand on est flamand, on va engager peut-être un peu plus facilement des flamands, vous avez plus toujours tendance à engager des gens qui vous ressemblent, c'est humain, et donc, sauf que nous les wallons, on fait un petit peu moins ça, je vous le disais, ici un tiers des maquilleuses sont francophones, si on était comme ça, si on était comme eux, ça ne serait pas le cas. Et je constate par exemple que le VOCA, la grande fédération flamande des employeurs, va chercher à envoyer des missions pour engager des gens au Mexique ou en Inde, là aussi dans l'idée qu'ils vont venir s'installer en Flandre et qu'ils vont apprendre le néerlandais, ce que nous on ne va jamais faire, et qu'ils ont peut-être plus soif que nous de travailler parce qu'ils viennent de pays moins riches, et que chez nous ils ont toujours dans l'idée, ça c'est aussi important, qu'on ait quelque part, il y a ce qu'on appelle, le social hangmat, c'est à dire le hamac social qui fera qu'on ne soit pas, qu'on ne sera pas suffisamment performant en Inde ou au Mexique, il n'y a pas ça, donc on estime qu'ils seront plus courageux que nous. C'est quand même assez choquant que le VOCA aille au Mexique et en Inde chercher des travailleurs et que finalement on ne fasse pas tant d'efforts que ça pour aller les chercher en Wallonie. Une chose aussi que je remarque, c'est quelque part la discrimination là, sans qu'on le veuille, mais quand même, il n'y a pas beaucoup de transports en commun entre les deux régions, c'est très compliqué d'aller d'une région à l'autre, et donc ça aussi, ça montre, est-ce qu'il y a un vrai effort pour améliorer ça ? Petit à petit, oui, mais les Wallons n'ont pas d'argent pour le faire, et les Flamands, est-ce qu'ils en ont vraiment l'envie ? Moi, je ne constate pas, je ne vois pas beaucoup de lignes, de lijn par exemple a un peu plutôt, a plutôt réduit ses moyens cet an dernier, donc je ne vois pas qu'on aille vraiment vers ça. Quand de lijn, les transports en commun flamands réduisent leurs moyens, c'est quelque part réduire la possibilité pour des Wallons de venir travailler chez eux, puisqu'il y aura moins de bus qui viennent de Wallonie directement en Flandre. Donc tout ça m'inquiète beaucoup.

Un des problèmes, pourquoi la Flandre ne nous trouve pas si capables que ça, ce sont les performances économiques de la Wallonie, qui effectivement depuis 50 ans ne se redressent pas, et donc fatalement, le Flamand va associer le Wallon aux performances de sa région,

puisque cette région ne se redresse pas, le Wallon, c'est qu'il n'est quand même pas si vaillant que ça, c'est qu'il n'est pas si capable que ça. Donc ça, c'est très important que ça marche, que notre région se redresse, alors que nous, les Wallons, c'est exactement l'inverse. Nous, on est très chaud d'engager un Flamand, parce qu'un Flamand égale une région qui marche, donc fatalement, si quelqu'un vient d'une région qui marche, c'est que la personne marche aussi. C'est pour ça que, par exemple, on adore que ce soit un premier ministre flamand, il faut dire qu'on en a très souvent eu, parce qu'on estime qu'être flamand, c'est être compétent, puisque les résultats de la Flandre le montrent, et donc ça aussi, ça joue beaucoup. Donc tant que la Wallonie ne se redressera pas, on aura aussi une image qui pâtira de ça, et nos travailleurs seront moins facilement engagés. Donc la Wallonie doit aussi se redresser économiquement pour ça, pour qu'on montre qu'on est capable. On l'a été jusque dans les années 60, puisque le moment où la Flandre passe devant nous, c'est en 1966. Pourquoi on ne pourrait plus l'être aujourd'hui ? Mais pour eux, depuis 66, on est derrière eux, et on dit toujours qu'on va revenir dans le coup, on ne revient jamais, et donc ils estiment qu'on est des incapables aussi pour ça. Donc ça, tout ça, pour moi, ce sont des choses extrêmement importantes dont il faut avoir conscience, et c'est pour ça que les Flamands sont bien vus chez nous, c'est pour ça qu'on les aime bien, et en plus de ça, il y a ce problème de langue, alors là, quelques chiffres qui moi m'inquiètent beaucoup pour le futur. Ça aussi, c'est important. Pourquoi les Wallons ne sont pas engagés ? Parce qu'ils ne parlent pas bien le néerlandais, et pourquoi ils ne parlent pas bien le néerlandais ? Parce qu'ils ne le choisissent pas. En Flandre, le français est obligatoire, on est obligé de prendre le français comme première langue étrangère ou comme deuxième langue chez nous pas, et que voit-on ? En 2009, on avait 49% des Wallons qui choisissaient le néerlandais comme première langue étrangère, comme deuxième langue. Aujourd'hui, c'est 30%. L'anglais est passé, lui, de 49%, c'était 49-49, 2% pour l'allemand en 2009. Aujourd'hui, c'est 68% pour l'anglais, donc de 49 à 68. Pour le néerlandais, c'est de 49, c'était 49, c'est maintenant 30, et l'allemand est toujours à 2. Comme ça, ça fait 100 chaque fois. Mais ça veut dire que, comme on ne parle pas bien, et qu'on n'est pas très doué pour les langues, parce que notre langue est une langue qui a moins de combinaisons de sons que le néerlandais, donc on apprend moins facilement le néerlandais, on n'est pas non plus très bien vu. Donc, je suis très inquiet. Dernière chose, on est moins diplômés que les Flamands. 44% des trentenaires, je parle des trentenaires, 44% des trentenaires wallons ont un diplôme du supérieur. 56% des flamands, des trentenaires flamands, ont un diplôme du supérieur. Ce sont des chiffres très récents. Mais là aussi, fatalement, les Flamands cherchent de tout, ils ne cherchent pas que des gens diplômés. Mais quand on a un diplôme, on trouve plus facilement d'emploi. Donc là aussi, on est moins bons qu'eux. Donc ça renforce leur idée

qu'on est moins bons. Quand on n'a pas de diplôme, ou quand on est moins nombreux à en avoir un, de trouver de l'emploi de l'autre côté, même chez soi. Donc, en fait, je suis très inquiet. Et tout ça fait en sorte que la discrimination larvée, ce n'est pas une discrimination active. Un Flamand ne va pas dire, t'es wallon, casse-toi. Mais tout ça, c'est dans la tête. Et tout ça, c'est des couches qui se sont ajoutées l'une après l'autre et qui font que même sans s'en rendre compte, la couche, elle est très importante et elle va faire en sorte qu'effectivement, on est moins engagé et qu'il y a une discrimination.

Roch Deborsu : Vous avez parlé d'une forme de discrimination dans l'engagement. Mais avez-vous déjà ressenti une forme de discrimination par rapport au traitement d'un travailleur sur la base de sa région d'origine ?

Christophe Deborsu : Non. Je viens de dire que si, oui, très vite, s'il est malade trois fois de suite, les clichés vont immédiatement reprendre le truc. Et donc, il y aura effectivement une discrimination sur sa région d'origine. Mais si vous montrez l'exemple, il n'y aura pas de soucis. J'avais un ami qui me disait quand on était en Flandre, quelque part, il faut raser les murs, il faut montrer l'exemple, il ne faut pas raconter de blagues sur les flamands non plus. Mais ça, c'est une évidence, évidemment. Mais il faut toujours montrer, quelque part, patte blanche. On est quand même quelque part à l'étranger. Cette idée-là, j'aime bien. Il faut raser les murs. C'est un peu excessif. Raser les murs, c'est presque comme si on était en danger. Mais là, il faut montrer l'exemple, il faut se montrer encore meilleur qu'on est. C'est un peu ce que les femmes ont dû faire pendant des années. Quand on était femme, il fallait montrer qu'on valait plus qu'un homme. Heureusement, aujourd'hui, on a arrêté ce genre de conneries. Tout le monde a compris que les femmes et les hommes étaient exactement au même niveau. Mais côté flamand, pas du tout. Il faut prouver plus qu'un autre qu'on est à sa place. Plus qu'un flamand.

Roch Deborsu : Est-il vrai que les patrons flamands considèrent les Wallons comme 'un peu moins bons' et si oui, cela a-t-il une répercussion sur leur politique d'engagement ?

Christophe Deborsu : La première chose, c'est qu'un de mes patrons de l'époque, je ne dirai pas qui c'est, m'a dit, voilà, il y avait un problème de technicien pour un sujet, je lui ai dit mais pourquoi t'engages pas un technicien à Wallon, il y avait des problèmes pour trouver un technicien flamand à ce moment-là, un cameraman ou un preneur de son et elle m'a dit, cette

personne qui était une des patronnes de la maison de production, elle m'a dit moi je n'engage jamais de Wallon parce qu'ils sont un moins bons, ils sont également un peu moins fiables, ils ne sont pas souvent là à l'heure et ils sont un peu moins courageux. Tous les clichés y passaient en quelques secondes et j'étais ahuri, j'étais abasourdi, mais le résultat en tout cas est qu'effectivement, puisque j'ai passé quatre ans dans cette maison de production, je n'ai jamais vu de technicien Wallon francophone engagé alors que pourtant on sait bien qu'il y a une pénurie et que c'est parfois utile, notamment pour aller éventuellement faire un sujet du côté francophone, d'avoir ça. Nous ici du côté de RTL, on a assez régulièrement des techniciens flamands, ça ne pose aucun problème, des maquilleurs par exemple, c'est un petit exemple comique, mais la moitié de nos maquilleurs, presque en tout cas, je ne veux pas dire la moitié, mais en tout cas un tiers des maquilleurs ici à RTL est flamand. C'est quand même assez sensationnel, c'est tout à fait impossible dans la maison de production où j'étais pour expliquer les choses comme celle-là. Donc il y a vraiment, c'est absolument central et c'est une phrase que je veux vraiment mettre en exemple parce que je l'ai entendu des centaines de fois, je vais donner d'autres exemples, on est dans leurs yeux considérés comme un peu moins bons qu'eux, donc finalement on nous engage quand il faut vraiment, quand il n'y a pas d'autre alternative et ça c'est tout à fait important. C'est de la discrimination, de la discrimination pas vraiment active, mais en tout cas c'est une discrimination qui est basée sur quelque chose qui vit très clairement dans la tête des flamands. J'ai récemment encore eu l'occasion de m'en rendre compte où j'étais avec, à une table, après un débat que j'avais modéré avec quatre ou cinq chefs d'entreprise flamands qui me disaient tous non, exactement la même chose, une personne me disait exactement la même chose, non les wallons ne sont pas fiables, ils ne sont pas suffisamment courageux, en plus de ça ils n'apprendront jamais le néerlandais, puisqu'ils n'ont pas l'envie de le faire, ils n'aiment pas cette langue et donc on n'arrivera jamais à un résultat optimal.

Roch Deborsu : Est-ce possible de travailler en Flandre sans savoir parler parfaitement le néerlandais ?

Christophe Deborsu : Alors, les employeurs nous disent souvent, on peut vous employer même si vous ne parlez pas français, mais malgré tout, quand on parle directement la langue, c'est quand même un argument supplémentaire. Je me souviens que je suis allé dans une entreprise, je ne vais pas citer son nom, c'était une entreprise à Tongres, je ne peux pas citer son nom, si je vais citer son nom, Ambiorix. Donc, mes chaussures viennent de chez Ambiorix, on les fait sur

mesure. Et je suis arrivé là-bas, et on m'a dit, ah, Christophe, il y a vraiment quelqu'un qui veut te rencontrer, puisque je dois aller chercher mes chaussures sur place, puisqu'on me les fait pour moi, et qu'ils aiment bien que j'y aille, et j'ai l'impression, ah, il y a un travailleur qui veut absolument te voir. Ah oui, je dis, bah oui, avec plaisir, je vais le voir. Et il s'avère que le gars était le seul liégeois de la boîte, tous les autres étaient flamands, et le gars, il était là depuis 20 ans, il ne parlait pas un mot de néerlandais après 20 ans un flamand, il parle français après quelques mois, même s'il n'est pas bon au début. Donc ça, ça dit aussi beaucoup de choses. Donc ça, ça m'a complètement impressionné. Et tous les travailleurs flamands étaient contents que le gars ne parle que français parce que comme ça, eux, ils amélioraient leur français. Mais le gars, il le considérait toujours comme un gars de deuxième zone puisqu'il n'arrivait quand même pas à parler leur langue. Tout ça est très mélangé, tout ça est toujours à notre détriment. Donc ça aussi, c'est quand même quelque chose que je voulais dire. Donc le manque de connaissance de langue, le fait que le néerlandais ne soit pas obligatoire chez nous, c'est une catastrophe. Il va l'être en 2027, oui, évidemment, s'il y a suffisamment de professeurs. Donc l'accord est passé, mais il n'y a pas assez de profs, donc on n'y arrive pas, sans doute pas. Donc on est devant un problème multifactoriel. Mais oui, c'est possible. C'est possible dans certains cas. Si vous n'avez pas de contact avec les clients, c'est possible. Et je le répète, les travailleurs flamands sont contents. Comme ça, ils apprennent le français sur votre compte. Et eux, même si le français n'est plus ce qu'il est en Flandre, même si le français a reculé, même s'ils apprennent de plus en plus volontiers l'anglais et de moins en moins le français, d'ailleurs, ça c'est important, je l'ai dit très vite, mais le néerlandais est une langue qui a plus de sons que le français. Donc c'est plus facile quand on est néerlandophone d'apprendre le français que l'inverse. Il y a 40 combinaisons de sons en néerlandais, tandis que nous, on n'en a que 34 à 36. Donc on a plus de mal à apprendre le néerlandais qu'eux l'inverse. Donc c'est un avantage qu'ils ont. Mais c'était quoi la question avec ça ? Est-ce possible de travailler en Flandre sans savoir parler parfaitement le néerlandais ? Et donc oui, c'est possible. Je suis hier à Plopsa, pour le Vlaams Belang qui faisait sa fête à Plopsa. Il y a des Français qui ne parlent pas très bien. Il y a beaucoup de français, parce qu'ils ont engagé des Français. La Panne, évidemment, c'est à côté. Dans toutes les fonctions techniques, ce n'est pas nécessaire. J'entendais plusieurs flamands parler avec eux français. Ils étaient très contents comme ça, ils parlent mieux après. Les ouest-flamands parlent généralement bien français puisqu'ils sont frontaliers. Mais donc, dès que vous êtes avec eux, dans l'agence de voyage dont je parlais, il s'agit évidemment de montrer l'inverse. Dès que vous êtes en contact avec les clients, il faut évidemment apprendre. Et donc, si vous n'apprenez pas, là aussi, c'est quelque part une discrimination, mais c'est un

peu la faute des gens. Mais s'ils n'apprennent pas le néerlandais, ils ne vont jamais monter dans la boîte.

Donc ça, c'est un problème. Maintenant, il y a des sociétés qui mettent des cours, il faut en profiter. Bien sûr que, dans une société flamande, si vous ne parlez pas néerlandais, vous ne montrez pas. Mais ça, c'est un peu logique. Dans le monde entier, ça n'a rien à voir avec le côté flamand-hollande.

Roch Deborsu : Vous avez parlé d'un plus grand nombre de maladies en Wallonie, du fait qu'ils parlaient moins néerlandais...

Christophe Deborsu : Oui, on a l'exemple. Il y a 8 % des Flamands qui sont malades de longue durée, donc ça veut dire d'un an et plus, et 12 % des Wallons qui sont malades de longue durée, un an et plus. Donc le problème, il est vraiment, il est objectivement mesurable. Donc il y a un problème, oui.

Roch Deborsu : Y a-t-il d'autres raisons pour lesquelles les Wallons sont de moins en moins engagés en Flandre ?

Christophe Deborsu : Oui, donc on va diminuer, mais ça, c'est important de le dire, c'est dans la tête, parce que j'ai fait beaucoup d'enquêtes, de ce qu'on appelle des micros-trottoirs, pour demander aux Wallons pourquoi ils n'allaient pas travailler en Flandre. Ils disent que c'est loin, c'est difficile d'accès, ça ce n'est pas tout à fait faux, et ils disent qu'on va être mal reçus. Ils sont tous des extrémistes de droite dont le seul but est que quand ils vont les voir, ils vont les taper avec une batte de baseball ou un huyendai. Évidemment, c'est pas du tout vrai, surtout s'ils montrent qu'ils s'intègrent. Mais il faut quand même qu'ils montrent qu'ils s'intègrent.

Roch Deborsu : Et croyez-vous que cela peut s'arranger ?

Christophe Deborsu : Ben, c'est-à-dire que ce qui est inquiétant, c'est que dans la tête des Wallons, ça ne va pas vraiment s'arranger. Si le Vlaams Belang fait 30 % des voix, en tout cas actuellement il est à 28 % dans le sondage de RTL, le dernier, c'est-à-dire qu'ils ont voté pour l'extrême-droite. Et donc, ça ne va pas s'arranger. Donc, le succès du Vlaams Belang pourrait encore décourager plus de Wallons d'y aller.

Avant, c'était la N-VA, qui était un peu le prétexte pour pas y aller. Maintenant, c'est le Vlaams Belang, qui est un parti qui est quand même plus dur, ça c'est clair. Mais c'est une excuse tout à fait idiote parce qu'on a besoin de travailler. Et ce n'est pas vrai, le flamand individualiste, même s'il vote Vlaams Belang, peut être très sympa. Il n'y a quand même pas beaucoup qui ont des tatouages, il y en a extraordinairement peu, qui ont des tatouages avec des croix gammées et qui sont prêts, dès qu'ils voient un francophone, à lui taper dessus. Il y a d'abord 2-3 dans le pays, mais il y a très peu de chance de les rencontrer. Donc, tout ça c'est fallacieux et pour moi c'est une mauvaise excuse pour ne pas faire le saut. Je veux quand même le dire, il y a plein de travailleurs qui sont allés en Flandre et qui sont tout à fait contents d'y être allés. C'est aussi quelque chose qui ouvre l'esprit, qui permet de voir effectivement une culture du travail et de l'excellence, une culture du plus est en vous, qu'on n'a pas toujours du côté Wallon, et qui pour moi est extrêmement enrichissante. Donc, moi j'encourage les gens à y aller. Je leur dis, allez-y, ce sera peut-être un peu dur au début pour la langue.

Je donne un autre exemple, quand je suis allé travailler en Flandre, en reportage, ils ne mangent pas. A midi, ils ne mangent pas. Ils travaillent tout le temps. Chez nous, c'est impossible. Et donc, moi je me suis tout de suite dit, allez, on arrête, on va manger. Les gars, ben non, j'ai fait comme eux. Alors, c'est un peu dur, je prenais mes tartines et je mangeais dès qu'on pouvait, quand on faisait un petit déplacement en vanne ou quoi. Il faut le savoir. Donc, c'est vrai qu'ils travaillent plus dur que nous, souvent, mais c'est intéressant de voir ça. Ça peut nous aider peut-être à progresser et à faire en sorte justement que la Wallonie redevienne première. Donc, si on n'est plus nombreux à aller travailler en Flandre, revenons après chez nous et montrons ce que c'est et profitons de ce qu'on a appris là-bas pour justement plus travailler. C'est une culture très, très flamande qu'on a peut-être moins chez nous, il y a ce côté, tout est bon, ça ira, ça va aller. Le flamand a beaucoup moins cette idée-là. Le flamand veut toujours aller plus, plus loin, plus fort. Ben, ça peut nous aider. Donc, allons-y et ne prenons pas des prétextes comme ils sont tous d'extrême droite. Ben non, même s'il y a 30% pour le Vlaams Belang, d'ailleurs, on n'est pas sûr que ce soit 30, mais il y en a quand même 70 qui ne sont pas Vlaams Belang, qui sont super sympas. Et même les gens du Néerlandais, en général, sont sympas. Je suis allé hier, j'étais très bien reçu. Quand on parle néerlandais, les Néerlandais, ils disent toujours, nous l'aimons. Surtout s'ils parlent néerlandais, il n'y a qu'à le faire. Ce n'est quand même pas insurmontable, ce n'est pas du finlandais. Le finlandais est très dur, le hongrois est très dur, le néerlandais, oui, c'est plus dur que l'anglais, c'est vrai, mais ce n'est quand même pas une langue insurmontable.

Roch Deborsu : Pourquoi les entreprises flamandes préfèrent parfois engager un travailleur étranger qu'un travailleur wallon ?

Christophe Deborsu : Il y a quelques années j'étais comme ça avec des éleveurs de cochons, après une conférence de presse que j'avais faite, c'est eux qui organisaient ça, les éleveurs de porcs pour le dire en français, et ils me disaient exactement la même chose, ils me disaient nous on préfère quand on a un problème de pénurie, on préfère engager un polonais, parce que le polonais dans deux ans il parle néerlandais, il va venir s'installer en Flandre évidemment puisque c'est un peu difficile de venir de Pologne tous les jours, et dans deux ans il parle néerlandais, le wallon il restera en Wallonie, il dira une fois sur deux qu'il est malade, j'exagère, c'est pas ça qu'ils disent, mais il sera un peu plus malade, il n'apprendra jamais le néerlandais, donc il ne sera jamais vraiment intégré, donc c'est un problème, c'est un vrai problème, c'est dans la tête, donc voilà, je crois que j'ai entendu des tas de choses, cette idée de par exemple que les wallons sont moins courageux parce qu'il y a beaucoup plus de flamands qui font des flexi jobs, le flexi job c'est souvent des, vous savez ce que c'est monsieur Deborsu, c'est des flexi jobs, ce sont des choses qu'on fait quand on travaille déjà au moins à 4, 5ème ou qu'on est pensionné, on travaille en plus avec un régime fiscal très intéressant, mais là on voit qu'effectivement ce sont beaucoup plus des flamands qui le font, je peux trouver des chiffres assez facilement, je n'ai pas préparé là, mais ça vous les trouverez-vous même, et donc ça, ça pousse une fois encore les flamands à dire mais regardez, les gens qui en veulent vraiment, ce sont des gens qui sont chaque fois des flamands, ce n'est pas vous, il y a un problème avec vous, vous, voilà, et tout ça fait en sorte que vraiment, vraiment, vraiment, on nous engage que quand c'est nécessaire, alors évidemment on nous engage par exemple quand une firme flamande a besoin d'un représentant en Wallonie, parce qu'on sait très bien qu'évidemment ce sera plus efficace d'avoir un représentant qui parle de la même façon que les gens qu'il va aller voir, c'est même mieux qu'un français puisque on sait très bien que, en Wallonie, les gens qui ont un accent français ne sont pas toujours 100% populaires, donc dans ce genre de cas-là, oui, on va nous engager bien évidemment, sans aucun problème, parce qu'on a besoin de nous, mais quand ce n'est pas le cas, c'est quand même plus difficile, et ce que je dis aussi, c'est que jamais, ou en tout cas ce sera très difficile, que vous ayez un chef d'entreprise qui vous dit ça en vous regardant dans les yeux, tout ce que je vous dis ici, c'est souvent en fin de soirée, les gens n'étaient pas pleins, n'avaient pas bu, quand il y a une ambiance de confiance qui s'est installée, et qui fait qu'on parle plus facilement.

Roch Deborsu : En tant qu'experts de la Wallonie et de la Flandre et particulièrement de la Belgique, pourquoi de moins en moins de Flamands travaillent en Wallonie ?

Christophe Deborsu : Parce qu'il n'y a pas besoin pour eux de venir chez nous. Il y a problème de distance. Ils ont tout près de chez eux. Pourquoi ils iraient travailler ici ? Ça, ça ne va pas plus loin que ça. En plus de ça, ils se disent aussi, si je vais travailler en Wallonie, ce n'est pas nécessairement quelque chose qui va me faire monter parce que ce n'est pas nécessairement l'endroit où ça marche le mieux dans le monde. Tout est dit. Et dernière chose, il n'y en a pas dit jusqu'ici, les congés scolaires qui deviennent différents. Ça, c'est quand même un problème. Ça n'incite pas à aller travailler de l'autre côté puisque pour ces enfants, c'est quand même un problème. Quand on t'incite à avoir congé pendant les congés scolaires et que ce n'est pas le même chez toi, tu ne vas pas nécessairement faire le pas. Donc ça, ça ne fait que deux ans que ça existe. Ce n'est pas un facteur non plus vraiment qui va vers plus de contact entre les deux communautés.

Roch Deborsu : Avec ceci, pensez-vous qu'une tendance anti-flamande existe en Wallonie à l'heure actuelle ?

Christophe Deborsu : Ça peut être le cas. Si le Vlaams Belang monte comme ça, ça va renforcer l'idée que c'est tous des fascistes. Ce que nos grands-parents disaient, puisque c'est vrai qu'ils ont plus collaboré que nous, les faits existent. Les chiffres le montrent. Si vous voulez, je vous donnerai les chiffres exacts sur le nombre de collaborateurs flamands. La phrase de Jacques Brel qui vit très fort en Flandre, la phrase dans la chanson « Les flamingants », il dit que les flamands sont nazis durant les guerres et catholiques entre eux. Donc il peut y avoir cette idée que les flamands ne sont vraiment pas comme nous. Et comme le laissait entendre Paul Mignette, que nous au moins on sait vivre, qu'on sait s'amuser, et qu'ils travaillent tout le temps, et que ce n'est quand même pas marrant. C'est ce que laissait entendre Paul Mignette, le président du PS, qui a quand même fait pas mal de bruit. Donc on a aussi beaucoup de clichés par rapport à eux, qui peuvent nous faire être défiant par rapport à eux. Et l'idée aussi, ça s'entend beaucoup, puisque vous voulez partir, partez ! Et on se débrouillera bien sans vous. Le côté de l'amoureux transi qui ne veut plus être transi et qui veut être respecté. Mais bon, il faut faire gaffe. Si les flamands partent, on perd un quart de notre richesse. Ce n'est quand même pas rien. Faisons gaffe. Mais ça peut exister, cette tendance anti-flamande existe. Il n'y a pas de

parti chez nous qui veut l'indépendance de la Wallonie. Oui, peut-être qu'il y en aura un jour. Ce serait intéressant de voir ça. Mais c'est vrai qu'il n'y en a pas. Vous avez donc travaillé aussi en Wallonie.

Roch Deborsu : Est-ce que vous avez vu une forme de discrimination des travailleurs flamands qui venaient travailler en Wallonie ?

Christophe Deborsu : Je l'ai expliqué. Non, pas du tout. Ils parlent mieux le néerlandais français que nous néerlandais. Ils sont associés au succès de la Flandre. Oui, je crois que je l'ai déjà expliqué. Et qu'en plus de ça, ils ne sont jamais malades et qu'ils ne mangent pas. Mais c'est vrai, je l'ai vraiment vu. Ils ne mangent pas à midi pour travailler. Et s'ils mangent, c'est devant leur ordinateur en travaillant. Moi, je l'ai vu, c'était comme ça. On mangeait, on s'arrêtait. Il y en a qui le font. Et qui, d'ailleurs, mangent un sandwich devant leur ordinateur. Ce qui n'est d'ailleurs pas bon pour la digestion. Je le dis. Mais donc, oui, on sait ça. Et donc, nous, on a tendance à les engager en sachant que, oui, à Flamand, ils arrivent à travailler.

Roch Deborsu : Quelles sont pour vous les solutions pour une augmentation de cette mobilité interrégionale en Belgique ?

Christophe Deborsu : Le meilleur transport, c'est clair. Ça, c'est sûr. Donner plus de cours de néerlandais. J'avais vu il y a quelques années une publicité du Forem, il y a 3-4 ans, où on disait qu'ils apprenaient 5 langues. Les 5, c'était tout sauf le néerlandais. C'était une publicité pendant le Covid. Donc, il y a 3-4 ans. J'avais d'ailleurs fait un tweet là-dessus qui avait fait pas mal de bruit. Résultat, ils avaient mis le néerlandais tout de suite après. Parce qu'ils s'étaient rendu compte de la connerie.

Oui, donc, il faut vraiment mettre le néerlandais. Rendre le néerlandais obligatoire, il faut vraiment le faire en 2027. Je sais bien qu'on a un problème de nombre de professeurs. Mais c'est très important. C'est la première langue du pays. C'est la plus importante à parler. D'autant plus qu'elle est plus difficile que l'anglais. Donc, il faut toujours commencer par le plus difficile et après faire le facile. C'est une grande théorie. Depuis que le monde est monde, c'est comme ça qu'il faut faire. Donc, ça, ce sont des choses possibles. Il faut mettre des héros flamands dans les séries télévisées francophones et des héros francophones dans les séries télévisées flamandes pour que les gens se croisent. Il faut écrire des romans avec des personnages des deux côtés pour que les gens se croisent. Donc, il faut vraiment, par petite touche, faire en sorte qu'on voit

qu'on a beaucoup plus de points communs qu'on ne le dit. On est depuis 550 ans ensemble. Depuis les bourguignons, à part la principauté de Liège, les Liégeois ont toujours voulu faire un peu autrement que les autres. Toutes les autres, les Namurois, les Limbourgeois, les Anversois, tout le monde, les Flamands, on est tous ensemble dans le même état. Il n'y a pas eu de changement depuis 550 ans. On n'a pas de points communs, donc mettons-les en avant plutôt que tout le temps dire qu'on est différents. Voilà.

Roch Deborsu : Pour terminer cette interview, avez-vous d'autres points à aborder en plus de ceci ?

Christophe Deborsu : Non. Parfait. Il faut toujours faire attention parce qu'il y a eu beaucoup de points négatifs là-dedans, peut-être, des points difficiles. Mais bon, il faut accepter qu'il y ait des points difficiles dans le but de les vaincre et de faire en sorte que on a la possibilité, Flamands et Wallons, on a des qualités complémentaires qui peuvent justement faire en sorte qu'on est peut-être un peu plus doux qu'eux. Nous, on est resté plus dans l'idée du catholicisme où on profite peut-être un peu plus de la vie puisqu'on sera toujours pardonné. Eux, ils sont du côté un peu plus protestant. Il faut montrer qu'on est riche, c'est comme ça qu'on montre qu'on est sauvé. Mais c'est assez complémentaire. Donc, profitons de la vie, de nos travailleurs, peut-être plus. Profitons plus de la vie et travaillons plus. Comme ça, les Wallons et les francophones, c'est un peu cliché ce que je dis, les Flamands et les Wallons mettent leurs qualités ensemble. C'est un peu cliché, je le reconnais. Mais parfois, les clichés, c'est bien.

Roch Deborsu : Cette interview est donc maintenant finie. Un grand merci pour votre aide. Et je vous enverrai mon travail une fois finie, merci pour toutes vos informations qui me sont très précieuses.

Christophe Deborsu : Merci à toi !

Pierre Dubrulle :

Roch Deborsu : Bonjour Monsieur Dubrulle, je m'appelle Roch Deborsu, je suis en master et je réalise un mémoire pour savoir s'il existe une réelle discrimination entre les différentes communautés sur le marché du travail, donc savoir s'il y a une discrimination dans le recrutement, comment sont les différentes relations entre les différentes communautés sur le marché du travail, et si les différents stéréotypes jouent un rôle dans tous ces facteurs.

Comme première question, une question assez classique, pouvez-vous me parler de vous, vous présenter et quel est votre parcours professionnel s'il vous plaît ?

Pierre Dubrulle : Oui, donc je m'appelle Pierre Dubrulle, j'ai le même âge que votre papa, je suis plus jeune de quelques mois, et j'ai étudié les economics et je suis rentré dans la société, notre société existe depuis 60 ans et je suis rentré en 1991. D'abord j'ai travaillé chez Vendôme Hortel, j'ai fait mon service militaire, à Namur d'ailleurs, en français, et puis après je suis rentré dans la société familiale et j'ai commencé ici donc il y a pratiquement 30 ans. Et en 2000 j'ai racheté la société à mon père, on a eu l'occasion de vendre à un tiers, on l'a pas fait, et j'ai racheté la société à mon papa, ce qui lui a fait dire que j'ai payé trop pour un fils, c'est pas assez pour un extérieur. Et depuis 30 ans je gère la société.

Roch Deborsu : Donc ça veut dire que vous avez eu beaucoup de relations avec les différentes communautés, dans quelle ampleur avez-vous des relations avec des flamands et aussi avec des wallons en général ?

Pierre Dubrulle : En fait moi je suis francophone de souche, maintenant aussi je suis francophone, ma maman est de Charleroi, et mon papa est de Gand, j'ai été éduqué en français, mais notre société est flamande, une société flamande située à Gand, mais du fait de notre particularité, c'est qu'on travaille énormément, on est distributeur de livres, et on travaille avec tous les éditeurs francophones, néerlandophones, hollandais, tout le monde, que ce soit en France, que ce soit en Belgique, donc on est très fort confronté à la langue, puisque la majorité de nos fournisseurs, même les plus grands, les plus importants, je dirais, sont français, et donc le bilinguisme chez nous est quelque chose de tout à fait évident. Et on doit aussi avoir du personnel francophone aussi, et pour ça aussi la majorité est flamande, on est pratiquement tous ici dans les bureaux et dans le magasin, mais par contre sous la route on a des commerciaux qui sont eux francophones et wallons.

Roch Deborsu : En tant que francophone, donc vous avez été éduqué en français comme vous l'avez dit, avez-vous trouvé que les relations que vous avez développées sont différentes que celles que vous entretenez avec les francophones, donc avec les flamands, est-ce que vous avez trouvé que, parce que vous êtes francophone, que vous avez été éduqué en français, est-ce que les relations ont été parfois différentes ?

Pierre Dubrulle : Au niveau si j'étais francophone à Gand ?

Roch Deborsu : Oui, exactement.

Pierre Dubrulle : D'abord moi j'étais dans une école qui s'appelle l'Institut de Gadt, donc c'était quand même une école assez francophone, on avait je crois 9 heures de cours de français, c'était une volonté de ma maman, surtout ma maman, de m'éduquer en français, de me plonger dans la culture française aussi, et ce qu'on avait, ce qu'on était, je côtoyais aussi quand je faisais du sport, c'était quand même plutôt en français, c'était des sports, je ne vais pas dire snob, mais quand même du tennis et des choses comme ça, quand j'étais chez les scouts c'était un scout francophone malgré tout, mais en dehors de ça, oui il y avait une certaine, on s'en souvient peut-être un peu moins, mais oui il y avait quand même, on était un peu, parfois, mais je ne dirais pas souvent, et on n'a pas été si confrontés que ça, à France Quillon, il y avait quand même un

peu la notion de France Quillon, où on était, oui en parlant français on était quand même peut-être un peu vus différemment, même peut-être maintenant encore quand j'ai des amis, la plupart des amis néerlandophones nous voient, enfin nous voient un tout petit peu quand même comme francophones, plus France Quillon.

Roch Deborsu : Vous n'avez jamais eu de problème par rapport au fait que vous étiez francophone de base ?

Pierre Dubrulle : Non pas vraiment, je ne dirais pas, c'est plus un avoir entendu ou quoi, mais pas réellement, et mes enfants non plus, je ne crois pas qu'ils ont été, je ne crois pas que ça a eu ce signe.

Roch Deborsu : Vous éduquez aussi vos enfants en français ?

Pierre Dubrulle : Oui. On les a éduqués en français, maintenant entre eux ils parlent plus flamand, donc la culture française ou la langue française se perd un petit peu, ils sont plus confrontés beaucoup plus à l'anglais que dans le temps.

Roch Deborsu : Ils sont dans des écoles flamandes ?

Pierre Dubrulle : Ils ont été à l'école néerlandophone en flamand, oui, les études ils ont fait à l'université tous les trois en flamand, mais entre eux aussi, et même aussi avec leurs amis ou même leurs femmes entre temps, ils parlent, ils ont quand même le néerlandais qui prend un peu le dessus.

Roch Deborsu : J'avais une question plus sur votre entreprise en général, combien d'employés vous avez ici ?

Pierre Dubrulle : Une cinquantaine. Une cinquantaine ? On a une société ici de distribution, donc on a aussi bien dans le magasin une vingtaine, on a une dizaine ici, une quinzaine de commerciaux, 18 sur la route, et on a aussi une petite société en France, à La Rochelle, une division d'édition à La Rochelle, qui a 4-5 personnes là-bas en service.

Roch Deborsu : Donc vous avez dit que vous engagez aussi des Wallons, plutôt sur les routes, comment vous décririez-vous l'intégration des individus provenant de Wallonie au sein de votre organisation ? Est-ce que vous pensez que, comme ils sont Wallons, ces individus doivent faire plus par rapport aux individus qui sont flamands, etc. ?

Pierre Dubrulle : Non, d'abord oui, ce ne sont pas des gens en interne, ce n'est pas en interne, ce n'est pas ici en interne, ce sont des gens qui sont sur la route, donc on les voit moins souvent, les néerlandophones, parce que la proximité fait que, à part ceux qui font le Limbourg, ils sont là tous les jours, mais les gens qui sont en Wallonie, on les voit moins souvent, et les réunions, je dirais non, ils sont très bien intégrés, il y a aussi le fait qu'on ne les voit pas souvent, il y a aussi le caractère qui fait qu'ils ont un caractère assez jovial, et donc ils sont très bien reçus et très bien intégrés, parce qu'on a aussi une culture francophone, d'ailleurs on leur adresse la parole plutôt en français, on ne peut pas dire que les Wallons en général, et pour eux en particulier, ne sont pas confrontés aux néerlandais, et on a du mal d'ailleurs à trouver des

néerlandophones qui parlent français, ou des Wallons qui parlent néerlandais, pour les magasins entre autres bilingues, donc c'est vraiment difficile, mais les Wallons ne sont pas moins intégrés, le fait peut-être qu'ils ne connaissent pas le néerlandais, ça a toujours été un problème, et ça c'est peut-être un peu un problème épidermique parfois, où on dit, ben oui, c'est moi qui dois parler souvent, c'est des Flamands qui parlent français, c'est jamais, et je ne dis pas ça avec aucun jugement de valeur, mais c'est jamais un Wallon qui va parler flamand, c'est plus difficile aussi, ma maman est Wallonne, elle habite depuis 60 ans, 60 ans elle habite ici, et elle ne connaît pas le néerlandais, c'est plus compliqué, mais c'est souvent un francophone, un néerlandophone qui va parler en français.

Roch Deborsu : Vous pensez que c'est plus difficile de trouver un Wallon qui parle néerlandais, qu'un néerlandophone qui parle français ? Est-ce qu'on peut faire une généralité par rapport à ça ? Parce que moi j'ai entendu quand même qu'en général, les Flamands sont meilleurs en français qu'à l'inverse, je ne sais pas si c'est à l'heure actuelle, est-ce que c'est encore le cas, mais après il y a aussi le problème du fait qu'en Flandre le français est obligatoire, alors qu'en Wallonie ce n'est pas le cas.

Pierre Dubrulle : Ce qui est incroyable. C'est incroyable, c'est ça, moi j'en ai déjà parlé. Je ne connais peu de Flamands, il n'y en a pas beaucoup, il y en a deux que je connais, les Wallons qui parlent bien le flamand, j'en connais deux, enfin deux, je vais dire deux, Christophe Deborsu et Hedebouw. C'est deux personnes qui maîtrisent bien le néerlandais. Mais la plupart, il y a très très peu de Wallons qui parlent le néerlandais, je n'en connais même pas qui essayent, il y a l'accent aussi, mais très très peu. Le contraire, oui, les néerlandophones beaucoup connaissent quand même un peu de français, quoique ce n'est pas facile pour nous de trouver des... mais malgré tout, oui, le flamand connaît mieux, je crois, c'est une généralité, évidemment il y a des exceptions, mais le flamand maîtrise mieux les langues en général, je dirais, que le Wallon. Il est fort confronté à la culture francophone, plus dans le temps, il y avait télévision, moins maintenant. Le niveau du français baisse énormément, ma sœur est professeure de français, et le niveau du français a baissé en 10 ans ou 15 ans d'une façon phénoménale, parce que les flamands s'intéressent moins aux Wallons, mais tout simplement l'anglais prend le dessus. Beaucoup de flamands lisent maintenant, je crois que le marché a progressé, 13% des livres qui se vendent en flamand maintenant sont anglais. Et la progression est fulgurante, parce que les gens lisent, écoutent les réseaux sociaux, tout ça de plus en plus, c'est en anglais.

Roch Deborsu : Vous pensez que le désintérêt pour le français, c'est juste à cause de l'anglais, ou alors il y a un problème aussi vis-à-vis de la Wallonie en général ? Est-ce qu'il y a un problème ?

Pierre Dubrulle : Je ne sais pas, je ne crois pas que ça va... Je ne crois pas que... Parce que ça reste, comme vous le disiez, une langue obligatoire, donc on a toujours... On se dit non, ce n'est pas envers les... Tout simplement, on se dit qu'on a moins besoin du français que de l'anglais, mais ce n'est pas une réaction en disant je ne vais pas l'apprendre, parce que je prends des gens comme Bart de Wever enfin je pense, ils parlent bien le français, il n'y a pas du tout dans sa volonté, il l'a appris, et il n'y a pas une volonté de dire je ne vais plus l'apprendre. Je ne crois pas, je ne crois pas. Peut-être un petit peu, mais ce n'est pas la principale raison, c'est que l'anglais prédomine, la culture, la lecture, tout ça, les gens préfèrent, parce que déjà ils lisent

en anglais, ils ont les livres moins chers, ils ont les livres plus vite, et c'est leur culture un petit peu.

Roch Deborsu : Vous avez déjà un peu répondu, mais je me demandais, est-ce que les Flamands et les Wallons sont-ils capables d'entretenir une véritable bonne relation sur le lieu de travail, et si vous avez des exemples concrets, et si possible vécu de bonnes relations ou de mauvaises relations, si parfois ça arrive ?

Pierre Dubrulle : Non, je ne crois pas, je ne crois pas qu'il y ait... Je ne crois pas du tout qu'il y ait... Evidemment, ils ne sont pas tout le temps en interne, s'ils étaient en interne constamment, peut-être, mais il y a parfois des réactions, je le cite, des réactions envers des gens d'autres nationalités. Ici, on a des Roumains, on a des Tunisiens, on en a beaucoup, on en a de tout, et parfois le fait de ne pas parler une langue, donc plus ça, c'est plus ça qu'il y a. Parfois j'ai eu quelques soucis en disant, oui, on ne comprend pas, ça c'est embêtant. C'est plutôt ça qui embêterait les gens, de dire, on ne comprend pas, ils parlent leur langue, et on ne comprend pas. Moi, c'est ça qui me semblerait, mais s'il y avait des Wallons, ça poserait un problème ? je ne crois pas.

Roch Deborsu : J'avais vu une étude qui disait qu'il y avait quand même un certain pourcentage, c'était dans un échantillonnage, mais que 13% des individus qui avaient travaillé en Flandre avaient eu une mauvaise expérience parce que les relations avec leurs collègues avaient été plutôt mauvaises, etc. Ici, dans ce cas-ci, c'est sûr que, si vous ne l'avez pas vécu, c'est compliqué.

Pierre Dubrulle : C'est un peu compliqué, c'est un peu spécial pour nous, et encore une fois, on est un peu, enfin, je ne vais pas dire que je mets mon empreinte, mais moi, je suis francophone, bien que je n'aie pas les mots que vous demandez. Est-ce que, du coup, peut-être que s'ils étaient constamment confrontés l'un et l'autre, oui, il y a parfois un tout petit peu le fait, si je peux le dire, le fait qu'un Wallon ne va pas toujours vouloir parler, ou ne pas pouvoir, ou vouloir, il y a ça un petit peu. Oui, ça, je dois quand même le dire, que parfois, il y a, mais très très peu, les francophones, qui veulent parler, enfin, ils ne le disent pas. Quelque part, ils le font. Je dirais même que, non, j'ai ici quelqu'un qui parle néerlandais, qui parle toujours néerlandais, français, avec son collègue, qui ne maîtrise pas tellement le français, il fait l'effort, est-ce que c'est parce que c'est ici une société un peu francophone, peut-être un petit peu, malgré tout, je trouve que le flamand est assez, on va dire, tolérant, on n'est pas le terme, mais qui s'ouvre assez fort aux cultures, les magasins aussi, ça, il y a toujours la langue francophone, qui est quand même relativement bien reçue. Ce n'est pas tellement envers la langue, peut-être plus la Wallonie, le concept Wallonie peut-être, je ne sais pas si c'est ça, plus c'est un problème que la langue en soi, je crois.

Roch Deborsu : Et vous pensez que c'est à cause de la volonté de ne pas vouloir parler néerlandais, du côté wallon ? Vous pensez qu'à l'heure actuelle, il y a moins de... que les wallons n'ont pas spécialement envie d'apprendre, parce qu'on sait qu'il y a des wallons qui pensent que ça ne sert à rien, que c'est une moche langue, etc.

Pierre Dubrulle : Ils ont moins d'aptitudes, c'est comme les Français, ils ont beaucoup moins d'aptitudes, je crois, c'est un peu le jugement, mais quand même, ce n'est pas si évident.

La langue flamande est assez compliquée, culturelle, etc. Et je crois que les pays latins, c'est peut-être un peu plus compliqué. Un Français, son anglais ne sera jamais aussi bon qu'un hollandais, par exemple. Mais ce qu'ils ne veulent pas, je ne sais pas, il y a eu... Oui, il y a eu, à mon avis, quand il y a un problème, quand on dit, par exemple, qu'en Flandre, qu'en Wallonie, on ne doit pas le connaître, je sais que ça va changer en 2027. On a un peu sauté une génération, maintenant, c'est l'anglais qui prédomine. On a un peu raté, on aurait dû... Les 15, 20 dernières années, à ce moment-là, maintenant, ça passe un petit peu, parce qu'on n'est plus sur la langue anglaise.

Roch Deborsu : Donc, on va passer maintenant dans les formes de discrimination. Avez-vous déjà ressenti une forme de discrimination par rapport à l'engagement d'un travailleur sur la base de sa région d'origine ? Par exemple, ici, comme nous sommes en Flandre. Est-ce que, par exemple, vous engagerez moins un Wallon, parce qu'il connaît moins sa langue, ou à cause de ses compétences, ou par rapport à différents stéréotypes qu'on peut avoir, par exemple, un Wallon qui est parfois trop malade, ou parfois trop en retard, etc. Est-ce que vous avez déjà vu une forme de discrimination comme ça par rapport à l'engagement, ou déjà vécue ?

Pierre Dubrulle : Malheureusement, nous, on pourrait bien employer des gens qui connaissent bien le français, on en a peu, mais je n'ai jamais eu un Wallon qui a sollicité ici. Jamais. Il n'y a jamais quelqu'un qui a dit j'habite en Wallonie, je viens habiter ici, il y a du boulot. Jamais. Bien sûr que non. Surtout que nous, on pourrait bien employer quelqu'un. Ici, il y a une fille qui a travaillé un petit temps, qui venait de Rwanda, qui parlait très bien le français, et qui avait aussi la culture, et qui s'exprimait très bien en français. Et donc, du coup, oui, c'était utile. Et son flamand était un peu moins, et c'était fort utile. Oui, sur la route, les commerciaux. Mais je n'ai jamais eu un Wallon qui est venu... Bon, évidemment, notre recrutement est surtout régional, mais quoi qu'on demande parfois des francophones, mais je n'ai jamais eu un Wallon qui est venu, ou même de la région proche, qui est venu solliciter ici.

Roch Deborsu : Mais vous n'avez jamais vu une forme de discrimination par rapport au fait que c'était un Wallon ? Donc, par exemple, même pas spécialement dans cette entreprise, mais dans d'autres entreprises, où par exemple, un employeur dirait « J'ai le choix entre un Wallon et un flamand, mais comme je considère que peut-être le flamand sera meilleur, je choisirai le flamand.

»

Pierre Dubrulle : Je ne crois pas, non.

Roch Deborsu : Ça marche. Avez-vous déjà ressenti, on a parlé d'engagement, mais avez-vous déjà ressenti, là, une forme de discrimination par rapport au traitement d'un travailleur sur la base de sa région d'origine ? Donc là, ce n'est pas par rapport à l'engagement, mais par rapport au traitement, par exemple, ici, sur la route, en général. Est-ce que vous avez déjà vu, par exemple, un employeur flamand qui traiterait différemment, ou même ses collègues, traiteraient différemment un collègue parce qu'il est Wallon ?

Pierre Dubrulle : Non, je ne peux pas dire ça, non. Non ? Je ne crois pas, non.

Roch Deborsu : Vous avez déjà vécu une expérience pareille ?

Pierre Dubrulle : Non, non. Je n'ai pas tellement été confronté à ça, mais non. Il n'y a pas tellement d'échanges aussi. Enfin, je ne sais pas. Peut-être sur Bruxelles, c'est un peu différent, ou sur les régions frontalières, un petit peu. Mais ici, il y a très, très peu de... Tout se passe bien, parce que, oui, c'est vrai que, comme vous le voyez, il ne se passe pas super souvent, etc. Et qu'ils sont très sympas, et que vous êtes une société un peu plus bilingue. Les commerciaux, c'est une bonne question. Je ne crois pas qu'ils puissent avoir... Non, je ne crois pas.

Roch Deborsu : Alors, selon vous, qui sont les meilleurs entre les travailleurs flamands et Wallons ? Qui sont les meilleurs ?

Pierre Dubrulle : Je dois faire attention à ce que je dis ? Non, je dirais... Je crois, sans vouloir généraliser, je crois qu'il y a certaines... Je vais commencer par répondre à côté de la question. Je crois que les Ouest-Flamands sont des gros, gros, gros travailleurs. Ils ont vraiment ça en eux, de travailler beaucoup. C'est eux... Travailler plus qu'un Flamand oriental, quand on va en région de Courtrai, etc., c'est des bosseurs, c'est des gens... Ils ont ça un petit peu... En Wallonie, je crois... Est-ce que c'est la... Je crois que oui, je crois que la Belgique, les dernières années, on a un peu scindé... Oui, je crois vraiment qu'il y a... Ce n'est pas la nature en elle. Je crois que c'est le fait qu'il y a... Parce que la région, dans les années 50, c'était la région la plus riche du monde, pratiquement, ou la deuxième plus riche du monde. Donc à ce moment-là, les gens qui travaillaient dans la mine, ils travaillaient autant en mineurs, qui travaillaient dans la mine à Charleroi, ils travaillaient autant que la mine à Béring. Donc je ne crois pas que c'est dû au fait de la personne. Je crois simplement que... que le fait est qu'on a vraiment deux Belgies, qu'on a en Flandre une Belgique et qu'on a en Wallonie une Belgique et qu'on... et qu'on... qu'on dit en Wallonie, ben écoutez, c'est... Et je ne juge pas, mais je dis, ben voilà, il faut... il faut gagner plus, il faut travailler au moins, 32 heures, etc. Je crois que c'est... Je ne sais pas si c'est pas Maniette. Et qu'en Flandre, on dit, ce n'est pas possible. Donc je ne juge pas. Mais même dans un même parti... Ah ben oui, je crois que j'ai lu ce journal... Oui, c'est vraiment... J'espère répondre bien à la question. Il y avait Van Den Brouck qui était dans le Libre, qui dit... Maniette dit 32 heures, est-ce que pour vous c'est possible ? Je crois que c'est ça. Et Van Den Brouck qui dit non. C'est le même parti, c'est les mêmes personnes. Enfin, les mêmes personnes, je veux dire, la même conviction. Au départ, c'est la même conviction. Mais l'évolution... Enfin, c'est les élections aussi. Mais l'évolution fait qu'on dit en Wallonie, nous, on a 32 heures. Et ce qui, à mon avis, à terme, c'est possible. Je crois peut-être que dans 30 ans, on dira, ben oui, pourquoi on ne travaille pas 20 heures ? Ce sera normal. Mais je crois que pour l'instant, ce moment T, on dit vraiment en Wallonie, OK, on doit s'en sortir. Ce n'est pas qu'on ne veut pas travailler. Il n'y a pas les perspectives, il n'y a pas les opportunités. Mais le climat est tel que c'est normal aussi. C'est normal quand tous les jours, on dit, ben non, 32 heures, ça va être possible. Il faut gagner plus et travailler moins. Ça me paraît tout à fait... Oui, ça me paraît presque normal. Donc je ne veux vraiment pas dire que ce sont les personnes. Mais le climat fait qu'on pourrait dire que les personnes sont moins. Mais ce n'est pas les personnes en soi. Mais c'est presque devenu culturel, du coup.

Roch Deborsu : Parce que moi, je sais qu'on a déjà parlé qu'en Flandre, il n'y avait plus cette culture du travail. Même, j'ai parlé avec quelqu'un qui disait que même parfois, certaines personnes mangeaient en travaillant à la place de prendre une pause, etc. Est-ce que c'est culturel ou c'est juste à force des choses ?

Pierre Dubrulle : C'est devenu comme ça ? Ce n'est pas... Oui, c'est un peu à force des choses. Est-ce que c'est un peu la culture ? On pourrait... Parce qu'en Wallonie, on... Oui, ici, on peut manger ses tartines. Ici aussi, elles arrêtent à telle heure, elles mangent leur tartine à côté. Mais ça ne fait pas partie de... Je crois que ça peut exister en Wallonie aussi. Je ne crois pas qu'il y ait vraiment spécialement une généralité. Je crois que c'est dangereux de faire une généralité. Mais si on regardait maintenant dans les sociétés, peut-être qu'on dirait que oui, c'est culturel. Mais je crois que c'est... C'est plus le climat, ce qui entoure, ce qu'on dit, qui fait que. Moi, je crois que si un Wallon travaille ici, ce que je veux dire, c'est peut-être que s'il y avait cinq Wallons qui venaient travailler, je ne crois pas qu'ils travailleraient moins. Ou peut-être qu'au départ, ça leur semblerait normal de travailler moins, mais qu'après, très vite, ils comprennent. Pour être dans l'intégration. Je crois. Je crois que c'est plutôt ça. Après, au départ, peut-être, vas-y, tiens, comment ça se fait ? Ici, on travaille peut-être un peu plus ou quoi, peut-être. Mais que très vite... Donc, en regardant de dehors, on pourrait dire oui. En regardant en vue de dehors, on pourrait dire oui, parce qu'il y a quand même une différence. Mais elle est peut-être simplement issue du fait de l'entourage, du climat et tout ça.

Roch Deborsu : Mais est-ce que vous pensez que les différents stéréotypes, comme par exemple, j'avais une étude, parce que dans mon travail, j'ai vu une étude qui disait que en 2017, 22% des Flamands qui ont été interviewés, je ne sais pas exactement ce qu'était l'échantillon, considéraient les Wallons comme fainéants. Et donc aussi, il y a les problèmes, comme j'ai expliqué tout à l'heure, qui sont souvent malades, souvent en retard, etc. Est-ce que vous pensez que ces différences stéréotypes sont quand même fondées par quelque chose ?

Pierre Dubrulle : Bah, fondées, ils sont fondés quelque part. Oui, ils vont être fondés, il y a des statistiques. Entre autres, Je le lisais dans un livre qui disait qu'un Wallon vit 2 ans moins long, 2 ans et 7 mois de moins qu'un Flamand ? Je trouve ça incroyable. Donc oui, il y a des différences qui font que est-ce que pour ça, il ira plus chez le médecin ? Peut-être. Est-ce que pour ça, il sera peut-être plus malade ? Peut-être. Est-ce que pour ça, il ira plus... Donc je crois que... Est-ce que l'absentéisme est plus grand en Wallonie ? Peut-être. Est-ce que pour ça, ils sont plus paresseux ? Je ne sais pas, c'est le système, encore une fois, c'est le système un peu qui permet ça.

Je crois que si... Pareil pour un employeur, si l'employeur... Moi, je pense un petit peu comme moi. Est-ce qu'on est paresseux pour ça ? Oui, on peut employer ce terme si on veut, on peut aller jusque-là, mais je crois que l'absentéisme probablement est plus grand, et je n'ai pas de chiffre. Je crois que l'absentéisme probablement est plus grand en Wallonie. Est-ce que pour ça, ils sont paresseux ? Encore une fois, c'est le... C'est le système qui permet aussi. Je crois que c'est...

Roch Deborsu : Est-ce que vous pensez que tous ces stéréotypes sont liés au fait qu'il y a un retard réel économique en Wallonie ?

Pierre Dubrulle : Ah oui, certainement. Il y a un retard... Oui, je crois vraiment. Alors, on a essayé le plan Marchall, on a essayé des choses. Il y a au Odo, il y a des GSK, etc. Mais oui, je crois qu'il y a un réel problème. Et encore une fois, en 50, c'était le contraire, donc on oublie vite. Mais oui, je crois qu'il y a vraiment deux... Oui, qu'il y a vraiment deux... Enfin, pas deux Belges, mais qu'il y a vraiment une région qui a un retard économique, je crois. Oui, je crois.

Roch Deborsu : Est-il vrai que certains patrons flamands considèrent des Wallons comme un peu moins bons ?

Et est-ce que cela, vous pensez, a une répercussion sur leur politique d'engagement ?

Pierre Dubrulle : Non, je crois. Je ne pense vraiment pas moins bon. Moi, j'ai des commerciaux Wallons. J'en ai un flamand. Hier, j'étais encore avec un Wallon. Et ça se passe très bien. Il comprend très vite. Non, il n'est pas... Pas du tout. Je dirais pas du tout. Mais on sent un petit peu, dans sa culture... Il est d'une région... Il est de Liège, et je sens un petit peu, dans sa culture, que c'est compliqué. On discutait avec quelqu'un qui disait un nombre de choses... Un client qui disait un nombre de choses. C'est quand même fort syndicalisé, etc. C'est quand même compliqué, etc. Et il le reconnaissait. Donc, je crois que... Oui.

Roch Deborsu : Parce que j'ai interviewé un journaliste qui me disait qu'en parlant avec différents employeurs flamands, certains considéraient, par exemple, même pour un métier de technicien, donc sans devoir spécialement communiquer en néerlandais qu'ils préféreraient engager un Flamand qu'un Wallon parce qu'ils considéraient un flamand meilleur sur papier, en tout cas.

Pierre Dubrulle : Je comprends ce qu'on veut dire, mais je n'irai pas jusque-là. Mais je comprends vraiment ce qu'on veut dire. Mais c'est... Encore une fois, est-ce que la société qui l'engage est peut-être un peu plus souple ? Peut-être un petit peu. Mon grand-père était... Il y avait 200 personnes. Il y avait une usine. Il y avait un certain climat, peut-être une façon de travailler. Mais est-ce que pour ça, on est moins bons, etc. ? Oui. C'est... C'est la généralité. On pourrait généraliser ou on pourrait dire ça. Mais je ne crois pas que c'est que les personnes soient moins techniques, connaissent moins et moins bien. Je ne crois pas.

Roch Deborsu : De manière plus générale, pas spécialement dans votre entreprise, est-ce que vous pensez qu'il est possible ou impossible de travailler en Flandre sans savoir parfaitement parler néerlandais ?

Pierre Dubrulle : Oui, bien sûr. Oui. Oui, ça ne pose pas de problème, je crois. Ça dépend des métiers, mais j'imagine que les métiers où il faut vraiment communiquer... Oui. Évidemment, s'il y a un gars qui est technicien et qui vient... Je pense qu'il vient réparer un ascenseur et qu'il doit expliquer ou je ne sais pas quoi. S'il doit tout à fait être autonome, mais s'il doit... Mais moi, j'ai... Je pense que quelqu'un qui est peintre, par exemple, ou des choses comme ça, c'est assez manuel d'expliquer, il se débrouille. Après, s'il faut vraiment communiquer, ça peut être plus compliqué. Mais en soi, je ne vois pas que c'est un problème. Je pense que les gens ici... Non. D'autres pays aussi, le français est quand même assez généralisé pour s'expliquer. C'est quand même encore...
Oui.

Roch Deborsu : Pourquoi, pour vous, les Wallons sont-ils de moins en moins engagés en Flandre ? Parce qu'aujourd'hui, il y a 45 000 Wallons qui travaillent en Flandre. Et depuis 2021, ça stagne. Donc, ça fait maintenant 3 ans. Les derniers chiffres du Forem, c'est 45 000, c'était en avril. Pourquoi vous pensez qu'ils sont de moins en moins engagés ?

Pierre Dubrulle : S'il faut déménager, tout ça, c'est pas... Je ne connais pas les chiffres contraires. Les Flamands qui vont emmêter en Wallonie, il y a quand même... Oui, c'est quand même toute une...

Roch Deborsu : Ils sont un peu moins de 34 000, si jamais.

Pierre Dubrulle : Oui. L'emploi... Oui, on pourrait penser qu'il y en ait plus, mais ce n'est pas facile quand même de déménager. Je crois, ma maman, qui est de Charleroi, ça a pas été facile. Mais donc, quelqu'un qui n'a pas cette raison-là, et qui dit, moi, là, il y a du boulot, je vais aller, ce n'est quand même pas évident de trouver de l'emploi, de trouver de ceci, même du logement, etc. S'il y a une population plus dense, je crois que l'immobilier, quand même, doit être plus cher, doit être plus cher. Donc, il y a tout un... Tout un changement de culture qui n'est pas évident.

Roch Deborsu : Mais pourquoi ils sont de moins en moins engagés alors que la plupart des entreprises sont ici, en Flandre ? Oui. Que la plupart des entreprises flamandes recherchent quand même des individus ? Et en fait, pour lier cette question à une autre, pourquoi certaines entreprises flamandes préfèrent parfois engager des travailleurs étrangers plutôt qu'un Wallon ? Parce que j'ai un témoignage d'une personne qui disait je préfère employer, par exemple, un Polonais parce que ce Polonais va venir habiter en Flandre et apprendra plus vite le néerlandais qu'un Wallon.

Pierre Dubrulle : Oui, enfin, je vais peut-être répondre un peu à côté. Moi, je pensais tout à l'heure au peintre. Je pensais Polonais. Je ne suis pas raciste en disant ça. C'est tout à fait officiel. Mais quand il vient, il travaille. J'ai employé un cliché. Il travaille à une vitesse incroyable. Parce qu'il travaille comme ça. Et parce qu'un Wallon, que ce soit un Wallon ou Flamand, va travailler plus dans un système. Et lui, il va venir s'il faut. Il habite en Pologne. Il va venir un mois habiter. Les transporteurs, c'est la même chose. Ils dérogent quand même à leur vie. Ils changent toute leur vie. Ils viennent habiter ici un mois ou ils travaillent six mois et puis ils repartent. Oui, ils s'adaptent assez facilement.

Roch Deborsu : Et vous pensez que c'est une question aussi linguistique, que les Wallons pourront potentiellement avoir plus de mal à apprendre le néerlandais qu'une personne qui viendrait habiter directement ici ?

Pierre Dubrulle : Oui, il y a peut-être un peu un clivage entre les deux. Oui, je crois qu'il y a un clivage. Un Wallon ne viendra pas facilement. Je peux comprendre. Il ne viendra pas facilement. Et le contraire aussi. Je ne crois pas qu'il y ait tellement d'échanges. De 45 000, c'est beaucoup, mais ça ne me semble pas tellement. Moi, je ne vois jamais un... Je ne juge pas. Je ne vois jamais un Wallon. Jamais un Wallon va ouvrir la porte en disant « Tiens, je cherche du boulot ». Jamais. J'ai des copains qui ont des sociétés et qui... Non, il n'y a pas vraiment... Si, au niveau commercial, oui. En interne, pas. Pourtant, avec la langue française, ils pourraient vraiment être commerciaux. Parce qu'il faut être bilingue, je ne sais pas. Mais non, il y a peu de mouvements entre... Le problème, c'est quand même... Ça reste la langue, au final. Puisque si on considère qu'ils ne sont pas spécialement moins bons, c'est vraiment une question de... Pour vraiment travailler ici, c'est vraiment une question de langue aussi. Oui, je suppose que s'ils ne connaissent pas du tout... Moi, la fille que j'avais engagée, s'ils ne connaissent pas du tout le

néerlandais, c'est un problème quand même. Parce que la plupart de nous, c'est un peu exceptionnel, on a besoin du français. Et encore, ça ne peut être que ça. Mais je suppose qu'en interne, quelqu'un doit pouvoir répondre en néerlandais. Il viendrait travailler ici. Peut-être un flamand, la même chose en Wallonie.

Roch Deborsu : Donc, comme je vous ai posé la question, pourquoi de moins en moins sont engagés... Pourquoi les Wallons sont de moins en moins engagés en Flandre ? Est-ce que vous croyez que cela, ça peut s'arranger, en fait ? Et si oui, comment ?

Pierre Dubrulle : Oui, je ne sais pas. Je ne sais pas. Sûrement que ça peut s'arranger, mais je ne vois pas vraiment de... Déjà, si en 2027, l'Europe néerlandaise devient obligatoire, déjà, ça peut aider. Mais je veux quand même... Je ne sais pas, mais je peux... Ce que je voulais dire tout à l'heure... Oui, il doit y avoir moyen. Mais il faut des incentives, certains. Je ne sais pas lesquels, au niveau politique. Est-ce qu'on a envie de le faire ? Je ne sais pas. Je prends par exemple... 20% des Ukrainiens qui viennent travailler, qui sont arrivés en Belgique, du nombre total des Ukrainiens qui sont venus, il y a 20% qui travaillent. En Hollande, ce pourcentage, c'est de 80%. Pourquoi ? Donc, ce n'est pas raciste, parce que, simplement, ce ne sont pas les différences, ce ne sont pas d'autres. En Belgique, on a un système qui fait qu'on arrive dans un pays, qu'on arrive, ou n'importe quoi, il y a tout ce qu'il faut. Pourquoi aller travailler ? Simplement, on est bien. Ce qu'il faut, en tout cas, on préfère ne pas travailler en Belgique que d'aller travailler. Je parle d'un Ukrainien. Il y a 500 000 chômeurs, absence de longue durée de malades. À juste titre ou pas, je ne sais pas. Ce climat qui fait qu'on n'a pas spécialement besoin de travailler. On pourrait faire des incentives en disant si vous allez travailler dans un pays ou dans l'autre. Déjà, les profs, on manque de profs. On dirait à tous les profs francophones de travailler en Flandre. On ne crée pas vraiment un climat. Je ne crois pas qu'il y ait une volonté politique pour l'instant de changer ça. Oui, il doit y avoir un moyen. En mettant quelques incentives, ça va pouvoir évoluer.

Roch Deborsu : Est-ce que vous pensez qu'il y a quand même une fissure qui existe à l'heure actuelle ?

Même avec la montée, par exemple, du Vlaams Belang, entre les deux communautés. Est-ce qu'il existe une vraie fissure qui pourrait, même un jour, vraiment casser ?

Pierre Dubrulle : Casser, je ne crois pas. Je ne crois pas que la fin de la Belgique.. Je ne crois pas que c'est possible, si ce n'est que Bruxelles, mais je crois qu'il y a une vraie fissure, oui, certainement.

Et je crois qu'on n'a rien fait pour casser cette... Enfin, rien. Non, je ne crois pas qu'on ait vraiment fait quelque chose pour casser cette fissure. Moi, je vois ça chez moi. Il y a dix ans, on aurait dit que le N-VA était un parti extrémiste. Maintenant, on ne parle même plus. On parle du Vlaams Belang. Donc, c'est qu'on a permis de faire ça. Je prends l'exemple des Ukrainiens. Ça a permis de faire ça, je crois. En disant, pas de problème. Je crois qu'on a vraiment permis. Et tant mieux si on peut le payer. On a créé les circonstances. On a permis que des gens votent. Pourquoi les gens votent extrémistes ? Parce qu'ils ne sont pas contents à quelque chose. Et on a laissé... En France, c'est la même chose. On a laissé l'extrême droite chaque fois un nombre de choses. Moi, je ne sais pas. Par exemple, de... Comment il s'appelle ? De Croo avait dit, il n'y a pas longtemps, il était au Maroc en disant, voilà, les gens qui ont commis des vols, des machins, etc., on doit les renvoyer. Mais ça me paraît quand même évident. Ce n'est pas du

racisme. Le gars qui n'a pas d'identité, etc., qui a tué dix personnes, peut-être qu'il vaut mieux qu'il aille en prison. Il n'a pas qu'ici. En plus, les prisons sont pleines. Ça me semble d'une évidence telle. De dire maintenant, par exemple, que quelqu'un qui a travaillé toute sa vie ne peut pas gagner plus. Pour l'instant, c'est le cas apparemment. Quelqu'un qui a travaillé toute sa vie gagne autant à la pension, pas plus que quelqu'un qui n'a jamais travaillé. Comment voulez-vous qu'on estime que ça peut être juste ? Ça me semble quand même normal de donner des signaux. Et on n'a pas donné ces signaux. Il y a un clivage. Oui, il y aura des solutions. Mais il faudra...

Roch Deborsu : Inversement, pourquoi de moins en moins de Flamands travaillent en Wallonie ? Est-ce que vous avez une idée par rapport à ça ? Je sais que vous ne travaillez pas du coup en Wallonie directement.

Pierre Dubrulle : Je crois que c'est la même chose. Culturellement, c'est quand même assez difficile. C'est quand même toute une autre culture. On trouve du boulot, peut-être le niveau de revenu, peut-être le type de boulot. Plus facile de trouver du travail, largement. Je crois, oui.

Roch Deborsu : Pensez-vous qu'avec toute cette avancée politique en Flandre, tous les différents stéréotypes qu'il y a, mais en même temps, il y a des stéréotypes de Flandre en Wallonie, mais aussi de Wallonie en Flandre, c'est sûr. Pensez-vous qu'il existe une tendance anti-flamande en Wallonie ?

Pierre Dubrulle : Peut-être moins, je crois. Peut-être moins.

Roch Deborsu : Moins que l'inverse ?

Pierre Dubrulle : Oui, je crois. parce qu'à juste titre ou pas, c'est pas à juste titre, c'est qu'il y a un nombre de choses qui se font et qu'il est normal que quelqu'un qui... Oui, je crois. Que quelqu'un qui a, qui dit pourquoi je dois donner constamment, ça me paraît humain, et quelqu'un qui dit moi ça va, finalement ma vie n'est pas trop mal, etc. Je me débrouille. Oui, je crois que c'est normal qu'il y ait plus d'animosité. Oui, je crois que le PTB, par exemple, se dirige plus vers le fait qu'il faut avoir plus, mais ne dirige pas vers les... Oui, il y a certainement ça. Oui, oui, certainement. Si je prends De Wever qui dit constamment qu'il identifie quand même un nombre de choses, oui, je crois. Magnette défend son truc et De Croo dit qu'on doit avoir ça et ça et ça, mais il ne dit pas que les Flamands... Enfin, ça revient peut-être à la même chose, mais je crois quand même que c'est dirigé, que les partis flamands dirigent vraiment plus vers une communauté, donc oui, stigmatisent plus cette communauté. Oui, je crois.

Roch Deborsu : Vous y avez déjà un peu répondu, mais comme ça fait partie de mes questions, j'ai oublié. Quelles sont pour vous les solutions pour une augmentation de cette mobilité interrégionale de Wallonie à Flandre ? Je sais que c'est compliqué, mais est-ce que vous avez peut-être une solution ?

Pierre Dubrulle : Non, je crois qu'il devrait y avoir un moyen des incitants fiscaux ou des incitants, oui, certainement, de mobilité, de permettre qu'une région... Oui. Alors, on va parler d'argent, évidemment, mais peut-être qu'une région peut permettre certains... Ce serait probablement bien des incitants fiscaux ou des choses comme ça. On en donne plein. Pourquoi

pas là-dessus ? Je ne sais pas si ça existe. Je veux dire, quelqu'un qui déménage, quelqu'un qui va dans une région, on permet pendant un certain nombre de temps. Oui, c'est certainement bénéfique, mais il n'y a pas du tout ça. On ne parle pas du tout de ça pour l'instant, je crois.

Roch Deborsu : Parfait. Avez-vous d'autres points à aborder ? Quelque chose à dire en plus ?

Pierre Dubrulle : Non, comme... Oui, que je vois... Il n'y a pas tellement, je ne crois pas qu'il y a... Enfin, je ne sais pas si 20 000 ou 30 000, c'est beaucoup de personnes.

Roch Deborsu : C'est 1 %. 1,3 %.. De Wallonie à Flandre, c'est 4,4.

Pierre Dubrulle : Ce n'est quand même pas beaucoup. En plus, il y a beaucoup de... Et comptez aussi, celui qui habite juste à la frontière, va travailler de l'autre côté. Oui, c'est sûr. Donc là, c'est presque un hasard qu'il va le faire, parce qu'il n'y a pas une volonté vraiment de... Non. Un peu dommage. Oui, je ne vois pas tout noir, mais les prochaines élections seront un peu... Peut-être un peu difficiles pour ça. Mais je vois quand même un clivage. Oui, je vois ça dans ma famille aussi, avec mes cousins et cousines. Je vois ça un petit peu que... Il n'y a pas d'animosité, etc. Mais je vois vraiment une différence entre... Je vois à travers ce qu'ils disent ou ce qu'ils pensent que... Oui. Et probablement, eux, ils disent la même chose que moi, il y a 30 ans, c'était un peu plus...

Roch Deborsu : Vous pensez que la relation est moins bonne maintenant ?

Pierre Dubrulle : Oui, un petit peu. Enfin non, ma relation, par exemple, avec mes cousins et cousines est aussi bonne. Mais je sens un réel... Je sens une... Je ne le sentais pas dans le temps, spécifiquement. Et maintenant, je sens ça un petit peu plus. Alors qu'ils ont ce qu'il faut, etc. Mais je sens un petit peu plus ce qu'ils disent. Un peu plus, si je peux me permettre, avant, qu'il existe une mentalité... Un peu Wallonne et la Flamande. Probablement, moi aussi. Probablement que je... Alors, je ne suis pas engagé politiquement, mais probablement que... Moi, c'est surtout la durée qui fait que ça dure si longtemps qu'il n'y ait pas de changement, c'est ça. Moi, j'entends depuis 40 ans, depuis 50 ans... Mon grand-père disait tout le temps, comment est-ce possible ? Et on ne peut quand même pas dire qu'ils s'entendent. Alors, c'est le consensus, toujours. Typiquement, la Belgique, on s'entend toujours, on est toujours des consensus. Je trouve que... Alors, la Belgique est certainement riche, potentiellement riche, mais je trouve quand même qu'on n'avance pas beaucoup. Je trouve qu'on n'avance pas beaucoup.

Roch Deborsu : Parfait. Merci pour votre aide.

Pierre Dubrulle : De rien, avec plaisir.

Roch Deborsu : Je vous enverrai sûrement ce que j'ai fait au moment venu.

Michel Soubry :

Roch Deborsu : Donc bonjour Monsieur Soubry, je m'appelle Roch Deborsu, je suis en master à l'Université Catholique de Louvain et donc je réalise un master pour savoir s'il existe donc

une discrimination entre les différentes communautés sur le marché du travail, donc pour savoir s'il y a une certaine discrimination dans le recrutement, pour savoir comment sont les relations donc entre les différentes communautés sur le marché du travail et est-ce que donc les stéréotypes ont un impact sur le traitement et l'engagement donc les individus dans les autres communautés. Pour commencer, j'ai donc une question. Monsieur Soubry, pouvez-vous donc vous présenter, parler un peu de votre carrière et ce que vous faites donc à l'heure actuelle.

Michel Soubry : Moi-même, personnellement ?

Roch Deborsu : Oui, exactement.

Michel Soubry : Oui, moi je suis ingénieur commercial à l'Université Catholique de Louvain, pas de Louvain-La-Neuve mais Louvain et je suis directeur général de Société Soubry et nous fabriquons des pâtes alimentaires, nous sommes situés à Roulers, ce qui est à une trentaine de kilomètres de Tournai.

Roch Deborsu : Ça marche. Je me demandais donc comme vous avez une entreprise qui, je pense de ce que j'ai vu, donc vous avez à peu près 400 personnes qui travaillent, un peu plus de 400 personnes, ça, qui travaillent dans votre entreprise. Donc est-ce que vous avez beaucoup d'expérience avec des personnes provenant de l'autre côté de la frontière linguistique ?

Michel Soubry : Oui. Il faut savoir que chez nous, le marché du travail est assez compliqué parce qu'il y a beaucoup d'activités économiques dans la région de Roulers ; tout ça et donc de ce fait-là, depuis longtemps, nous faisons appel à des collaborateurs qui viennent d'ailleurs. Alors ce qui est le plus évident, c'est évidemment la Wallonie, étant donné que Tournai est à à peu près une demi-heure de, parce que Tournai est à à peu près une demi-heure de route, donc ça serait une première possibilité. Une seconde possibilité qu'on a beaucoup plus, ce sont des gens du nord de la France, donc de la région de l'île ou entre la frontière et l'île. Là, nous avons quand même un grand, un assez grand nombre au plein de 200 personnes qui viennent de cette, disons environ 200 personnes, 180 je pense, 180 pour être exact, qui viennent de cette région-là et qui passent donc journalièrement à la frontière pour venir.

Roch Deborsu : Ah ok. Donc vous avez 180 personnes qui sont francophones, qui travaillent dans votre entreprise.

Michel Soubry : Oui, c'est ça. Donc c'est 180 disons qu'il y a une dizaine de Wallons et 170 français.

Roch Deborsu : Ok, ça marche. Est-ce que vous trouvez que les relations que vous avez eues avec donc les personnes francophones sont différentes que celles que vous avez donc avec des personnes néerlandophones plutôt ?

Michel Soubry : Et entre temps, disons que ça a évolué. Bon, premièrement, toutes les instructions, toutes les formations sont données dans les deux langues, donc en néerlandais et en français. Et puis, on constate que bon, au début, il y avait les personnes francophones, donc je parle aussi bien des français que des Wallons, étaient plutôt uniquement à des postes d'exécution, donc disons les travaux plus faciles, qu'aujourd'hui on constate qu'en production,

ils sont ou bien opérateurs de lignes, donc ils ont, du fil en aiguille, quand même plus de responsabilités, opérateurs de lignes de production, lignes d'emballage, ou éventuellement des team leaders, donc des chefs d'équipe, donc à ce niveau-là. Donc, dans les dix ans, on constate qu'ils ont pris de plus en plus de responsabilités, mais la société, en tant que telle, s'est aussi adaptée. Au début, on a fait quelques procédures, uniquement les procédures de sécurité, qui étaient dans les deux langues.

En tout temps, toutes les procédures et toutes les communications se font dans les deux langues. Donc, ce qui conseille de travailler la différence entre les Flamands et les personnes francophones, c'est un peu différent, c'est-à-dire que, et ça vous pouvez peut-être vous en douter, qu'il faut parfois expliquer les choses d'une façon différente, parfois un peu plus longue, et qu'on rentre plus facilement dans les discussions.

Quand il y a des instructions qui sont établies, un néerlandophone va les accepter plus facilement, mais pas très en général. Un francophone a tendance à en discuter un peu, à demander jusqu'au moindre détail à quoi ça sert et s'il n'y a pas une meilleure façon de le faire. Et puis, à ce moment-là, il va exécuter la chose. Et donc, en tant que société, c'est à nous de nous adapter à nos collaborateurs, ce n'est pas eux qui vont s'adapter à nous, mais c'est nous qui devons s'adapter à eux. Et donc, on rentre alors en discussion avec les personnes francophones afin de, également, dans le secteur alimentaire, il y a beaucoup de procédures, beaucoup de choses qui sont fixées ou bien par la loi ou bien pour des raisons de qualité. Et donc, à ce fait-là, tout est appliqué de la façon correcte. Mais la façon dont on va motiver, dont on va introduire des nouvelles procédures, une nouvelle façon de travail est un peu différente entre les flamands et les francophones. Ce n'est pas une question de discrimination, c'est un peu une question de culture. Comme chaque société a un peu sa culture et sa communauté a un peu sa culture, la culture néerlandophone est une culture différente que la culture francophone. Et c'est à la société de s'adapter à la culture et non pas à l'inverse.

Roch Deborsu : Est-ce que vous trouvez qu'il y a une différence par rapport à ça entre les Français et les Wallons, ou vous trouvez que ça se ressemble très fort et c'est très lié ?

Michel Soubry : Ça se ressemble très fort. On ne peut pas dire qu'il y a une différence. Il n'y a pas de différence. En plus, chez nous, à l'interne, on fait une différence entre les personnes néerlandophones et les personnes francophones. Ça, c'est évident quand on s'adresse à quelqu'un.

Mais on ne va pas faire la différence entre ça, c'est un Wallon, ça, c'est un Français. Ça ne veut pas dire qu'il y a beaucoup plus de Français qui viennent travailler ici que des Wallons. Mais ça, c'est une... Il y a une raison différente, mais ça n'a pas à voir avec les personnes en tant que telles.

Roch Deborsu : Est-ce que vous constatez que les individus francophones essayent d'apprendre le néerlandais aussi dans votre entreprise ? Ou vous constatez que... Pas spécialement.

Michel Soubry : Non. Les francophones restent avec les francophones. C'est-à-dire que nous mélangeons sur les postes de travail dans les différents départements et tout ça. Nous mélangeons les personnes. Donc les néerlandophones et les francophones sont mélangés.

On veut éviter qu'il y ait une équipe qui est 100% néerlandophone et une équipe qui est 100% francophone. Alors comment est-ce que ça se fait en réalité ? C'est que dans la plupart des cas, je ne dis pas dans tous les cas, mais dans la plupart des cas, un néerlandophone parle plus

facilement le français qu'un Français qui va commencer à parler le néerlandais. Là, il y a peut-être une différence entre les Wallons et les Français. C'est qu'évidemment, un Français n'a aucune connaissance du néerlandais. Un Wallon, parfois, peut avoir un peu de connaissance du néerlandais, étant donné qu'ils habitent à la frontière linguistique. Et donc, de ce fait-là, ils comprennent un peu la langue. Mais il faut dire que, évidemment, le chef d'équipe, ceux-là, sont ou bien des néerlandophones ou bien des francophones, mais ceux-là comprennent les deux et parlent les deux langues. Donc, un chef d'équipe français va connaître la base du néerlandais pour pouvoir également s'adresser à un néerlandophone en néerlandais.

Roch Deborsu : En ce qui concerne le travail uniquement, évidemment. Ça marche. Comment pouvez-vous décrire l'intégration de ces individus francophones au sein de votre organisation ? Est-ce que vous pensez, par exemple, qu'un francophone doit en faire plus pour s'intégrer dans une entreprise flamande comme la vôtre, par exemple ? Par rapport au fait que, par exemple, la culture néerlandophone, souvent, on considère qu'il y a plus cette culture du travail. Ils travaillent plus. Est-ce que vous pensez qu'ils doivent en faire plus ? Et comment pouvez-vous décrire cette intégration ?

Michel Soubry : Je ne veux pas dire qu'un néerlandophone va travailler plus. Il va parfois travailler de façon un peu différente. Mais le résultat, à la fin, est le même. Il doit être le même. Bon, il faut travailler au même rythme. Il faut travailler de préférence de la même façon. Le chemin pour y arriver est parfois un peu différent, comme j'ai déjà expliqué. Donner une instruction à un néerlandophone est plus direct que donner une instruction à un francophone. Une fois qu'il connaît l'instruction, une fois que la personne connaît la situation, il n'y a pas de différence. Mais parfois, au niveau de la formation, ça peut être un peu différent et parfois être un peu plus long parce qu'un francophone va discuter un peu plus.

Roch Deborsu : OK, ça marche. Est-ce que vous pensez que les Flamands et les Wallons, en général, peuvent entretenir une bonne relation dans leur environnement de travail ? Est-ce que vous avez déjà vu, par exemple, que les relations pouvaient être mauvaises parce qu'une personne était francophone par rapport à leurs différentes cultures, etc. ?

Michel Soubry : Nous n'avons jamais, je n'ai pas dit jamais, mais nous avons très peu constaté que s'il y a des tensions entre des personnes, que c'est dû à la langue ou au groupe auquel il appartient. C'est souvent, s'il y a une discussion, c'est dû à ce qu'on n'est pas d'accord sur l'un ou l'autre point ou bien qu'il y ait un problème intégrationnel, disons. Mais on ne peut pas dire qu'ici il y a une différence, disons, des tensions entre personnes dues parce que l'une appartient au néerlandophone et l'autre appartient au francophone. Il peut y avoir un début de discussion. Et là, alors, intervient la société et comment nous faisons la gestion de ces tensions. Donc, je ne vais pas dire qu'il n'y a jamais eu de petites tensions, mais en tant que société, nous avons une politique très claire qui est une politique de non-discrimination. Et on est vraiment orientés là-dessus. Et non-discrimination, c'est aussi bien entre hommes et femmes qu'entre néerlandophones et francophones. Donc, prenons qu'il y a un début de problème et que ça pourrait s'avérer avoir une base raciste ou bien une base relation homme-femme ou bien une base entre néerlandophones et francophones, tout de suite notre service ressources humaines va intervenir, va discuter les choses et il faut respecter la règle de non-discrimination. Parce qu'à le jour où on accepte la discrimination dans une même société, ce serait impossible à gérer. Si toutefois, il n'est pas possible de régler ces tensions et que quelqu'un continue à avoir des propos

racistes ou bien discriminatoires, à ce moment-là, nous concluons que cette personne ne peut pas continuer à rester dans la société. Et donc, à ce moment-là, on va éventuellement prendre une décision qui n'est pas agréable, mais de licencier quelqu'un parce que nous n'acceptons en aucun cas quelque forme que ce soit de discrimination. Et je peux vous dire qu'on est aussi bien au niveau de la direction que les ressources humaines, on est très stricte là-dessus et on est sur la même longueur d'onde. Si les chefs du département, les chefs d'équipe sont très stricts là-dessus, on n'accepte pas la discrimination. Et ça, c'est un point de base. Si on laisse une ouverture de discrimination, à ce moment-là, évidemment, tout à l'heure, on aura des problèmes plus importants.

Mais là, on est très stricts là-dessus.

Roch Deborsu : Est-ce que vous avez déjà vu des tensions qui sont dues par rapport à la langue directement ? Par exemple, par rapport au fait qu'un francophone ne sache pas parler néerlandais. Est-ce que vous avez déjà vu ? Peut-être jamais ?

Michel Soubry : Ce n'est jamais arrivé ? Non, étant donné que nous sommes... Je ne vais pas dire qu'il y a 10 ans, au début, qu'on commençait à avoir des francophones, qu'il n'y a jamais eu de petites tensions. Mais aujourd'hui, nous sommes une société bilingue. Et donc, de ce fait-là, avec les procédures, avec tout ce qui s'ensuit de façon bilingue, il n'y a aucune raison au niveau linguistique d'avoir de la discrimination.

Roch Deborsu : Je vais plus poser des questions directement sur les formes de discrimination. J'avais une question, vu que vous êtes entrepreneur et que vous connaissez le milieu. Je me demandais si vous avez déjà ressenti une forme de discrimination par rapport à l'engagement d'un travailleur sur la base de sa région d'origine. Et si oui, si vous pouvez donc donner certains exemples concrets, si possibles, vécus, par rapport peut-être à d'autres entrepreneurs qui auraient pu considérer de ne pas engager un wallon parce qu'il est wallon, peut-être par rapport aux stéréotypes. Parce qu'on sait qu'il y a certains stéréotypes. Moi, j'ai vu une étude, par exemple, qui disait qu'en 2017, 20% des Flamands considéraient, par exemple, les wallons comme fainéants. On a aussi un stéréotype qui dit que les wallons sont souvent malades, les wallons sont souvent en retard, etc. Est-ce que vous pensez que... Est-ce que vous avez déjà vu une forme de discrimination à l'engagement par rapport à toutes ces choses-là ?

Michel Soubry : Nous ne pouvons pas... Je ne peux pas confirmer votre propos. Donc, évidemment, on engage quelqu'un et qu'il reçoive une tâche. Il a un job à faire et il doit le faire selon les procédures qui sont imposées. Et on va prendre les mêmes mesures pendant que quelqu'un, après une période de formation, n'y arrive pas. Bon, n'importe que ce soit un Flamand, un Français ou un wallon, il ne pourra pas continuer dans ce job-là, ça, c'est clair. Mais on ne va pas juger parce que, bon, c'est un wallon. Est-ce qu'on constate que les wallons viennent plus tard ? Non, on ne constate pas que les wallons viennent en retard. Est-ce qu'au niveau maladie, il y a des différences ? On n'a pas fait l'étude, donc je ne peux pas vous dire oui ou non. Mais le fait qu'on n'a pas fait l'étude, on peut dire qu'on n'a pas de raison de croire qu'un wallon ou un Français serait beaucoup plus malade qu'un Flamand.

Roch Deborsu : OK. Même si je sais que c'est compliqué de répondre à ces questions, encore une fois par rapport à la discrimination, est-ce que vous avez déjà vu une différence de traitement par rapport à un travailleur, par rapport donc à sa région d'origine ?

Michel Soubry : Vous m'entendez ?

Roch Deborsu : Oui, oui, pas de souci.

Michel Soubry : Donc là, il faut faire attention que, pour d'abord, c'est la direction... et les cadres qui doivent être convaincus d'une politique non discriminatoire, étant donné qu'il faut savoir que dans notre région, le marché du travail est assez vide, donc il y a très peu de gens qui sont au chômage, et donc tout le monde qu'on a à bord, qu'on a formé, on veut le garder. Donc ça c'est le point de départ, et pour garder tout le monde, il faut éviter la discrimination. Il faut éviter la discrimination parce qu'au moment que quelqu'un se sent discriminé, il va quitter la société et retravailler ailleurs. Est-ce que les Wallons, par exemple, ou les Flamands, entre eux... On va dire qu'au début, quand on avait des personnes francophones, il y avait des collaborateurs néerlandophones qui n'aimaient pas les voir venir. Mais aujourd'hui, on est arrivé quand même, déjà depuis un nombre d'années, on est arrivé à un stade où il n'y a plus aucun souci à ce niveau-là, que comme ça se mélange, disons qu'aujourd'hui, il n'y a plus de contradictions.

Je ne veux pas dire qu'il y a dix ans, quand les premiers collaborateurs francophones arrivaient, qu'il y avait des chefs d'équipe qui étaient négatifs à ce niveau-là, parce qu'ils sentaient bien qu'ils allaient devoir apprendre une seconde langue ou au moins employer plus de Français que ce qu'ils faisaient d'habitude. Mais aujourd'hui, nous, on ne peut pas dire ça.

Roch Deborsu : J'ai une question un peu particulière, un peu tendancieuse. Selon vous, qui sont les meilleurs entre les travailleurs flamands et wallons ?

Michel Soubry : Je ne vais pas donner une réponse. Les flamands ou les wallons, ils sont un peu différents, mais ça dépend très fort de la personne, de la capacité de la personne, comment est-ce qu'ils gèrent son métier, comment est-ce qu'ils connaissent ce qu'ils doivent faire. Donc, je ne vais pas dire que... Vous n'allez pas m'entendre dire qu'un flamand est mieux qu'un wallon. Ça, vous n'allez pas m'entendre dire. La seule chose que je peux vous dire, c'est que pour nous, en tant que société fabricant de pâtes alimentaires, un wallon vaut deux flamands pour la raison qu'un wallon mange beaucoup plus de pâtes qu'un flamand. Ça n'a rien à voir avec le reste. Donc, c'est un propos non politique et qui n'a aucune implication dans la société même, mais nous aimons bien les wallons parce qu'ils mangent deux fois plus de pâtes que les flamands.

Roch Deborsu : Une question en lien avec celle que je viens de poser, aussi un peu explosive. Est-il vrai que certains patrons flamands considèrent les wallons comme un peu moins bons ? Et si cela a une répercussion sur leur politique d'engagement. C'est-à-dire que j'ai déjà entendu que, par exemple, un patron flamand ne voulait pas engager, par exemple, un technicien des wallons parce qu'il considère que le technicien flamand sera techniquement supérieur au technicien wallon.

Michel Soubry : C'est sûr qu'il y a des patrons, qu'il y a des personnes dans d'autres sociétés qui ont toujours cette vision-là, mais qui, dans la plupart des cas, n'ont pas beaucoup d'expérience avec les francophones et qui, trop tard, vont devoir réaliser qu'ils auront besoin des francophones s'ils veulent continuer à agrandir la société, étant donné que, chez nous, le marché du travail est tellement vide. Donc, il n'y a pas vraiment le choix. Mais oui, j'ai entendu

des propos de patrons qui disent « oui, comment peux-tu travailler avec des francophones, des wallons, des Français ? Comment peux-tu travailler avec eux ? » Mais c'est une question de culture, d'organisation de société. Mais si on commence à priori en disant « non, je ne veux pas ça », à ce moment-là, il sera bien obligé d'accepter d'autres nationalités. Et la nationalité la plus évidente, pour nous, c'est « wallon » ou « français » ou bien il faut aller vers le groupe de l'Est, mais alors ça, c'est encore beaucoup plus compliqué. Alors ce sont des Polonais ou bien des Roumains, mais ça, c'est beaucoup plus compliqué. Parce qu'à ce moment-là, il y a quand même des différences beaucoup plus importantes au niveau langage, au niveau culture et tout ça. C'est sûr, c'est sûr.

Roch Deborsu : Mais est-ce que vous pensez donc que les stéréotypes sur les wallons sont encore beaucoup ancrés dans les têtes des employeurs ou même des travailleurs flamands en général ?

Michel Soubry : Probablement moins que dans le temps. Et le plus qu'on a l'expérience de travailler avec des francophones, le moins que ces stéréotypes tiennent le coup, tiennent debout. Donc au plus vite qu'ils vont disparaître. Mais je peux encore m'imaginer qu'aujourd'hui il y a des sociétés, des personnes, des chefs d'équipe qui n'ont pas l'habitude de travailler avec des francophones, qui ont des stéréotypes en disant « bon, nous, on est les meilleurs » et les autres n'ont ces différences, ils sont moins bons. Mais une fois qu'on commence à travailler avec tout le monde, on constate que ça n'est plus le cas. Ou ça n'est pas le cas. Mais ce n'est pas une généralité.

Roch Deborsu : Vous pensez que la plupart des flamands ne pensent pas comme ça ? Parce que ça dépend des sociétés.

Michel Soubry : Les sociétés qui ont l'habitude de travailler comme nous, mais aussi d'autres sociétés dans le secteur alimentaire, n'ont plus cette idée, cette idée fixe. Les sociétés qui n'ont pas l'habitude de travailler avec des francophones, peut-être qu'ils ont un point de départ qui est un peu différent.

Roch Deborsu : Ça marche. Comme vous l'avez déjà un peu expliqué, vous avez beaucoup de francophones dans votre entreprise et pas spécialement qui parlent néerlandais, mais en général, est-ce que c'est impossible de travailler en Flandre sans savoir parfaitement parler néerlandais en termes généraux ?

Michel Soubry : Chez nous, il y a tout plein de personnes qui travaillent en Flandre qui n'ont aucune connaissance.

Roch Deborsu : Donc vous pensez que même dans les entreprises, même encore plus loin, peut-être dans le fond du Limbourg, c'est possible de travailler en... Ça dépend de la société.

Michel Soubry : Ça dépend si la société en tant que telle a prévu de traduire cette procédure dans la seconde langue, en français. Si évidemment la société ne s'est pas organisée et n'a pas développé les procédures en français, les formations en français, qu'il n'y a pas l'écart qui parle suffisamment le français ou les chefs d'équipe, à ce moment-là, on peut considérer que ce sera très compliqué de travailler en parlant uniquement français dans ces sociétés-là.

Donc là, c'est l'effort qui doit être fait à la base du côté de la société. C'est à la société de choisir. Est-ce qu'ils veulent continuer à travailler et à grandir et avoir besoin de plus de personnes à ce moment-là ? Étant donné le marché du travail, on s'oblige à s'organiser pour recevoir les francophones.

Roch Deborsu : Comme vous l'avez dit, en Flandre, vous cherchez beaucoup d'individus. C'est plus facile de chercher en Wallonie parce que c'est juste à côté. On sait que la plupart des grandes entreprises sont en Flandre. Même la plupart des entreprises sont en Flandre. Pourquoi pour vous, les Wallons sont-ils de moins en moins engagés en Flandre ? Parce que selon les dernières statistiques, 45 000 francophones travaillent en Flandre chaque année. Et depuis 2021, ce chiffre stagne. Donc pourquoi pour vous, les Wallons sont-ils de moins en moins engagés en Flandre ?

Michel Soubry : Je pense que c'est un problème de la Belgique en général. C'est que la Flandre et la Wallonie se connaissent de moins en moins. Il y a beaucoup de préjugés. Il y a peut-être plus de préjugés que d'antan. Mais des préjugés qui sont basés sur plutôt une méconnaissance l'un de l'autre par rapport à des effets réels. Dans l'antan, on regardait une fois la télé Wallonne. Aujourd'hui, il n'y a presque plus personne qui regarde la télé Wallonne. Et de la même sorte, les Wallons regardent très peu la télé. On rentre très peu en contact avec la télé flamande. Et en plus, nous avons la politique qui est très séparée. Il y a les partis néerlandophones, les partis francophones, et qui sont opposés parce qu'on va aussi créer des images qui sont parfois un peu différentes dans chaque partie du pays. Donc je pense que c'est plutôt à la base un contexte de deux régions qui se séparent de plus en plus.

Roch Deborsu : Est-ce que vous pensez que la croissance de l'extrême droite en Flandre peut faire diminuer cette mobilité interrégionale de Wallonie à Flandre ?

Michel Soubry : C'est une question difficile. Je ne suis pas politicien. Je pense que parfois en Wallonie, on n'a peut-être pas toujours... On peut peut-être considérer que l'extrême droite en Flandre, ce n'est pas Hitler. C'est sûr. Parfois, on entend quand même des propos très extrémistes. C'est l'extrême droite, je suis d'accord. Ce ne sont pas des inhumains, disons. Et dans une société, on ne fait pas de politique. Non, c'est sûr. Donc là, il va dessus.

Roch Deborsu : Est-ce que vous pensez... Si quelqu'un a des idées, tout le monde peut avoir des idées, mais pas au sein de la société. Donc au vu du fait qu'il y ait de moins en moins de francophones engagés en Flandre, est-ce que vous pensez que cela peut s'arranger dans le temps ? Et si oui, si vous avez des solutions, peut-être ? Je pense que la solution est relativement simple.

Michel Soubry : Dans la région de Tournai, il y a à peu près 20% de gens qui n'ont pas de travail. Nous avons dans notre région un besoin de gens qui travaillent. Nous avons un taux de chômage ici d'environ 3%. Le jour où on va limiter le chômage dans le temps, je pense qu'automatiquement, il y a des Wallons qui seront plus motivés pour finir de travailler. La limitation du chômage dans le temps, ça serait pour nous une bonne chose. Donc il faut clairement qu'il y ait des changements au niveau politique, ça va au-delà des différences culturelles, etc. Oui. Ce n'est pas la société qui va... Ce ne sont pas les entreprises qui vont faire les changes.

Ce n'est pas la société qui va... Ce ne sont pas les entreprises qui vont limiter le fait qu'ils viennent travailler. C'est plutôt le système qui est toujours tenu, de sorte qu'on peut rester dans un système de chômage à une période indéfinie.

Roch Deborsu : Est-ce que vous pensez que certains Wallons, ou même beaucoup de Wallons, profitent un peu trop de cette situation, par exemple ?

Michel Soubry : Du fait de pouvoir rester au chômage de manière indéfinie. Je ne sais pas, le système est tel qu'il est. Je pense que c'est classique quand il y a un système que tout le monde essaie d'employer. Je ne veux pas dire profiter, mais que tout le monde emploie le système. Et quand on change le système, à ce moment-là, les données vont changer.

Roch Deborsu : C'est sûr. Est-ce que vous pensez que les différents préjugés qui existent par rapport aux Wallons sont dus à la faible force économique, à la grande différence économique qu'il y a entre les deux régions ? Est-ce que vous pensez que ces préjugés viennent de là, principalement ?

Michel Soubry : En fait, la Wallonie, pour moi, c'est trois surplus sous-région. Il y a l'axe Tournai-Mons-Charleroi, qui est un axe assez faible, évidemment, économiquement difficile. Et puis vous avez l'axe Namur-les-Ardenne, qui est un axe hyperactif et qui est peut-être parfois même encore mieux loti que certaines régions en Flandre, donc qui est un axe hyperdynamique.

Et là, on ne peut pas parler que ça ne va pas bien. Et puis, il y a la région de Liège, qui est une région assez difficile à décrire, mais qui est, d'un côté, vous avez l'ancien secteur de la sidérurgie, qui est assez classique, qui n'évolue pas très vite. Et puis, d'un autre côté, vous avez beaucoup d'entreprises, qui sont des technologies hypermodernes et tout ça. Donc, on ne peut pas parler de la seule Wallonie, économiquement. Et selon moi, il y a trois régions très différentes. Bon, nous, évidemment, nous sommes plus en contact avec Tournai, étant donné que c'est le plus proche.

Roch Deborsu : Ça marche. J'ai entendu dire que... J'ai entendu dire que certaines entreprises flamandes préféraient parfois engager des travailleurs étrangers plutôt que des travailleurs wallons. J'ai entendu dire, par exemple, qu'un individu, un entrepreneur, préférerait engager, par exemple, quelqu'un d'Europe de l'Est parce qu'il considère que lorsqu'il va venir en Belgique, il va plus rapidement parler néerlandais, etc, par rapport à un wallon. Est-ce que... Pourquoi cela existe ?

Michel Soubry : Je pense que c'est une vision à très court terme. Pourquoi ? Parce qu'en fait, la personne qui vient de l'Europe de l'Est, elle vient dans l'idée de retourner, dans la plupart des cas, en Europe de l'Est. C'est ce qu'on voit avec les Polonais. Donc, ils viennent ici travailler, ils gagnent un peu d'argent, ils font de l'épargne et puis ils retournent en Pologne. Entre temps, ils ont pu s'acheter un appartement, une maison et s'installer là-bas. Si nous avons un wallon ou un Français d'une heure qui vient travailler chez nous, qui ne doit pas déménager, on est sûr qu'il va rester chez nous. Ou qu'il y a beaucoup plus de chances qu'il va rester chez nous. Donc, à long terme, un wallon, un Français va continuer à venir travailler chez nous, tandis qu'un Européen de l'Est aura plutôt tendance à retourner dans son pays de région.

Roch Deborsu : Mais pourquoi certains, alors, préfèrent quand même engager des Polonais par rapport à des francophones ?

Michel Soubry : Je pense que c'est une vision à coup de tête.

Roch Deborsu : Pourquoi, inversement, donc ça c'est un peu plus différent, pourquoi de moins en moins de Flamands travaillent en Wallonie pour vous ?

Michel Soubry : Parce qu'il y a suffisamment de travail en Flandre. C'est ça, je pense qu'il y a, à peu près dans toutes les régions, dans toutes les parties de la Flandre, il y a un travail quasiment... que tout le monde peut travailler, donc il y a moins de raisons pour aller en Wallonie.

Roch Deborsu : C'est clair. Pensez-vous qu'une tendance anti-flamande existe en Wallonie à l'heure actuelle ?

Michel Soubry : Pour être tout à fait honnête, je ne sais pas, parce que je ne vis pas suffisamment en Wallonie, je ne peux pas dire que je sens suffisamment en Wallonie à ce jour-là pour y répondre. Ce qui fait parfois peur, c'est quand on entend les propos de certains politiciens qui décrivent la Flandre comme l'extrême droite et la seconde guerre mondiale, ça fait parfois peur. Donc disons que ça n'est sans doute pas la vision qu'on a de la part de la Wallonie sur la Flandre.

Roch Deborsu : Encore une dernière question. Quelles sont pour vous les solutions pour une augmentation de cette mobilité interrégionale en Belgique ? Est-ce que vous avez donc quelques solutions, que ce soit même si vous l'avez déjà un peu abordé tout à l'heure ?

Michel Soubry : La première solution, c'est de limiter le chômage longtemps. Et la seconde chose, c'est d'améliorer les communications entre le Forum et le VDAB, donc les services d'emploi, d'améliorer les communications, de vraiment travailler ensemble. Mais la première grande raison serait de limiter le chômage longtemps. Et aussi peut-être obliger d'avoir des cours de néerlandais aussi en Wallonie, ça pourrait sûrement aider à vouloir passer le pas. Ça peut aider, mais par exemple chez nous, pour la société, ça n'a plus d'impact, étant donné que nous sommes village.

Roch Deborsu : Dernière, toute dernière question. Avez-vous d'autres points à aborder, tout simplement ?

Michel Soubry : Non, je pense que vous avez bien couvert, vous avez bien préparé toutes vos questions, et je vous souhaite une bonne chance.

Roch Deborsu : Un grand merci pour votre aide et votre temps en tout cas. Je vous ferai part peut-être par la suite si j'ai encore besoin de vous ou pas, mais normalement ça tout ira bien. Un grand merci en tout cas, et passez une bonne soirée en tout cas.

Michel Soubry : Au revoir monsieur. Également, au revoir, au plaisir. Merci.

Daphné Valsamis :

Roch Deborsu : Bonjour, je m'appelle Roch Deborsu, je suis en master en sciences de gestion à l'université catholique de Louvain-la-Neuve et je réalise dans le cadre de mon mémoire une étude pour savoir s'il existe une forme de discrimination entre Flamands et Wallons sur le marché du travail, pour savoir si les stéréotypes jouent un rôle, s'il y a de la discrimination dans l'engagement ou pour savoir comment sont les relations à l'heure actuelle. Comme première question, madame Valsamis, pouvez-vous vous présenter, vous parler un peu de votre carrière et dire ce que vous avez fait jusqu'à présent ?

Daphné Valsamis : Donc bonjour monsieur Deborsu, je suis donc experte en marché du travail, en politique socio-économique chez IDEA Consult depuis maintenant plus de 16 ans et j'ai réalisé donc des études à l'université libre de Bruxelles en sciences économiques. Dans le cadre de mon travail, j'ai aussi réalisé plusieurs recherches en Flandre sur des sujets à peu près comme le vôtre, sur le marché du travail et autres. Donc j'ai travaillé en Flandre, j'ai côtoyé des flamands.

Roch Deborsu : Pour commencer, même si vous l'avez déjà un peu expliqué, avez-vous déjà eu des expériences de travail avec des personnes provenant de l'autre côté de la frontière linguistique ?

Daphné Valsamis : Oui, donc j'ai réalisé plusieurs recherches. Donc comme vous me l'aviez expliqué dans votre mail, vous avez pu constater que j'avais réalisé une étude sur la mobilité interrégionale en Belgique. Donc oui, j'ai eu plusieurs expériences du côté flamand, donc principalement à l'université catholique de Leuven où j'ai donc réalisé plusieurs études et j'ai aussi réalisé plusieurs études dans d'autres organisations flamandes. Donc oui, j'ai côtoyé des flamands et des francophones lors de mes recherches.

Roch Deborsu : Avez-vous trouvé que les relations que vous avez développées sont différentes de celles que vous entretenez avec quelqu'un de votre région ?

Daphné Valsamis : Alors pour être honnête, personnellement non parce que j'ai je parle néerlandais et français. J'ai été plutôt bien accueilli par mes collègues néerlandophones. Nous partageons donc le même but et les mêmes envies. Donc je n'ai jamais senti que les relations étaient vraiment différentes en tant que francophone avec les néerlandophones. Donc voilà.

Roch Deborsu : Comment décririez-vous l'intégration des individus provenant d'une autre région au sein des organisations dans lesquelles vous avez travaillé ?

Daphné Valsamis : Personnellement de ce que j'ai vu, je n'ai pas été vraiment dans des organisations spécifiques où ils engageaient des wallons, des néerlandophones, etc. Mais dans les relations que j'ai eues, comme j'ai expliqué plus tôt, l'intégration a toujours été bonne, que ce soient les néerlandophones avec les francophones ou les francophones avec les néerlandophones. Généralement lorsqu'on montre qu'on peut fournir des efforts, surtout dans la langue, ça ne pose jamais vraiment de problème. Je n'ai pas vu beaucoup de francophones qui

travaillaient avec les néerlandophones. Je n'ai pas vu de contexte dans lequel j'aurais pu voir des problèmes d'intégration des individus provenant d'autres régions, pour être honnête.

Roch Deborsu : Les flamands et les wallons sont-ils capables d'entretenir une bonne relation sur leur lieu de travail ? Pouvez-vous donner des exemples concrets, si possible, vécus ?

Daphné Valsamis : Ce qui est sûr, c'est que je pense que c'est vraiment possible d'entretenir des bonnes relations. Comme je vous ai expliqué, dans mon cas, je n'ai jamais eu vraiment de problème. Généralement, ça se passe bien. Je ne suis pas considéré différemment parce que je suis francophone, donc les relations sont très bonnes. J'ai l'impression que si on montre que nous avons envie de nous intégrer, généralement, ça ne pose aucun problème. Si on montre qu'on veut fournir des efforts dans les langues, qu'on a envie de travailler, etc., il n'y a jamais de problème. Surtout dans un métier où on fait de la recherche, etc., il n'y a généralement aucun problème. Encore une fois, les relations ont toujours été bonnes. Je n'ai pas vu d'exemple concret où il y avait des problèmes relationnels dans les organisations dans lesquelles j'ai pu travailler.

Roch Deborsu : Avez-vous déjà ressenti une forme de discrimination par rapport à l'engagement d'un travailleur sur la base de la région d'origine des individus ?

Daphné Valsamis : Pour être honnête, personnellement, je n'ai pas vécu de problème d'engagement dû au fait d'être francophone ou qu'une personne wallonne ne pouvait pas réellement venir. Par exemple, sur la base de l'étude que j'ai réalisée sur la mobilité interrégionale que nous avons fait en collaboration avec l'Université catholique de Louvain, nous avons pu constater avec des échantillons que certains individus ne voulaient pas, par exemple, travailler en Flandre parce qu'ils ne savaient pas parler néerlandais, ils craignaient d'être mal accueillis. J'ai déjà entendu des entrepreneurs flamands qui n'avaient pas spécialement envie d'engager des travailleurs francophones tout simplement parce qu'ils n'avaient pas de grandes connaissances de la langue parce qu'il est clair que les néerlandophones parlent mieux français qu'à l'inverse. On a souvent le cas que les néerlandophones essayent de parler français avec les francophones et ce qui arrive très peu dans le sens inverse. Donc j'ai déjà entendu des personnes qui ne souhaitent pas engager des personnes francophones. Je ne sais pas si on peut appeler ça de la discrimination et je n'ai pas envie de parler de discrimination mais il est clair qu'il y a certains a priori qui existent, certains clichés, comme le fait que parfois ils peuvent être considérés comme peut-être moins courageux. Parfois aussi nous avons vu dans certaines études qui ont été réalisées aussi à l'heure actuelle que certains flamands considéraient les francophones comme fainéants. On sait qu'il y a beaucoup de clichés. On voit aussi avec la montée de l'extrême droite qu'il peut y avoir une montée de plus en plus de stéréotypes au sein de la population flamande. Est-ce que cela fait en sorte que les gens vont être moins engagés ? Cela peut être difficile à dire parce que personne ne dira qu'il y a de la discrimination mais en tout cas il est clair que certaines personnes ont des pensées comme ceci et cela peut évidemment empêcher les personnes d'être engagées et nous avons vu évidemment qu'il y a une grande stagnation de cette mobilité et beaucoup de choses peuvent être mises en place pour essayer de changer ceci et avoir une certaine croissance de cette mobilité.

Roch Deborsu : Avez-vous déjà ressenti une forme de discrimination par rapport au traitement d'un travailleur sur la base de la région d'origine de ces individus ?

Daphné Valsamis : En tant que personne je n'ai pas vu évidemment de différence de traitement mais au sein des recherches que j'ai pu réaliser nous avons pu constater que la majorité des personnes étaient ni chaud ni froid dans les expériences de travail qu'ils ont vécu en Flandre, qu'un certain nombre de personnes aussi ont apprécié leur expérience en Flandre mais qu'il existe aussi des individus qui ont eu une très mauvaise expérience tout simplement parce qu'ils n'arrivaient pas à s'entendre avec leurs collègues néerlandophones, ils sentaient qu'ils étaient mal accueillis et donc ne se sentaient pas bien au sein de l'organisation flamande. Ça a évidemment montré qu'il existe encore aujourd'hui des tensions entre les communautés et donc que ça arrive parfois que cela ne se passe pas bien, c'est aussi dû évidemment parfois à la langue parce que nous savons que ça n'a pas amené certaines frustrations mais nous savons aussi que il faut essayer de faire des efforts de chaque côté mais c'est sûr qu'il ne faut évidemment pas faire de généralité parce que les généralités sont toujours dangereuses mais que parfois certaines personnes n'apprécient pas spécialement de voir des francophones au sein de leurs organisations alors je ne vais pas dire que c'est de la discrimination mais en tout cas qu'il existe encore des a priori qui créent de l'animosité et donc des tensions entre les différentes communautés et donc qui résultent de certains problèmes dans ces organisations.

Roch Deborsu : Selon vous, qui sont les meilleurs entre les travailleurs flamands et wallons ?

Daphné Valsamis : Alors je ne vais pas dire que je ne peux pas dire qu'il existe des personnes meilleures entre wallons et flamands, cela est très très compliqué à dire mais il est clair qu'en Flandre il y a une certaine culture du travail qui existe aussi en Wallonie parce que nous pouvons voir aussi que dans le Brabant Wallon, le Brabant Wallon est une des provinces les plus riches de Belgique donc nous ne pouvons pas dire qu'ils sont moins bons ou meilleurs mais qu'en tout cas il y a une grande culture du travail et nous pouvons voir aussi cela grâce au taux de chômage en Flandre qui est beaucoup plus bas et donc on ne va pas dire que les flamands sont meilleurs que les wallons mais en tout cas il y a une sorte de culture et cela peut être très positif de voir une mobilité interrégionale pour justement essayer de créer des partages culturels qui peuvent être très positifs pour la Belgique en général.

Roch Deborsu : Est-il vrai que les patrons flamands considèrent les wallons comme un peu moins bons et si oui cela a-t-il une répercussion sur leur politique d'engagement ?

Daphné Valsamis : C'est une question très difficile j'ai déjà entendu des personnes ou lu des choses qui disaient que certains patrons flamands considéraient un francophone comme moins bon que certains patrons néerlandophones ne voulaient pas spécialement engager des wallons parce qu'ils les considéraient comme un peu moins compétents qu'on les engageait seulement lorsqu'ils en avaient vraiment besoin ou lorsqu'ils voulaient vendre par exemple en Wallonie. Encore une fois ce n'est pas une généralité il ne faut pas faire des généralités mais c'est sûr qu'encore aujourd'hui à cause d'un manque de connaissances ou à cause de tous les stéréotypes qui existent parce que nous savons que les wallons n'ont pas toujours la chance d'être bien vus à cause du haut taux de chômage, du faible taux d'activité ou encore du nombre de diplômés ou du nombre de malades à longue durée. Nous savons que cela n'est pas positif pour eux mais est-ce que cela évidemment augmente l'idée en Flandre qu'il ne faut pas spécialement engager des wallons. Il est clair qu'à l'heure actuelle pour un patron flamand c'est très intéressant d'engager en Wallonie tout simplement parce que le marché du travail flamand se vide et pour

se développer à un moment donné il sera obligé d'engager en Wallonie là où beaucoup de personnes cherchent du travail même s'il est clair que l'anglais néerlandais reste très important et est un problème et une source de tension entre les deux communautés et nous savons qu'au fil des années les compétences en langue dans les deux régions commencent donc à diminuer petit à petit ce qui peut être évidemment un problème pour communiquer et développer des bonnes relations bien entendu.

Roch Deborsu : Est-il possible de travailler en Flandre sans savoir parfaitement parler néerlandais ?

Daphné Valsamis : C'est assez clair parce que nous savons qu'aujourd'hui il y a 45 000 francophones, wallons plutôt, qui vont travailler en Flandre tous les jours et nous savons que dans ces 45 000, ces 45 000 ne sont pas tous bilingues, nous savons que la plupart des personnes qui sont engagées sont engagées dans des postes où la langue n'est pas évidemment obligatoire, généralement des postes d'exécution, des postes des ouvriers ou des choses comme ça, des choses où des travaux où il ne faut pas connaître la langue parce que ce ne sont pas des à postes à contact mais nous savons que généralement les francophones veulent travailler dans des postes où il faut communiquer en tant que commerçants etc ce qui rend parfois difficile à l'augmentation de cette mobilité interrégionale l'éclair.

Roch Deborsu : Pourquoi les wallons sont-ils de moins en moins engagés en Flandre comme le montrent les statistiques ?

Daphné Valsamis : Je pense déjà comme nous avons fait dans une certaine dans une analyse que le problème est lié au fait qu'il y a eu pendant longtemps des problèmes de collaboration entre la VDAB et le forum aussi que les formations en langue ne sont pas assez bonnes surtout donc en Wallonie où le néerlandais n'est pas encore obligatoire. Il est clair qu'aujourd'hui c'est difficile donc parce qu'il y a beaucoup de préjugés aussi qui existent les wallons craignent d'être mal accueillis les flamands ont beaucoup de préjugés sur les Wallons nous savons aussi que les accès aussi aux transports en commun nous savons que beaucoup d'entreprises flamandes sont difficiles d'accès ce qui rend aussi difficile l'augmentation de cette mobilité interrégionale. On peut aussi parler de l'augmentation aussi de la croissance de l'extrême droite qui peut aussi diminuer la volonté des travailleurs wallons à vouloir travailler donc en Flandre et donc toutes ces choses différentes qui fait que cela empêche de travailler en Flandre, nous savons aussi que la loi linguistique empêche la VDAB de créer des formations en français et donc créer des contrats de travail en français etc, ce qui empêche aussi à des francophones de venir travailler en Flandre tout simplement parce qu'ils se sentent peut-être parfois discriminés du fait qu'il ne peut pas avoir de formation en français alors qu'il pourrait avoir l'intention de travailler en Flandre

Roch Deborsu : Croyez-vous que cela s'arrangera ?

Daphné Valsamis : Je pense que cela peut s'arranger nous savons aussi qu'il y a beaucoup de collaborations à l'heure actuelle entre la VDAB et le forum nous savons aussi que les werkweek ont plus de participants qu'avant il y a beaucoup de positifs que nous pouvons trouver dans ces nouvelles formations nous savons qu'il y a vraiment une ambition de mobilité interrégionale surtout à cause du fait que le marché flamand est en train de se vider, le taux de chômage baisse

et nous savons que les entreprises flamandes cherchent de plus en plus évidemment des individus et bien entendu l'endroit le plus facile où recruter est évidemment chez leurs voisins. Donc je pense que cela peut s'arranger mais qu'il faut évidemment changer certaines mentalités essayer de faire connaître la Wallonie à la Flandre et la Flandre à la Wallonie parce qu'il est clair qu'à l'heure actuelle les personnes se connaissent de moins en moins et une des solutions aussi évidemment est de rendre par exemple en Wallonie le néerlandais obligatoire.

Roch Deborsu : Pourquoi les Wallons, pourquoi les entreprises flamandes préfèrent parfois engager un travailleur étranger qu'un travailleur wallon ?

Daphné Valsamis : Pour être honnête je n'ai pas eu vraiment l'occasion de voir ce genre de choses, j'ai pas eu l'occasion de voir que certains patrons néerlandophones préféreraient engager des étrangers que des Wallons, je suis désolé j'ai pas vraiment d'exemple peut-être parfois non je ne sais pas désolé.

Roch Deborsu : Inversement pourquoi de moins en moins de flamands travaillent en Wallonie ?

Daphné Valsamis : Alors donc nous savons qu'à l'heure actuelle il y a 1,3% de flamands qui travaillent en Wallonie. C'est assez clair, j'imagine que vous l'avez déjà dit dans vos interviews mais il est clair que déjà le marché du travail flamand est assez vide, ils cherchent beaucoup d'employés mais il y a peu de personnes à engager donc il est clair que généralement s'il y a du travail en Flandre les flamands vont travailler en Flandre aussi, le salaire est évidemment plus haut en Flandre, il y a plus d'entreprises, il y a plus donc de postes vacants, nous savons que la plupart des postes que nous pouvons trouver en Belgique se trouvent en Flandre donc pour ces différentes raisons il est clair que les flamands auront plus tendance à travailler en Flandre plutôt qu'en Wallonie et aussi c'est sûr que dans les deux cas c'est toujours difficile de devoir changer de région, nous avons toujours les problèmes de langue etc ce qui est toujours un frein dans les deux cas.

Roch Deborsu : Pensez-vous qu'une tendance anti flamande existe en Wallonie ?

Daphné Valsamis : Pour être honnête je n'ai pas vraiment d'informations à ce sujet de tendance anti flamande, je n'ai pas l'impression qu'il y ait réellement de tendance anti flamande à l'heure actuelle en Wallonie, c'est difficile parce que à l'heure actuelle la distance économique entre les deux régions fait qu'il y a plus d'animosité en Flandre qu'en Wallonie donc peut-être que si nous voulons avoir une certaine forme anti une certaine communauté, cela pourrait peut-être être plus vu du côté flamand envers les wallons et nous pouvons peut-être les voir aussi avec l'arrivée de l'extrême droite qui fait qu'il y a des problèmes à l'heure actuelle du côté flamand et il y a une certaine volonté peut-être de montrer qu'ils en ont marre de la situation dans laquelle ils sont en train de vivre donc je ne pense pas qu'il y a réellement de tendance anti flamande en Wallonie.

Roch Deborsu : Quelles sont pour vous les solutions pour une augmentation de la mobilité inter régionale en Belgique ?

Daphné Valsamis : Mais comme j'ai dit plus tôt c'est ça c'est qu'il faut des plus grandes collaborations entre les différentes communautés nous savons évidemment qu'il faut évidemment aussi changer les mentalités essayer de réduire ses préjugés nous savons que les francophones payent parfois les pots cassés le prix de leurs difficultés économiques nous savons qu'avant c'était les néerlandophones qui avaient beaucoup de stéréotypes et lorsque la Wallonie est passée derrière la Flandre dans les années 60 nous savons que c'est devenu plutôt l'inverse donc c'est les francophones qui sont devenus un peu méprisés mais aujourd'hui nous sommes dans des périodes importantes dans une période assez spéciale vu que nous allons vivre des élections politiques nous savons évidemment qu'il y a beaucoup de parties en Belgique qui sont en conflit et qui créent de l'animosité et donc des tensions entre les différentes communautés mais je pense qu'à l'heure actuelle il n'y a pas l'idée de séparer les différentes régions et donc il est important donc de créer, d'augmenter cette mobilité interrégionale qui va améliorer d'un point de vue économique la Belgique, d'un point de vue politique, d'un point de vue aussi évidemment culturel. Nous savons que cela peut avoir beaucoup d'avantages pour tous les différents individus et donc je pense que des incitants à le faire peuvent être positifs nous savons que un Wallon devrait savoir que par exemple travailler en Flandre lui permettra en moyenne d'avoir un plus haut salaire nous savons aussi que peut-être des incitants fiscaux donc comme dans ce cas-ci peut être très intéressant il faut essayer de montrer tout l'intérêt de travailler en Flandre et cela doit passer évidemment par les différentes institutions de l'emploi en général.

Roch Deborsu : Avez-vous d'autres points à aborder ?

Daphné Valsamis : Non mais à vos questions étaient très pertinentes.

Roch Deborsu : Je vous tiendrai au courant des résultats que je pourrais faire par rapport à tous les différents entretiens que j'ai pu faire merci de votre aide et passez une très bonne journée merci à vous, au revoir.

Daphné Valsamis : Merci à vous.

Bert Mons :

Roch Deborsu : Bonjour, je m'appelle Roch Deborsu et je suis en master 1 et je réalise une thèse pour savoir s'il existe bel et bien une discrimination sur le marché du travail entre wallons et flamands, pour savoir si les relations sont bonnes, si les stéréotypes jouent un rôle évidemment dans l'engagement et s'il existe de la discrimination dans le recrutement en Belgique. Bonjour monsieur Mons, pouvez-vous, pour commencer, vous présenter et parler un peu de votre carrière ?

Bert Mons : Bonjour monsieur Deborsu, je m'appelle donc Bert Mons, je suis administrateur délégué à la VOKA depuis bientôt huit ans. La VOKA est donc un réseau d'entreprises flamands ici en Flandre occidentale et donc regroupe des milliers d'entreprises.

Roch Deborsu : Parfait, merci. Pour commencer, avez-vous déjà eu des expériences de travail avec des personnes provenant de l'autre côté de la frontière linguistique d'Angleterre en pleurs ?

Bert Mons : Alors oui, ici en Flandre occidentale, nous engageons un grand nombre évidemment de Wallons, principalement des francophones, plutôt des Français, mais aussi un grand nombre de Wallons, donc j'ai eu beaucoup d'expériences avec des personnes provenant du sud du pays en termes général parce que nous engageons beaucoup de Wallons.

Roch Deborsu : Avez-vous déjà trouvé que les relations que vous avez développées sont différentes de celles que vous entretenez avec quelqu'un de votre région ?

Bert Mons : Personnellement, je n'ai jamais eu de problème. Pour moi, les relations avec les Flamands ou les Wallons sont toujours les mêmes. Les relations sont toujours bonnes en général. Il y a toujours une bonne intégration des travailleurs Wallons dans nos entreprises. Je ne vois pas réellement de différence par rapport au fait qu'un individu vient d'une région ou d'une autre. Tout simplement, les relations sont totalement les mêmes.

Roch Deborsu : Les Flamands et les Wallons sont-ils capables d'entretenir une bonne relation sur leur lieu de travail ? Pouvez-vous donner des exemples concrets et si possible vécus ?

Bert Mons : Pour être honnête, moi personnellement, je pense qu'il est possible évidemment que les Wallons et les Flamands s'entendent bien dans les entreprises. Tout simplement, dans nos entreprises, nous voyons qu'en général, même s'il peut exister des petites tensions, les relations sont toujours assez bonnes. Nous voyons évidemment, comme je l'ai expliqué, nous engageons un grand nombre d'individus, d'individus francophones dans nos entreprises en Flandre occidentale. Et donc, nous voyons qu'en général, tout se passe très bien, même si cela peut toujours arriver. Mais en général, les relations sont très bonnes. Il n'y a jamais vraiment de problème à cause des communautés dans nos entreprises, tout simplement.

Roch Deborsu : Les Flamands, avez-vous déjà ressenti une forme de discrimination par rapport à l'engagement d'un travailleur sur base de la région d'origine des individus ?

Bert Mons : Tout simplement, alors dans nos entreprises, nous faisons très attention à avoir une politique antidiscriminatoire afin que tout simplement, tout le monde puisse être bien dans nos entreprises. Parce que nous savons en fait qu'ici en Flandre, et principalement en Flandre occidentale, c'est moins le cas dans les régions tout proches de la frontière linguistique, ou les entreprises qui sont proches de la frontière linguistique. Nous savons ici que le marché du travail flamand est tout simplement vide. Il est très difficile pour nous d'engager un grand nombre d'individus parce que tout simplement, les Flamands sont beaucoup déjà travailleurs, il y a peu de chômage et donc il est difficile de trouver des personnes au sein de notre propre région. C'est pour ça que nous avons besoin des Wallons et personnellement je pense qu'on rate un progrès économique clair dû au fait de ne pas avoir plus de Wallons qui viennent travailler dans nos entreprises parce qu'il y a un grand vivier d'individus qui ne sont pas en train de travailler en Wallonie. Et nous, avons besoin de ces gens pour se développer et donc pour atteindre un grand progrès économique et une grande croissance économique. Je pense même que cela permettra d'un point de vue culturel d'être très positif, de côtoyer des personnes de différents horizons et je pense même que l'économie dans notre région souffre de ces grandes difficultés de recrutement et parfois c'est assez lassant de se dire qu'il y a des problèmes de mobilité interrégionale du nord au sud parce que les différentes initiatives que nous avons réalisées n'ont

pas vraiment posté ses fruits parce que nous savons qu'en Wallonie les Wallons continuent à postuler mais ne postulent pas énormément au sein de nos entreprises. En tout cas en termes de discrimination à l'engagement, je n'ai pas la sensation d'avoir déjà vu des personnes qui ont été discriminées dû au fait de leur appartenance à la Wallonie, en tout cas pas dans notre région en Flandre occidentale où il est difficile de recruter et nous voyons parfois que certaines possibilités d'investissement etc ne viennent pas à nous et viennent plus vers Bruxelles et autres, dû au fait que nous sommes tout simplement plus loin que les différentes régions comme le Brabant Flamand et donc Bruxelles encore une fois et c'est le manque de main d'œuvre qui est un vrai frein pour nous donc évidemment nous n'avons pas d'intérêt à discriminer à des travailleurs Wallons alors que nous avons un grand besoin de main d'œuvre tout simplement mais donc dans notre région je n'ai pas vu ça.

Roch Deborsu : Mais avez-vous déjà entendu au vu des individus parler du fait qu'ils ne souhaitent pas engager des Wallons parce que ces personnes viennent de Wallonie ?

Bert Mons : Oui c'est sûr qu'il existe encore aujourd'hui des personnes qui disent qu'ils ne veulent pas engager en Wallonie, qui ne comprennent pas vraiment comment on peut travailler avec des Wallons. Il y a toujours aujourd'hui des stéréotypes qui existent et qui freinent évidemment cette mobilité. Nous savons que parfois les individus ont un peu de mépris envers évidemment les Wallons mais nous en tout cas en Flandre occidentale nous n'avons pas cette mentalité là et nous avons un grand besoin de main d'œuvre et nous continuerons à essayer d'engager en Wallonie.

Roch Deborsu : Avez-vous déjà ressenti une forme de discrimination par rapport au traitement d'un travailleur sur la base de sa région d'origine ?

Bert Mons : Alors non comme je l'ai dit ici une forme de discrimination en termes de traitement en général lorsque nous engageons nous avons envie que la personne évidemment reste au sein de notre organisation tout simplement parce que nous avons tellement de difficultés à engager que nous avons évidemment l'intention que ces personnes restent. Alors comme je l'ai dit plus tôt même s'il peut parfois exister des tensions et même si parfois il peut y avoir par le passé des personnes qui n'aimaient pas spécialement voir des Wallons venir dans leurs entreprises il est clair qu'à l'heure actuelle nous essayons plus que les relations entre les travailleurs soient bonnes qu'il n'y ait pas de différence de traitement entre les différents individus de notre organisation. Il est donc clair que nous ne faisons pas en sorte qu'il existe une sorte de discrimination par rapport à la région d'origine dû au fait aussi qu'il y a un grand nombre de francophones Wallon et français qui viennent travailler au sein de nos organisations bien entendu.

Roch Deborsu : Alors selon vous qui sont les meilleurs entre les travailleurs flamands et Wallon ?

Bert Mons : Alors pour moi il ne peut pas dire qu'il existe des personnes meilleures ou moins bonnes entre les Wallons et les flamands tout simplement parce que tant que le temps que le travail est réalisé de la même manière alors il n'y a pas de différence. Il y a peut-être juste des petites différences culturelles, des différences de mentalité entre les différentes régions et cela peut être dû à la mentalité. Nous savons qu'ici en Flandre il existe une grande culture du travail. Nous pouvons voir aussi avec les différents taux de chômage nous voyons qu'en Wallonie un

grand problème pour nous et qu'on considère comme une solution à la mobilité interrégionale est aussi le problème des allocations de chômage dans le temps. Nous savons évidemment qu'elles sont illimitées à l'heure actuelle ce qui amène tout simplement à certains travailleurs à rester au chômage et qui pour nous est un vrai frein. Les politiques d'allocations de chômage sont un vrai frein parce que la source de main d'œuvre se tarie tout simplement et nous craignons que cela continue à diminuer. Nous avons fait un grand nombre d'initiatives qui n'ont pas fonctionné. Nous avons fait avec l'avocat une initiative qui s'appelle « vous êtes les bienvenus » pour créer de la promotion de l'emploi en Flandre, donnant évidemment des choses rassurantes par rapport à la connaissance du néerlandais etc. Nous avons dû évidemment fermer le site parce que ça coûte évidemment beaucoup d'argent et qu'il n'y a que très peu de résultats tout simplement. Nous personnellement tant que les résultats sont les mêmes nous cherchons évidemment un grand nombre de travailleurs francophones mais nous savons évidemment que pour nous en tout cas c'est une assez grande frustration de ne pas voir plus de travailleurs wallons venir au sein de nos entreprises parce que les résultats sont moyens mais nous pensons évidemment que c'est tout ce cadre fédéral qui fait que les gens ne sont pas vraiment encouragés à chercher évidemment de l'emploi et pour nous c'est une grande déception tout simplement parce qu'on rate un vrai progrès économique et donc je ne dirais pas que quelqu'un est meilleur que l'autre mais il existe peut-être une culture différente du travail entre les deux organisations, entre les deux communautés.

Roch Deborsu : Est-il vrai que les patrons flamands considèrent les wallons comme un peu moins bon et si oui cela a-t-il une répercussion sur la politique d'engagement ?

Bert Mons : Alors je ne peux pas parler de discrimination mais je sais qu'il existe évidemment encore des personnes qui considèrent qu'ils sont les meilleurs, qu'ils n'ont pas envie d'engager en Flandre, en Wallonie parce qu'il y a beaucoup de stéréotypes qui existent et qui fait que à cause de la méconnaissance des personnes considèrent que ce n'est pas envisageable de travailler avec la Flandre, avec la Wallonie mais aujourd'hui même si beaucoup de préjugés existent encore, en tout cas nous à l'avocat nous essayons évidemment de ne pas considérer qu'il y a une différence. Encore une fois nous cherchons beaucoup de main d'œuvre. Et ce n'est pas chez nous que vous verrez des personnes dire ceci parce que nous sommes dans une région qui demande évidemment beaucoup de main d'œuvre et nous voulons évidemment encore nous développer parce qu'il est sûr que les employeurs flamands devront un jour comprendre que pour se développer, ils devront engager en Wallonie car c'est là où il y a beaucoup de main d'œuvre et c'est directement au sein du même pays ce qui est évidemment plus facile à mettre en place.

Roch Deborsu : Mais j'ai déjà entendu évidemment dans différentes interviews que certains considéraient que par exemple pour une entreprise qui devait choisir entre un technicien wallon ou flamand ils disaient évidemment qu'ils choisiraient directement un technicien flamand parce que le technicien wallon est moins bon, il a de moins bonnes compétences. Avez-vous déjà entendu des choses comme ceci ?

Bert Mons : Alors j'ai peut-être déjà entendu des choses comme ceci mais en tout cas au sein de nos organisations cela n'existe pas bien entendu.

Roch Deborsu : Alors, est-il possible de travailler en Flandre sans savoir parler parfaitement néerlandais ?

Bert Mons : Alors oui c'est évidemment possible, nous savons évidemment que dans beaucoup d'entreprises comme par exemple les francophones français que nous engageons évidemment n'ont aucune base de néerlandais, il n'y a évidemment aucun problème mais nous savons clairement que ces personnes qui n'ont pas de connaissances du néerlandais sont généralement à des postes d'exécution sans avoir directement contact avec la langue, ce qui facilite évidemment la mise en place évidemment d'individus francophones dans nos entreprises. Nous faisons évidemment des formations en français qui permet évidemment aux francophones de venir travailler dans nos entreprises, nous savons évidemment que pour évoluer au sein évidemment de l'organisation, il est quand même très important de savoir parler néerlandais. Nous savons évidemment que dans des postes à plus haute responsabilité, le néerlandais reste indispensable, c'est donc pour cela que généralement les personnes qui n'ont pas de base en néerlandais sont généralement à des postes sans grande responsabilité, généralement des postes d'exécution.

Roch Deborsu : Pourquoi les Wallons sont-ils de moins en moins engagés en Flandre comme le montrent les dernières statistiques ?

Bert Mons : Alors moi comme je l'ai dit plus tôt, je pense que le problème vient évidemment du cadre fédéral dans lequel nous vivons, je pense qu'il y a ici en Belgique un système qui fait que des individus ont l'occasion de toucher des allocations de chômage pour une durée évidemment indéterminée. Le problème est évidemment la politique des allocations de chômage, donc les personnes peuvent rester au chômage et toucher de l'argent ce qui leur permet de ne pas devoir travailler et qui fait en sorte que des personnes peuvent rester en inactivité alors qu'il faut qu'ils choisissent qu'ils tout simplement travaillent. Pour nous il est évidemment très important de limiter ces allocations de chômage dans le temps, cela permettra évidemment à des gens tout simplement d'être obligés de trouver du travail et comme il est parfois difficile de trouver du travail en Wallonie, nous savons qu'à l'heure actuelle le plus grand nombre évidemment de postes vacants se trouve ici en Flandre, si nous mettons en place encore plus d'incitants fiscaux etc. Et encore plus de promotion autour évidemment de ces travaux en Flandre, cela permettra peut-être d'augmenter évidemment cette mobilité inter-régionale mais c'est pour moi pour nous le système évidemment belge qui fait que les Wallons ne viennent pas travailler en Belgique, en Flandre.

Roch Deborsu : Croyez-vous que cela s'arrangera ?

Je pense que cela peut s'arranger tout simplement si nous changeons donc encore une fois ces différentes politiques d'allocation de chômage.

Roch Deborsu : Pourquoi les entreprises flamandes préfèrent parfois engager un travailleur étranger qu'un travailleur wallon ?

Bert Mons : Pour être honnête avec vous, suite au fait que nos différentes politiques de recrutement n'ont pas spécialement fonctionné en Wallonie et qui a été un grand obstacle tout simplement pour notre développement économique qui était un grand frein pour nous,

aujourd'hui tout simplement nos regards se sont tournés évidemment vers d'autres horizons, c'est-à-dire que nous avons misé sur une certaine immigration économique dans des pays qui ne sont pas européens, c'est pour ça qu'en 2023 nous avons fait des missions, des opérations de séduction que ce soit au Mexique ou même en Inde pour tout simplement essayer de recruter de la main d'œuvre dans des pays autres tout simplement parce que nous avons bien vu que nos politiques en Wallonie n'ont pas fonctionné et ont été un gros frein pour nous et nous n'avons plus envie de se battre sans résultat, c'est donc pour cela que nous nous sommes dirigés vers des pays qui ne sont pas européens tout simplement.

Roch Deborsu : Inversement, pourquoi de moins en moins de flamands travaillent en Wallonie ?

Bert Mons : Alors c'est assez simple, en Flandre il y a plus de travail, il y a plus d'entreprises, les salaires sont plus hauts alors c'est clair qu'il n'y a pas vraiment beaucoup d'intérêt pour un travailleur flamand de venir travailler en Wallonie à part évidemment d'un point de vue culturel, apprendre d'une nouvelle culture etc mais généralement c'est plus simple de trouver un travail en Flandre pour toutes ces différentes raisons, c'est donc pour cela que cela marche aujourd'hui.

Roch Deborsu : Pensez-vous qu'une tendance anti flamande existe en Wallonie ?

Bert Mons : Alors je ne pense pas qu'il existe une tendance anti flamande Wallonie, je ne connais pas bien le sujet mais nous savons évidemment qu'en Flandre cela peut peut-être être plus le cas avec évidemment l'avancée de l'extrême droite etc mais je ne connais pas bien le sujet, je ne pense pas que cela existe, en tout cas les relations que nous avons avec la Wallonie sont très bonnes et donc voilà.

Roch Deborsu : Quelles sont pour vous les solutions pour une augmentation de la mobilité interrégionale en Belgique ?

Bert Mons : Alors comme je l'ai dit évidemment limiter les allocations de chômage dans le temps, nous savons aussi qu'il peut être très intéressant donc de changer le système politique parce que nous savons que certains individus peuvent profiter de ces allocations pour ne pas travailler, nous savons que le système en Belgique a fait en sorte que certains restent sans travailler durant un long moment ce qui est un grand problème pour nous qui souhaitons évidemment nous développer économiquement et qui avons tenté un grand nombre évidemment de promotions de nos entreprises dans la Wallonie tout simplement.

Roch Deborsu : Avez-vous d'autres points à aborder ?

Bert Mons : Non. Parfait, un grand merci pour vos questions, j'espère que cela a pu vous aider, merci à vous.

Roch Deborsu : Merci à vous monsieur Mons, un grand merci de votre aide pour cette interview, cela va grandement m'aider, je vous enverrai la fin de mes résultats lorsque j'aurai fini mon travail.

Merci à vous, merci de votre aide, bonne journée, au revoir.

Thomas Dermine :

Roch Deborsu : Bonjour, je m'appelle Roch Deborsu, je suis en master en science de gestion à l'UCL et je réalise un mémoire sur la discrimination entre Wallons et Flamands sur le marché du travail pour voir s'il existe une discrimination. Voir, si les stéréotypes jouent un rôle, comment sont les relations à l'heure actuelle, etc. Comme première question, est-ce que vous pouvez juste vous présenter, présenter votre carrière en quelques mots.

Thomas Dermine : Oui, voilà. Bien enchanté. Donc, je suis Thomas Dermine. Je suis aujourd'hui au sein du gouvernement fédéral belge en charge de la politique scientifique et des investissements et j'ai récemment écrit un ouvrage sur les clichés entre la Wallonie et la Flandre. Moi, je suis originaire de Wallonie ayant grandi à Charleroi mais avec un parcours professionnel et académique un peu croisé entre les deux régions. C'est un sujet qui me passionne.

Roch Deborsu : Dans quelle ampleur, justement, vous avez des relations avec des Flamands en tant que Wallon ? Est-ce que c'est un peu tous les jours ? Est-ce que vous passez souvent la frontière linguistique ?

Thomas Dermine : Que ce soit à titre professionnel ou à titre personnel, mon identité et mes relations sont activement croisées entre la Flandre et la Wallonie. Mes meilleurs amis sont néerlandophones, j'ai des collègues anciens et actuels dans mon cabinet, Je suis un président employeur qui est néerlandophone, on parle sans distinction français, néerlandais, même très souvent anglais, et ici dans mon boulot de secrétaire d'état, que ce soit sur l'Irlande, sur la politique scientifique, une grande proportion de mes interlocuteurs sont du Nord ou du Sud du pays.

Roch Deborsu : Vous n'avez aucun problème à parler néerlandais en général ?

Thomas Dermine : Non, non, non. Est-ce que vous allez trouver... Moi, je suis moins... Je suis moins... Comment dire... plus vlot en français qu'en... en néerlandais. Est-c

Roch Deborsu : Est-ce que vous trouvez que les relations que vous avez parfois avec des néerlandophones peuvent être différentes que celles que vous avez avec des wallons ?

Thomas Dermine : Honnêtement non. Honnêtement non. Il y a toujours, je dirais, un a priori parfois mêlé à un point de curiosité. Mais je pense qu'il y a, au-delà du premier a priori, et de la barrière linguistique qui peut être un enjeu, un peu de caractérisation.

Roch Deborsu : Donc vous n'avez jamais senti que vous étiez un peu considéré comme différent parce que vous étiez francophone quand vous parliez avec des néerlandophones j'imagine ?

Thomas Dermine : Non, je pense que c'est un sentiment qui existe dans la population. C'est un sentiment que j'ai ressenti très fort en tant que jeune. C'est quelque chose que j'explique dans le livre. Quand j'étais à l'internat en Flandre, j'avais l'impression qu'il y avait toute une série de schémas mentaux qui étaient reproduits par rapport à des attitudes de travail. Dans le chef des

Wallons, qui serait plus ceux-là. En tout cas, c'est des caractérisations que j'ai vues en tant qu'enfant. Aujourd'hui, honnêtement, dans le cadre de mes relations professionnelles, que ce soit avec mes collègues au sein du gouvernement ou des responsables syndicaux d'entreprises avec lesquels je travaille, ce n'est pas quelque chose que je sens.

Roch Deborsu : Là, on va plus aller sur le marché de travail, vu que c'est un peu le centre de mon problème. Est-ce que les Wallons et le Flamand sont capables de s'entendre au sein d'une même organisation ? On sait qu'il y a beaucoup de francophones et de néerlandophones qui travaillent ensemble, mais est-ce qu'en termes généraux, ils sont capables de s'entendre ? Est-ce qu'il peut parfois y avoir des tensions par rapport à différents facteurs ?

Thomas Dermine : Je ne suis pas un spécialiste de ces questions des relations d'entreprise, etc. Je vais te dire de mon vécu, parce qu'avant mon temps politique, j'ai travaillé pour quelques grandes sociétés belges à Bruxelles ou ailleurs. Je pense qu'il y a une certaine différence presque culturelle des habitudes sociologiques liées à la façon de considérer la pause déjeuner, la relation au travail, la relation extra-professionnelle qu'on a avec ses collègues, qui sont un petit peu différent. Je pense qu'une chose très intéressante, c'est que la plupart des sociétés, en tout cas des grandes sociétés, sont peuplées de francophones, de néerlandophones belges, mais aussi d'une multitude d'autres nationalités ou personnes belges, mais d'origine autre. Donc au final, tout se liste. Je me rappelle toujours quand je travaillais chez Proximus, ou même à La Poste, ou même à la SNCB, la plupart des échanges ne se posent presque plus, parce que tous les échanges se font soit dans un joyeux mélange de deux langues, soit sur base de communication écrite qui soit en anglais.

Roch Deborsu : Ok, mais par rapport justement au fait que vous vous dites qu'il y a peut-être même un quelque chose de culturel, parce que moi j'ai entendu dans plusieurs interviews que j'ai réalisé que des patrons flamands disaient par exemple qu'en Flandre il y avait une culture plus du travail, même parler de pause déjeuner, j'ai entendu quelqu'un qui disait par exemple qu'ils prenaient moins de temps en pause déjeuner, qu'ils allaient directement travailler, même qu'ils pouvaient manger devant le travail. Est-ce que vous pensez qu'il y a vraiment cette culture plus du travail en Flandre par rapport à la Wallonie ?

Thomas Dermine : Dans un, et tu regarderas dans le bouquin, il y a toute une série de statistiques qui montrent que la Flandre et la Wallonie, quand ils travaillent il n'y a pas de réelle différence. Vous voyez la fameuse phrase de Nicolas Sarkozy, travailler plus pour gagner plus, par contre je pense qu'il y a des influences culturelles qui sont différentes, c'est-à-dire que, et c'est De Wever qui dit ça souvent, ce qu'on appelle la frontière du beurre et de l'huile d'olive, la frontière de la bière et du vin, c'est-à-dire qu'il y a quelque part une différence entre le monde latin et le monde germanique, et qui symbolise en disant voilà, il y a un endroit où on boit du vin le sud et où on boit de la bière le nord, on utilise du beurre versus de l'huile d'olive, et qui quelque part détermine les sphères d'influence latine et germanique. Et là où j'en viens, c'est que dans la culture germanique, tu as un temps de travail qui est beaucoup plus borné, c'est-à-dire que tu es au travail, au travail tu travailles, et puis toute ta vie sociale s'organise indépendamment de la sphère professionnelle. Là où dans la culture latine, tu as une plus grande perméabilité, tu fais des longues pauses déjeuners avec tes collègues, tu mélanges amitiés, relations de collègues au-delà des heures de travail, mais ce qui n'a pas d'influence sur les heures de travail.

Tu sais, les sociétés dans lesquelles on travaille le plus, en fait assez paradoxalement, sont les états du sud. En Europe, c'est en Italie, c'est en Espagne, et ils travaillent beaucoup plus tard, indépendamment du fait qu'ils prennent une pause déjeuner. Moi, c'est ce qui me frappait, j'ai eu l'occasion de travailler en Espagne et en France, tu arrives plus tard au bureau, tu prends une pause déjeuner plus longue, mais tu finis beaucoup plus tard, et tu vas encore prendre un apéro avec tes collègues après le boulot. Donc je dirais, c'est pas une question d'éthique de travail, mais c'est une question de conception culturelle du travail et immixtion du travail, et singulièrement des collègues, et de la sphère sociale liée au travail, dans cette sphère personnelle.

Roch Deborsu : Ah ok, ça marche. Mais en lien avec ça, parce que j'ai entendu aussi dans certaines interviews que certaines personnes avaient déjà entendu des patrons flamands qui disaient qu'ils ne voulaient pas engager en Wallonie, parce qu'ils considéraient que les travailleurs wallons pouvaient être un peu moins bons, qu'ils prenaient plus de temps par exemple à assimiler les formations auxquelles ils participent. Est-ce que c'est vrai que certains patrons flamands peuvent penser ça, et que c'est un stéréotype qui existe en Flandre ?

Thomas Dermine : Écoute, je pense qu'il faut toujours être très prudent quand on parle de discrimination, etc., parce que ça doit se faire, c'est comme pour les discriminations sur base d'origine, etc. Il y a du ressenti, et puis il y a quelque chose qui doit être, s'il est vérifié vraiment à l'aide sur base scientifique, c'est notamment l'objectif des tests de discrimination, des CV qui sont anonymisés, etc. Donc ça je ne sais pas, et je ne pense pas que spontanément les patrons flamands qui ont eu des mauvaises expériences avec des travailleurs wallons ou en Wallonie vont venir spontanément me parler. En tout cas, moi j'ai beaucoup de patrons flamands qui, à l'inverse, après des établissements de filiales en Wallonie, disent qu'ils ont été surpris d'un sens positif, c'est-à-dire de constater qu'il y avait une volonté de travailler, il y avait moins d'obstacles puisqu'on leur avait mentionné, etc. près, c'est très difficile d'avoir une objectivité, une impartialité, parce que, comment dire, les remontées d'informations sont imparfaites.

Roch Deborsu : Non, c'est sûr, c'est sûr. Surtout que c'est difficile de faire des généralités sur des stéréotypes, parce que c'est sûr que, même si j'arrive à prouver qu'il y a une forme de discrimination, ce ne sera jamais une vraiment active, il sera plutôt passive par rapport...

Thomas Dermine : Oui, et puis c'est très compliqué de pouvoir affirmer qu'il y a une discrimination. Je veux dire, même si, à l'inverse, ce qu'on essaie de faire sur les discriminations sur les femmes, sur les profils d'origine étrangère, etc., c'est très compliqué de le prouver, tu vois. Oui, c'est sûr. Tu dois faire des tests en double aveugle, avec des CV anonymisés, etc. C'est la simple affaire. Mais je pense que ce qui est relativement vrai, et c'est un peu l'objectif du livre que j'avais écrit, c'est de montrer qu'en fait, c'est vrai qu'il y a eu une construction politique qui a fait qu'on a, en Belgique, souvent enfermé les deux communautés dans des stéréotypes. Et ce qui est un peu le point précédent de notre conversation, c'est-à-dire, les Wallons, ils sont ceux-ci, les Flamands, ils sont besogneux, et les Wallons, ils aiment bien profiter de la vie, etc. Alors qu'en fait, les différences réelles sont certainement plus petites que ce qu'en disent les clichés qui grossissent quelque part certains traits. Et qu'en tout cas, moi, ce que je me réjouis, c'est de voir que dans des projets ou quand j'ai des entrepreneurs flamands qui viennent s'établir en Wallonie, etc., eh bien, ils se rendent compte que quelque part, ces clichés qu'on a inculqués sont démentis par la réalité.

Roch Deborsu : Mais est-ce qu'on peut quand même dire qu'il existe en Flandre des patrons flamands qui ont encore ces stéréotypes et qui ne veulent pas engager des Wallons à cause de ça ?

Thomas Dermine : Ce n'est pas une généralité, mais j'ai l'impression que ça pourrait exister en tout cas. En tout cas, si c'est le cas, et je passe beaucoup de temps avec les patrons flamands, mais ils ne le disent pas. Donc, il y aura effectivement parfois une barrière linguistique, parfois une barrière de mobilité. Mais en tout cas, dans le déclaratif des patrons flamands auxquels je parle, il n'y a jamais de choix conscient de ne pas engager des Wallons parce qu'ils sont Wallons.

Roch Deborsu : Ça marche. Mais du coup, j'avais aussi deux questions, même si ça prend un peu de temps.

Thomas Dermine : Il y a une forme de discrimination implicite parce que c'est vrai qu'il y a une barrière linguistique, parce que c'est vrai qu'il y a une barrière de mobilité. Mais en tout cas, si j'avais perdu le choix en condition humaine, je ne ferais pas ce métier. Mais je n'ai pas l'impression qu'au niveau des entreprises en 2024, il y a une discrimination explicite par rapport au genre ou à l'origine raciale.

Roch Deborsu : Ok, ça marche. Juste pour suivre mon guide d'interview, même si vous avez déjà répondu, vous n'avez jamais vu une forme de discrimination, que ce soit à l'engagement ou dans le traitement, d'un individu Wallon ou flamand par rapport à sa région d'origine ?

Thomas Dermine : Il faut faire une différence dans le secteur public et dans le secteur privé, je pense. Et je pense paradoxalement qu'on observe, en tout cas de façon explicite, beaucoup moins dans le secteur public que dans le secteur privé. Dans le secteur public, je l'ai observé parfois, où il y avait une forme de corporatisme dans certains corps de l'administration, par rapport aux profils linguistiques, sur des profils qui ne sont pas soumis aux règles linguistiques. Mais dans le secteur privé, je ne sais pas, je pense que naturellement, dans tous les groupes d'humains, il y a une tendance à faire de la discrimination malgré soi, parce qu'on va avoir tendance à recruter des gens d'un certain type, souvent des types qui nous ressemblent, etc. Mais non, objectivement, ça marche. C'est pour ça aussi que je crois, et c'est un axe politique très fort chez moi, qu'il faut qu'on rapproche nos communautés sur le point de vue du marché du travail, pour faire en sorte qu'il y ait plus de jeunes Wallons qui maîtrisent bien les langues, pour aller travailler en Flandre, pour qu'il y ait des rencontres, qu'on revoit nos systèmes de mobilité, pour permettre beaucoup plus facilement de connecter les bassins d'emploi. Parce que je crois que fondamentalement, si on augmentait le flux de travailleurs Wallons qui se présentaient effectivement chez des employeurs en Flandre, c'est significatif qu'ils pourraient trouver un emploi.

Roch Deborsu : C'est clair, c'est clair. Il y a aussi beaucoup plus d'emplois en Flandre, vous le savez mieux que moi. Encore une dernière chose sur la discrimination, après on ira sur un sujet plus global, sur la mobilité. J'ai déjà entendu aussi que certains employeurs flamands préféraient engager à l'étranger plutôt que des Wallons. Pourquoi ça existe et est-ce que ça existe ? Est-ce que vous avez des exemples concrets qui sont déjà arrivés ? Par exemple, j'ai déjà entendu dans une ferme des personnes qui considéraient qu'ils préféraient engager des étrangers

plutôt que des Wallons parce qu'ils vont mieux s'intégrer, ils parleront plus facilement l'irlandais.

Thomas Dermine : Non, je pense qu'il y a plusieurs choses. Il y a un, c'est qu'il y a certains secteurs qui dépendent, singulièrement les secteurs où il y a une forme de saisonnalité ou des secteurs pour lesquels c'est très compliqué de recruter en Belgique, peu importe que ce soit des flamands ou des francophones, dans le secteur de la construction. Il y a un recours à de la main-d'œuvre étrangère, notamment sous forme de contrats précaire. Par exemple, c'est le cas dans les cueilleurs, dans le secteur agricole, c'est le cas dans le secteur de la construction. Et là, c'est tout l'enjeu de contrôler. Mais il y a un recours à de la main-d'œuvre étrangère aussi pour essayer d'avoir les travailleurs dans des contrats assez précaires. Il y a toujours cette éternelle ritournelle des patrons flamands qui disent regarder en Flandre occidentale, du côté de la frontière avec la France, entre la mer du Nord, Dunkerque et la région de Courtrai. Il y a beaucoup plus de Français que de Belges francophones qui travaillent. Mais là aussi, c'est une forme de cliché parce que c'est pour des raisons purement de localisation de la population. Le bassin de population autour de l'île Roubaix-Tourcoing est beaucoup plus important que le bassin de population autour de Mouscron-Tournai avec, jusqu'il y a quelques années, un différentiel de traitement fiscal de la rémunération qui justifiait que les Français avaient un incitant plus d'aller en Flandre que les francophones.

Roch Deborsu : D'ailleurs, par rapport à ça, parce que j'ai interviewé des personnes qui travaillaient en Flandre occidentale et par exemple, sur les deux que j'ai engagés, ils considéraient que le problème du manque de la stabilité de la mobilité interrégionale était surtout dû, ils parlaient beaucoup du chômage à durée indéterminée. Ils disaient que parfois, ils préféreraient engager en France parce qu'eux n'avaient pas ça, etc. Et que parfois, le climat faisait en sorte que les individus wallons de ne pas travailler chez eux. Je ne connais pas le cas particulier, mais je ne vois pas pourquoi, en tant qu'employeur, l'objectif c'est d'avoir des gens qui viennent travailler.

Thomas Dermine : Je pense que toutes les études sur les données du Forem, mais aussi des données françaises, montrent que si tu limites les allocations de chômage dans le temps, tu vas quelque part précipiter ou accélérer, en tout cas pour la majorité des gens, tu vas les pousser vers le CPS et donner un cycle de précarité. Je ne dis pas qu'il ne faut pas de contrôle effectif, je pense qu'il faut un contrôle beaucoup plus strict des prestations sociales et de s'assurer que tout le monde joue par les règles de la solidarité. Mais en tout cas, la limitation dans le temps des allocations de chômage va plutôt avoir tendance à enclencher un peu plus en avant le cycle de la précarité, plutôt qu'à jouer le rôle de coup de fouet par rapport au marché du travail. Il y a d'autres leviers, régulièrement entre la Flandre et la Wallonie, je pense qu'il y a des leviers, tu vas en parler, de mobilité qui sont importants, il y a des leviers d'accompagnement qui sont vachement importants. Donc ça c'est des choses sur lesquelles on va travailler.

Roch Deborsu : Ça marche. Encore deux questions, comme ça je ne vous embête pas plus. Pourquoi les Wallons sont moins engagés en Flandre et est-ce que vous avez des solutions pour que cela augmente ?

Thomas Dermine : Déjà, regarde tes chiffres, je ne pense pas que c'est vrai, je pense que la tendance...

Roch Deborsu : En fait le Forem a dit, en gros ils ont fait un communiqué de presse fin mars et c'est de francophones, donc Wallons, qui vont travailler en Flandre, c'est 45 000 et c'est le même chiffre qu'en 2022. Ça avait été juste des chiffres énormes en 2021, mais ils considéraient que c'était suite au Covid, il y avait eu une explosion, mais que depuis 2022 ça stagne à ce niveau-là. Mais je ne dirais pas que c'est de moins en moins, mais en tout cas que le chiffre n'augmente pas spécialement.

Thomas Dermine : Non, et puis ce qui est certain c'est qu'il devrait augmenter beaucoup plus vite, vu la complémentarité des marchés de l'emploi, ça c'est certain. Mais par contre là aussi, tu vois, c'est un cliché que les Wallons sont moins mobiles que les Flamands, parce qu'il y a proportionnellement beaucoup plus de Wallons que de Flamands qui travaillent en dehors de leurs frontières régionales. Mais c'est vrai que moi je suis un peu déçu, quand j'ai vu qu'il y avait des accords entre le Forem et le VDAB, et on a une partie, on a un nombre de répondants qui est extrêmement faible. Je pense qu'en fait il y a beaucoup de discrimination implicite, et beaucoup de, je ne sais pas si on peut le dire comme ça, mais de barrières inconscientes. C'est-à-dire qu'on apprécie tellement de différences entre nos communautés, que des choses qui sont évidentes ne nous apparaissent pas, y compris des Wallons qui se disent « Tiens mais travailler en Flandre ce n'est pas pour moi, parce que c'est ici, parce que c'est là ». Or, des barrières qui sont essentiellement construites, et à l'inverse des employeurs flamands qui se disent « Non mais quand même des Wallons c'est compliqué », etc. Mais en fait ils veulent, donc je pense que c'est vraiment un travail essentiel qu'on doit faire de réapprovisionnement et d'abaisser ces barrières, en montrant qu'en fait les complémentarités sont juste incroyables entre la Flandre et la Wallonie, et singulièrement sur le marché du travail.

Roch Deborsu : Parfait, un grand merci en tout cas, vous m'avez bien aidé dans mon travail, donc parfait, merci et bonne fin de soirée, bonne soirée tout simplement. Au revoir.

Abstract :

L'objectif de ce mémoire est d'examiner les relations entre Flamands et Wallons, se concentrant sur le marché du travail et des discriminations potentielles. Il est question de savoir s'il existe une discrimination entre ces deux communautés au sein des organisations belges, des interviews ont été réalisés afin d'atteindre l'objectif de cette recherche. Ce mémoire et ces résultats donnent des éléments de réponses concernant des questions qui se posent au sein de la société belge. Renforçant l'idée qu'il persiste aujourd'hui une forme de discrimination sur le marché du travail belge.

Résumé :

Ce mémoire examine les relations entre Flamands et Wallons, se concentrant sur le marché du travail et les discriminations potentielles. Les tensions politiques, économiques et sociales persistent, aggravées par des différences linguistiques et des stéréotypes. La montée de l'extrême droite en Flandre et la situation économique wallonne ont encore dégradé les relations.

L'étude analyse la disparité économique entre les régions et la mobilité interrégionale, révélant que, bien que la discrimination active soit rare, une discrimination implicite persiste, alimentée par des préjugés. Le manque de maîtrise du néerlandais par les Wallons est un obstacle majeur à leur intégration en Flandre.

Des solutions sont proposées pour améliorer la situation, telles que la collaboration entre les organisations de l'emploi, des formations linguistiques et des initiatives pour faciliter la mobilité des travailleurs, visant à promouvoir une cohésion sociale et économique de Belgique.

This brief examines relations between Flemings and Walloons, focusing on the labour market and potential discrimination. Political, economic, and social tensions persist, compounded by linguistic differences and stereotypes. The rise of the extreme right in Flanders and the economic situation in Wallonia have further worsened relations.

The study analyses the economic disparity between the regions and inter-regional mobility, revealing that although active discrimination is rare, implicit discrimination persists, fuelled by prejudice. Walloons' lack of proficiency in Dutch is a major obstacle to their integration in Flanders.

Solutions are proposed to improve the situation, such as collaboration between employment organisations, language training and initiatives to facilitate worker mobility, aimed at promoting social and economic cohesion in Belgium.

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN
Louvain School of Management

Place des Doyens, 1 bte L2.01.01, 1348 Louvain-la-Neuve
Boulevard Emile Devreux 6, 6000 Charleroi, Belgique
Chaussée de Binche 151, 7000 Mons, Belgique
www.uclouvain.be/lsm